



RAPPORT ANNUEL

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS CARMIGNAC PATRIMOINE

(Opérations de l'arrêté du 31 décembre 2024)

SOMMAIRE

1. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	3
2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC	8
3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	25
4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	31

1. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

CARMIGNAC PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CARMIGNAC GESTION
24, place Vendôme
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CARMIGNAC PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Nous attirons également votre attention sur la note « *Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé* » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels décrivant les modalités de valorisation des instruments financiers exposés à la Russie.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



CARMIGNAC PATRIMOINE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.05.02 11:19:08 +0200



2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

2.1 MODALITÉS DE DÉTERMINATION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Sommes distribuables	Parts « Acc »	Parts « dis »
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report, sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report, sur décision de la société de gestion

2.2 PAYS OÙ LE FONDS EST AUTORISÉ À LA COMMERCIALISATION

Parts A CHF Acc Hdg : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg et Singapour.

Parts A EUR Acc : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Singapour.

Parts A EUR Y dis : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Singapour.

Parts A JPY inc : Suisse, France et Singapour.

Parts A USD Acc Hdg : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts B JPY inc : Suisse, France et Singapour.

Parts E EUR Acc : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Singapour.

Parts X EUR Acc : France.

2.3 OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 3 ans. La recherche de performance se fait au travers d'une gestion active et flexible sur les marchés actions, de taux, de change et de crédit, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché. En cas d'anticipations adverses sur l'évolution des marchés, le fonds peut adopter une stratégie défensive.

De surcroît, le fonds cherche à investir de manière durable et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Les modalités d'application de la démarche d'investissement socialement responsable sont décrites dans l'annexe « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » ci-dessous et sont disponibles sur le site internet www.carmignac.com.

2.4 INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est composé des indices suivants :

- 40% MSCI AC WORLD NR index (indice mondial MSCI des actions internationales) ;
- 40% ICE BofA Global Government Index (indice mondial obligataire) ;
- 20% d'€STR Capitalised index ;

Il est rebalancé trimestriellement.

Les indices sont convertis en EUR pour les parts en EUR et pour les parts hedgées. Ils sont convertis dans la devise de référence de la part pour les parts non hedgées.

Le MSCI AC WORLD NR (USD) est un indice représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et Emergents. Il est calculé en dollars et dividendes net réinvestis par MSCI (code Bloomberg : NDUEACWF).

L'indice ICE BofA Global Government suit la performance de la dette souveraine de qualité « investment grade » émise dans la monnaie nationale de l'émetteur. Il est administré par ICE Data Indices, LLC avec les coupons réinvestis. L'indice est converti en EUR pour les actions EUR et les parts hedgées, et dans la devise de référence correspondante pour les parts non hedgées. (code Bloomberg WOG1).

D'après la méthodologie utilisée par la Banque centrale européenne (BCE), il est publié à 8h, sur la base des transactions réalisées la veille, du lundi au vendredi hors jours fériés. L'€STR Capitalised index repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. (Pour toute information complémentaire sur cet indice, veuillez-vous référer au site Internet de l'administrateur : <https://www.ecb.europa.eu>

Pour toute information complémentaire sur :

- l'indice MSCI AC WORLD NR (USD), veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://www.msci.com>
- l'indice ICE BofA Global Government, veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://indices.theice.com/>
- l'€STR Capitalised, veuillez-vous référer au site <https://www.ecb.europa.eu>

La société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si l'un ou plusieurs des indices composant cet indicateur de référence subissaient des modifications substantielles ou cessaient d'être fournis.

Ce fonds est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart. Cependant il constitue un indicateur auquel l'investisseur pourra comparer la performance et le profil de risque du fonds, sur son horizon de placement recommandé.

2.5 STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

2.5.1 STRATÉGIES UTILISÉES

Le fonds est exposé de 0% à 50% de son actif net aux marchés d'actions et est investi au minimum à 40% en obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire.

La gestion du fonds étant active et flexible, l'allocation d'actifs peut différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. En effet, le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements. De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, basé sur une analyse financière approfondie, peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels, de notation ou de maturité, des pondérations de l'indicateur de référence.

L'allocation d'actifs du portefeuille entre les différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change) ou les catégories d'OPC (actions, diversifiés, obligataires, monétaires...) se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

Stratégie Actions :

La stratégie actions est déterminée à la fois par une analyse financière détaillée des sociétés dans lesquelles le fonds est amené à prendre des participations, qu'elles soient vendeuses ou acheteuses, et par une analyse macroéconomique. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale aux actions du Fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sont déterminées par :

- la sélection de titres qui résulte d'une étude financière approfondie de la société, de rencontres régulières avec le management et d'un suivi rigoureux des évolutions de l'entreprise. Les critères retenus sont en particulier les perspectives de croissance, la qualité des dirigeants, le rendement et la valeur d'actif.
- L'allocation de l'exposition actions selon les différents secteurs économiques.
- L'allocation de l'exposition actions selon les différentes zones géographiques.

Stratégie de Taux :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de taux est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur une analyse des politiques monétaires des différentes banques centrales. Cette étude conduit à définir le niveau de sensibilité globale du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de taux sont déterminées par :

- L'allocation de sensibilité entre les différents marchés de taux ;
- L'allocation de la sensibilité entre les différents segments des courbes de taux.

Stratégie de Crédit :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de crédit est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur les études financières concernant la solvabilité des émetteurs. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au crédit du Fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de crédit sont déterminées par :

- La sélection de titres fondée sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de qualité de crédit, de liquidité, de maturité ou sur des perspectives de recouvrement pour des émetteurs en difficulté ;
- L'allocation dette publique/dette privée ;
- L'allocation crédit sur les titres de créances et instruments monétaires publics ou privés obligations privées selon des critères de notation, de secteur, de subordination.

Stratégie de Change :

Les choix opérés par le gérant en termes d'exposition au marché de change résultent d'une analyse macro-économique globale et notamment des perspectives de croissance, d'inflation et de politiques monétaires et budgétaires des différents pays et zones économiques. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au change du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur le marché du change en fonction des anticipations de l'évolution des différentes devises sont déterminées par : l'allocation devises entre les différentes zones géographiques au travers de l'exposition générée par des titres vifs libellés en devise étrangère, ou directement via des instruments dérivés sur change.

Pour l'ensemble de ces stratégies, en plus des positions acheteuses :

Le gérant est amené à prendre des positions vendeuses (positions dites « courtes » ou « short ») sur les sous-jacents éligibles au portefeuille, lorsqu'il considère que ces sous-jacents sont surévalués par le marché, par l'utilisation d'instrument éligibles.

Le gérant met également en œuvre des stratégies de valeur relative par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille.

L'univers d'investissement pour l'ensemble des stratégies inclut les pays émergents dans les limites définies dans la section « Descriptif des catégories d'actifs et des contrats financiers et leur contribution à la réalisation de l'objectif de gestion ».

2.6 DESCRIPTIF DES CATÉGORIES D'ACTIFS ET DES CONTRATS FINANCIERS ET LEUR CONTRIBUTION À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DE GESTION

2.6.1 TITRES DE CRÉANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

L'actif net du fonds est investi au minimum à 40% en titres de créance négociables, en instruments du marché monétaire, en obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (y compris covered bonds) ou non, pouvant être indexés sur l'inflation de la zone euro ou des marchés internationaux. L'investissement dans les marchés émergents ne peut pas dépasser 25% de l'actif net, dont 10% maximum sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois). Le fonds peut investir en Chine, entre autres, directement sur le marché interbancaire chinois (CIBM).

Le fonds peut investir dans des titres de créance négociables et instruments du marché monétaire d'émetteurs privés ou publics.

La sensibilité globale du portefeuille, définie comme la variation en capital du portefeuille (en%) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts, peut différer sensiblement de celle de l'indicateur de référence. La sensibilité du fonds peut varier de -4 à +10.

Le fonds peut investir dans des instruments de dette dont la notation peut être inférieure à « investment grade ». La moyenne pondérée des notations des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct est au moins « investment grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation ou notée équivalente par la société de gestion.

Le fonds peut également investir dans des produits de taux sans notation : dans ce cas, la société procède à sa propre analyse et évaluation de la qualité de crédit.

Enfin, dans la limite de 10% de l'actif, le fonds peut être investi dans des instruments de titrisation. Les instruments concernés sont notamment des Asset Backed Securities (ABS), Enhanced Equipment Trust Certificates (EETC), Residential Mortgage-Backed Securities (RMBS), Commercial Mortgage-Backed Securities (CMBS), Collateralised Loan Obligations (CLO).

Pour l'ensemble de ces actifs, la société de gestion procède à sa propre analyse du profil rendement/risque des titres (rentabilité, qualité de crédit, liquidité, maturité). Ainsi, l'acquisition d'un titre, sa conservation ou sa cession (notamment en cas d'évolution des notations d'agences du titre) ne se fonderont pas exclusivement sur le critère de ces notations mais reposeront également sur une analyse interne par la société de gestion des risques de crédit ainsi que des conditions de marché.

Aucune contrainte d'allocation n'est imposée ni entre dette privée et publique, ni sur la maturité, ni sur la sensibilité des actifs choisis.

2.6.2 ACTIONS

Le fonds, investi au minimum à 25% de son actif net en actions, est exposé de 0% à 50% de son actif net, au travers de titres vifs ou d'instruments dérivés, aux marchés d'actions de la zone euro et/ou internationaux. Il est précisé que le fonds peut être exposé en actions des pays émergents à hauteur de 25% maximum de son actif net dont 10% maximum sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois). Le fonds peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des titres non cotés sélectionnés par le gérant.

Le fonds intervient sur des valeurs de tous secteurs, de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations.

2.6.3 DEVICES

Le fonds peut utiliser en exposition ou en couverture ou en valeur relative, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. Il peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnel sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans le but d'exposer le fonds aux devises autres que celles de valorisation ou dans le but de couvrir le fonds contre le risque de change. L'exposition nette en devises du fonds peut différer de celle de son indicateur de référence et/ou de celle du seul portefeuille d'actions et d'obligations.

2.6.4 INSTRUMENTS DERIVÉS

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le fonds intervient en exposition, en valeur relative (par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille) ou en couverture, de façon discrétionnaire, sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Les instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), le change à terme, les swaps (dont de performance), les CDS (credit default swap), les indices de CDS, les swaptions et les CFD (contract for differences), portant sur un ou plusieurs des risques ou/et instruments sous-jacents (titres vifs, indices, paniers) sur lesquels le gérant peut intervenir.

Le fonds peut utiliser des contrats d'échange de rendement global (total return swaps ou « TRS ») aux termes desquels une contrepartie cède la performance économique globale d'un sous-jacent (incluant les revenus d'intérêts et les rémunérations, les plus-values et moins-values résultant de fluctuations de prix) à une autre contrepartie. Ces TRS sont utilisés à des fins d'exposition ou de couverture et portent sur des valeurs mobilières (y compris des paniers de valeurs mobilières) telles que des actions et des obligations, ainsi que sur des indices actions et des indices obligataires éligibles. La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net. Cette exposition peut néanmoins être plus importante mais est limitée à 20% de l'actif net du fonds. Le fonds reçoit 100% des revenus nets générés par les TRS, après déduction des coûts opérationnels directs et indirects. L'utilisation de TRS entraîne un risque de contrepartie, tel que décrit dans la section « Profil de risque ».

Ces instruments dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions,
- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net,
- Devises,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

2.6.5 STRATÉGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Les instruments dérivés sur action, sur indice action ou sur panier d'actions ou d'indices actions sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse ou couvrir l'exposition d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'une zone géographique ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds aux marchés actions.

Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés actions selon les pays, les zones géographiques, secteurs économiques, émetteurs ou groupes d'émetteurs.

Les instruments dérivés de change sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse ou couvrir l'exposition d'une devise ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de change. Ils peuvent être également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de devise. Le fonds détient également des contrats de change à terme ferme de gré à gré en vue de couvrir le risque de change des parts hedgées libellées dans une devise autre que l'Euro.

Les instruments dérivés de taux d'intérêt sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse, pour couvrir l'exposition au risque de taux ou tout simplement pour ajuster la duration globale du portefeuille. Les contrats dérivés de taux sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse entre différents marchés de taux selon les pays, les zones géographiques, ou les segments de courbe.

Les instruments dérivés de crédit sur émetteur unique et sur indices de crédit sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la qualité de crédit d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, pour se protéger contre le risque de défaut d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, ou pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de crédit. Ils pourront également être utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de crédit selon des émetteurs, de groupes d'émetteurs, de secteurs économiques, de pays, de zones géographiques.

Les instruments de volatilité ou de variance sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la volatilité des marchés, pour couvrir l'exposition actions ou pour ajuster l'exposition du portefeuille à la volatilité ou la variance des marchés. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur la volatilité des marchés.

Les instruments dérivés de dividendes sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse du dividende d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs ou pour couvrir le risque de dividende d'un émetteur ou d'un groupe d'émetteurs, le risque de dividende étant le risque que le dividende d'une action ou d'un indice action ne se réalise pas comme anticipé par le marché. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse de dividendes sur le marché actions.

Les instruments dérivés sur matières premières sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse des matières premières, pour couvrir l'exposition aux matières premières ou pour ajuster l'exposition du portefeuille aux matières premières. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les matières premières.

L'exposition globale aux instruments dérivés est limitée à 500% mais peut être plus élevée sous certaines conditions détaillées à la section VI. Risque Global. Elle est contrôlée par le niveau de levier, défini comme la somme des nominaux bruts de dérivés calculée sans effet de compensation ni couverture, couplé à la limite de VaR du fonds. (cf. section VI. Risque Global).

Les instruments dérivés pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de « Best Execution/Best Selection » et à la procédure d'agrément de nouvelles contreparties. Ces contreparties sont des établissements de crédit ou des sociétés d'investissement établis dans un Etat membre de l'Union européenne, ayant reçu une notation de crédit minimale de BBB- (ou équivalente) d'au moins une des principales agences de notation de crédit. Les instruments dérivés font l'objet d'échanges de garanties, dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Contrats constituant des garanties financières ».

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds, et/ou sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés.

2.6.6 TITRES INTÉGRANT DES DÉRIVÉS

Le fonds peut investir sur des titres intégrant des dérivés (notamment warrants, obligations convertibles, obligations callables/puttables, credit linked notes (CLN), EMTN, bons de souscription à la suite d'opérations sur titres entraînant l'attribution de ce type de titres) négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces titres intégrant des dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions,
- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net,
- Devises,
- Dividendes,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

2.6.7 STRATÉGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS INTÉGRÉS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le gérant utilise des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, afin d'optimiser l'exposition ou la couverture du portefeuille en réduisant notamment le coût d'utilisation de ces instruments financiers ou en s'exposant à plusieurs facteurs de performances.

Le risque lié à ce type d'investissement est limité au montant investi pour leur achat. Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés, hors obligations contingentes convertibles et obligations callables/puttables, ne peut dépasser plus de 10% de l'actif net.

Dans la limite de 15% de l'actif net, le gérant peut investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). Ces titres présentent un rendement souvent supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée). Ils sont émis par des établissements bancaires sous la surveillance d'une autorité de tutelle. Ils peuvent associer des caractéristiques obligataires et des caractéristiques actions, car ce sont des instruments convertibles hybrides. Ils peuvent être assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les transforme en actions ordinaires en cas d'évènement déclencheur menaçant la banque émettrice.

Le fonds peut également investir en obligations callables et en obligations puttables dans la limite de 75% de son actif net. Ces titres de créances négociables comportent un élément optionnel permettant, sous certaines conditions (durée de détention, survenance d'un évènement spécifique...), le remboursement anticipé du principal à l'initiative de l'émetteur (dans le cas des obligations callables) ou à la demande de l'investisseur (dans le cas des obligations puttables).

2.6.8 OPC ET FONDS D'INVESTISSEMENT

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en :

- Parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger,
- Parts ou actions de FIA de droit français ou européen,
- Fonds d'investissement de droit étranger.

A condition que les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger respectent les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds peut investir dans des OPC gérés par Carmignac Gestion ou une société liée.

Le fonds peut avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés et «exchange traded funds ».

2.6.9 DÉPÔTS ET LIQUIDITÉS

Le fonds peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de l'actif net. Ce type d'opération sera utilisé de manière exceptionnelle.

Le fonds peut détenir des liquidités à titre accessoire, notamment pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

Le prêt d'espèces est prohibé.

2.6.10 EMPRUNTS D'ESPÈCES

Le fonds peut être emprunteur d'espèces, notamment en raison d'opérations d'investissement/désinvestissement ou de souscription/rachat. Le fonds n'ayant pas vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, ces emprunts seront temporaires et limités à 10% maximum de l'actif net du fonds.

2.6.11 ACQUISITIONS ET CESSIION TEMPORAIRE DE TITRES

Aux fins de gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le fonds peut effectuer des opérations d'acquisition/cession temporaires de titres, (opérations de financement sur titres) portant sur des titres financiers éligibles au fonds (essentiellement actions et instruments du marché monétaire), jusqu'à 20% de son actif net. Ces opérations sont réalisées afin d'optimiser les revenus du fonds, placer sa trésorerie, ajuster le portefeuille aux variations d'encours, ou mettre en œuvre les stratégies décrites précédemment. Ces opérations consistent en des opérations de :

- Prise et mise en pensions de titres ;
- Prêt/Emprunt de titres.

La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net.

La contrepartie à ces opérations est CACEIS Bank, Luxembourg Branch. CACEIS Bank, Luxembourg Branch ne dispose d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds. Dans le

cadre de ces opérations, le fonds peut recevoir/verser des garanties financières (« collateral ») dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières».

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique Frais et commissions.

2.7 CONTRATS CONSTITUANT DES GARANTIES FINANCIÈRES

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition/cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir ou donner des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son risque global de contrepartie.

Les garanties financières sont essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat, bons du Trésor, (...) pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres. Toutes les garanties financières, reçues ou données, sont transférées en pleine propriété.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% de l'actif net du fonds lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de son actif net dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière (« collateral ») reçue et servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les éléments suivants :

- Elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations ou bons du trésor de toute maturité émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;
- Elle est détenue auprès du Dépositaire du fonds ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- Elle respecte à tout moment conformément à la réglementation en vigueur les critères en termes de liquidité, d'évaluation (a minima quotidienne), de qualité de crédit des émetteurs (de notation minimum AA-), de faible, corrélation avec la contrepartie et de diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net ;
- Les garanties financières en espèces seront majoritairement placées en dépôts auprès d'entités éligibles et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension, et dans une moindre mesure en obligations d'Etat ou bons du trésor de haute qualité et en OPC monétaires à court terme.

Les obligations d'Etat et les bons du trésor reçues en garantie financière font l'objet d'une décote comprise entre 1 et 10%. Celle-ci est fixée contractuellement par la société de gestion avec chaque contrepartie.

2.8 PROFIL DE RISQUE

Le fonds est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments sont sensibles aux évolutions et aux aléas du marché.

Le profil de risque du fonds est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de CARMIGNAC GESTION, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

a) Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du fonds dépendra des sociétés sélectionnées et de l'allocation d'actifs définie par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

b) Risque de perte en capital : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

c) Risque action : Le fonds étant exposé au risque des marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de variation à la hausse ou à la baisse des marchés actions.

d) Risque de change : Le risque de change est lié à l'exposition, via des investissements et par des interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds. La fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du fonds. Pour les parts hedgées libellées dans une devise autre que l'euro, le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

e) Risque de taux d'intérêt : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux. Lorsque la sensibilité du portefeuille est positive, une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. Lorsque la sensibilité est négative, une baisse des taux d'intérêts peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille.

f) Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notations financière, la valeur des obligations peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, il existe un risque de crédit plus spécifique et lié à l'utilisation des dérivés de crédit (Credit Default Swaps). Les CDS peuvent également porter sur des indices.

But de l'utilisation de CDS par le gérant	Perte en valeur sur la position CDS
Vente protection	En cas de détérioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent
Achat protection	En cas d'amélioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent

Ce risque de crédit est encadré par une analyse qualitative sur l'évaluation de la solvabilité des entreprises (par l'équipe d'analystes crédit).

g) Risque lié aux pays émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, et les variations de cours peuvent y être élevées.

h) Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : Un titre est classé « spéculatif » lorsque sa notation est inférieure à « investment grade ». La valeur des obligations classées « spéculatif » peut baisser de façon plus importante et plus rapide que celles des autres obligations et impacter négativement la valeur liquidative du fonds qui peut baisser.

i) Risques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (CoCos) : Risque lié au seuil de déclenchement : ces titres comportent des caractéristiques qui leur sont propres. La survenance de l'évènement contingent peut amener une conversion en actions ou encore un effacement temporaire ou définitif de la totalité ou d'une partie de la créance. Le niveau de risque de conversion peut varier par exemple selon la distance d'un ratio de capital de l'émetteur à un seuil défini dans le prospectus de l'émission. Risque de perte de coupon : sur certains types de CoCos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé par l'émetteur. Risque lié à la complexité de l'instrument : ces titres sont récents, leur comportement en période de stress n'a pas été totalement éprouvé. Risque lié au report de remboursement et/ou non remboursement : les obligations convertibles contingentes sont des instruments perpétuels, remboursables aux niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente. Risque de structure de capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital, alors que les détenteurs d'actions du même émetteur ne la subissent pas. Risque de liquidité : comme pour le marché des obligations à haut rendement, la liquidité des obligations contingentes convertibles peut se trouver significativement affectée en cas de période de trouble sur les marchés.

j) Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

k) Risque lié aux investissements en Chine : Les investissements en Chine sont exposés au risque politique et social (réglementations contraignantes susceptibles de modifications unilatérales, instabilité sociale, et..), au risque économique, du fait d'un cadre juridique et réglementaire moins développé que le cadre européen, et au risque boursier (marché volatile et instable, risque de suspension brutal de cotation,..). Le fonds est exposé au risque lié au statut et à la licence RQFII ; attribuée en 2014 à Carmignac Gestion pour le compte des OPC gérés par les sociétés de gestion du groupe. Son statut est soumis à l'examen constant des autorités chinoises et peut être à tout moment revu, réduit ou retiré, ce qui peut

affecter la valeur liquidative du fonds. Enfin le fonds est exposé au risque lié aux investissements effectués à travers la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect (« Stock Connect »), qui permet d'investir sur le marché de Hong-Kong sur plus de 500 titres cotés à Shanghai. Ce système comporte de par sa structuration des risques plus élevés de contrepartie et de livraison des titres.

l) Risque lié aux indices de matières premières : La variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

m) Risque lié à la capitalisation : Le fonds peut être exposé à des marchés actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse étant en général plus réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc en être affectée.

n) Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie sur des contrats financiers de gré à gré ou des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires des titres à honorer ses obligations contractuelles. Le fonds y est exposé par le biais des contrats financiers de gré à gré conclus avec les différentes contreparties. Pour réduire l'exposition du fonds au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer des garanties au bénéfice du fonds.

o) Risque de volatilité : La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le fonds est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés ayant pour sous-jacent la volatilité ou la variance.

p) Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres : L'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative du fonds.

q) Risque juridique : Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.

r) Risque lié à la réutilisation des garanties financières : Le fonds n'envisage pas de réutiliser les garanties financières reçues, mais dans le cas où il le ferait, il s'agit du risque que la valeur résultante soit inférieure à la valeur initialement reçue.

s) Risque lié aux titres non cotés : Ces titres comportent un risque de liquidité du fait de l'absence de marché actif et de la nature des émetteurs ; ces titres comportent également un risque de valorisation et de volatilité compte tenu de l'absence de cotation et de référence de marché. L'impossibilité de vendre ces titres aux heures et aux prix initialement prévus peut donc avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

t) Risque de durabilité : Désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, si il ou elle se produit, peut avoir un impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements et, à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

✓ Intégration du risque de durabilité dans les décisions d'investissement :

Les investissements du fonds sont exposés à des risques de durabilité qui représentent un risque important potentiel ou réel pour maximiser les rendements ajustés au risque à long terme. La société de gestion a par conséquent intégré l'identification et l'évaluation des risques de durabilité dans ses décisions d'investissement et ses processus de gestion des risques à travers un processus en 3 étapes :

1/ Exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. La société de gestion a mis en place une politique d'exclusion qui prévoit, entre autres, des exclusions d'entreprises et des seuils de tolérance pour des activités dans des domaines tels que les armes controversées, le tabac, les divertissements pour adultes, les producteurs de charbon thermique et les sociétés de production d'électricité. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'exclusion dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

2/ Intégration : la société de gestion intègre l'analyse ESG aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des sociétés émettrices dans l'univers d'investissement avec une couverture supérieure à 90% des obligations d'entreprise et des actions. Le système de recherche ESG propriétaire de Carmignac, START, est utilisé par la société de gestion pour évaluer les risques de durabilité. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la politique d'intégration ESG et aux informations sur le système START disponibles dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

3/ Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés, et notamment les sociétés émettrices, sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale ou de gouvernance spécifique, un impact durable, des comportements controversés ou lors des décisions de vote par procuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'engagement à l'adresse disponible dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

✓ Impacts potentiels du risque de durabilité sur les rendements du fonds :

Les risques de durabilité peuvent avoir des effets négatifs sur la durabilité en termes d'impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements, la valeur liquidative du fonds et, en fin de compte, sur le rendement des investissements des investisseurs.

La société de gestion peut surveiller et évaluer l'importance financière des risques de durabilité sur le rendement financier d'une société détenue de plusieurs manières :

- Environnement : la société de gestion estime que si une entreprise ne tient pas compte de l'impact environnemental de ses activités et de la production de ses biens et services, une entreprise pourrait subir une détérioration du capital naturel, des amendes environnementales ou une baisse de la demande des clients pour ses biens et services. Par conséquent, l'empreinte carbone, la gestion de l'eau et des déchets, l'approvisionnement et les fournisseurs sont surveillés le cas échéant pour l'entreprise.
- Social : La société de gestion considère que les indicateurs sociaux sont importants pour surveiller le potentiel de croissance à long terme et la stabilité financière d'une entreprise. Ces politiques sur le capital humain, les contrôles de sécurité des produits et la protection des données des clients font partie des pratiques importantes qui sont surveillées.
- Gouvernance : La société de gestion considère qu'une mauvaise gouvernance d'entreprise peut entraîner un risque financier. Par conséquent, l'indépendance du conseil d'administration, la composition et les compétences du comité de direction, le traitement des actionnaires minoritaires et la rémunération sont des facteurs clés étudiés. En outre, le comportement des entreprises en matière de pratiques comptables, fiscales et anti-corruption est vérifié.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.9 SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL D'INVESTISSEUR TYPE

Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S.person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

En dehors de cette exception, le fonds est ouvert à tous souscripteurs.

Le fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de comptes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce fonds au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précitée, de son patrimoine personnel, de ses besoins et de ses objectifs propres.

3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

3.1 COMMENTAIRE DE GESTION



En 2024, Carmignac Patrimoine (Part A EUR Acc - FR0010135103) enregistre une hausse de +7.06% contre +11.44% pour son indicateur de référence (40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement).

Sur l'année, la trajectoire économique des États-Unis s'est nettement distinguée de celle des autres grandes régions du monde. Malgré les incertitudes de mi-année, l'exceptionnalisme économique américain a persisté. En revanche, la dynamique économique européenne s'est considérablement détériorée tout au long de l'année. Cette fracture transatlantique a été exacerbée par les bouleversements politiques en France et en Allemagne. Au premier semestre 2024, la désinflation généralisée a conduit les banques centrales à se sentir suffisamment confiantes pour commencer dès l'été à normaliser leur politique monétaire. Toutefois, la dernière ligne droite s'est révélée être plus ardue que les marchés ne l'avaient anticipé et, en dehors de l'Europe, les investisseurs ont révisé à la baisse leurs prévisions de baisse de taux. Pendant ce temps, en Asie, l'activité économique de la Chine est restée faible, sous l'effet de la baisse du marché de l'immobilier et de la frilosité des consommateurs.

L'année 2024 s'est révélée exceptionnelle pour les marchés financiers, avec des performances positives dans toutes les classes d'actifs. Le marché boursier américain a connu une croissance spectaculaire, propulsant les principaux indices vers de nouveaux sommets historiques. Cette performance exceptionnelle s'explique par trois facteurs clés : des bénéfices d'entreprises robustes, un assouplissement de la politique monétaire, et un engouement marqué pour l'intelligence artificielle (IA) au premier semestre, suivi par l'anticipation d'un possible retour de Donald Trump au second semestre. L'enthousiasme pour l'IA a entraîné une concentration significative des gains sur un nombre restreint d'entreprises technologiques à forte capitalisation, gonflant ainsi leurs multiples d'évaluation. Sur le front européen, après un premier trimestre prometteur, les actions ont perdu de leur élan, pénalisées par l'instabilité politique, la faiblesse économique et une exposition limitée à l'IA. Quant aux marchés émergents, malgré une reprise tardive des actions chinoises et de solides performances en Inde et à Taïwan, ils n'ont pas été en mesure de rivaliser avec les performances enregistrées aux États-Unis.

Le marché obligataire a connu une année 2024 marquée par une forte volatilité et des performances contrastées, déjouant les prévisions initiales d'une année faste portée par les anticipations de baisses des taux d'intérêt. Les obligations souveraines européennes ont surclassé leurs homologues américaines, le ralentissement économique renforçant la conviction d'une trajectoire baissière des taux en Europe. Sur le marché des changes, le dollar s'est distingué par sa robustesse, reflétant la résilience de l'économie américaine. Dans ce contexte, les actifs à risque ont brillé, notamment les obligations à haut rendement qui se sont imposées comme le segment le plus performant du marché obligataire. Les matières premières n'ont pas été en reste, avec une attention particulière portée aux métaux précieux : l'or et l'argent ont enregistré des gains impressionnants, dépassant les 30% sur l'année.

La performance du fonds en 2024 peut être analysée en deux phases distinctes. Le premier semestre a été marqué par notre optimisme macroéconomique, particulièrement en faveur de l'économie américaine. Nous anticipons une croissance vigoureuse accompagnée d'une désinflation progressive,

ainsi qu'un cycle coordonné d'assouplissement monétaire, quoique moins prononcé que les attentes du marché. Ces perspectives favorables nous ont conduits à maintenir une exposition importante aux actifs risqués, notamment les actions et le crédit, une stratégie qui s'est révélée judicieuse. Notre approche prudente concernant les taux d'intérêt s'est également avérée payante. Durant cette période, le fonds a surpassé son indice de référence, principalement grâce aux excellentes performances du secteur technologique, en particulier dans la filière des semi-conducteurs, ainsi qu'aux stratégies de portage sur le crédit et à notre exposition sur les valeurs aurifères.

À l'approche de l'été, nous avons adopté une posture plus prudente concernant la désinflation et son impact potentiel sur les marchés, notamment sur les actifs risqués. Cette décision a entraîné deux ajustements stratégiques majeurs : une réduction de notre exposition aux actions à environ 35 % et une réévaluation à la baisse des valorisations de nos convictions actions. Le ratio Cours/Bénéfice (P/E) moyen est ainsi passé de 25 en avril à 18 en novembre, tout en renforçant le facteur qualité dans le portefeuille. Malheureusement, ces ajustements n'ont pas produit les résultats escomptés. La seconde moitié de l'année a été marquée par un phénomène d'exceptionnalisme américain, amplifié par l'élection de Trump, favorisant une hausse significative des valeurs de croissance cycliques et non rentables. Cette tendance a impacté négativement la performance relative du portefeuille. Néanmoins, notre gestion active de la duration, maintenue à un niveau très faible voire négatif, associée à une stratégie de pentification de la courbe des taux et une exposition aux taux réels, s'est révélée bénéfique. Enfin, l'instabilité politique en Europe couplé à des indicateurs économiques défavorables ont pesé sur l'euro face au dollar, affectant davantage la performance relative du fonds au cours de l'année.

3.2 TABLEAU DES PERFORMANCES ANNUELLES DES DIFFÉRENTES PARTS DE CARMIGNAC PATRIMOINE SUR L'ANNÉE 2024

Part	ISIN	Devise	Performance 2024	Indicateur de référence *
A EUR ACC	FR0010135103	EUR	4.25%	11.44%
A CHF ACC HDG	FR0011269596	CHF	7.06%	11.44%
A EUR YDIS	FR0011269588	EUR	7.06%	11.44%
A JPY INC	FR0011443852	JPY	3.19%	11.44%
A USD ACC HDG	FR0011269067	USD	8.60%	11.44%
B JPY INC	FR0011443860	JPY	12.18%	16.45%
E EUR ACC	FR0010306142	EUR	6.52%	11.44%

*40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur)

3.3 PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ELI LILLY & CO	76 550 929,58	248 503 343,95
NVIDIA CORP	93 982 184,93	216 816 214,18
META PLATFORMS INC-CLASS A	83 345 072,06	214 920 495,34
ALPHABET INC-CL A	151 383 737,02	130 385 475,20
NOVO NORDISK A/S-B	81 021 898,89	150 476 966,26
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	214 636 646,71	8 671 404,77
BROADCOM INC	122 370 302,66	92 155 257,37
MICROSOFT CORP	92 088 766,43	122 141 203,60
AMAZON.COM INC	89 975 668,54	117 265 936,20
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	0,00	188 529 807,12

3.4 TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

3.4.1 EXPOSITION OBTENUE AU TRAVERS DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS AU 31/12/2024

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00**

- o Prêts de titres : 0,00

- o Emprunt de titres : 0,00

- o Prises en pensions : 0,00

- o Mises en pensions : 0,00

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 25 777 597 543,50**

- o Change à terme : 2 583 902 182,15

- o Future : 12 284 599 099,06

- o Options : 783 301 477,79

- o Swap : 10 125 794 784,70

3.4.2 IDENTITÉ DE LA/DES CONTREPARTIE(S) AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS AU 31/12/2024

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BARCLAYS BANK IRELAND PLC BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACEIS BANK LUXEMBOURG CITIBANK NA DUBLIN CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CREDIT AGRICOLE CIB DEUTSCHE BANK FRANCFORT GOLDMAN SACHS INTL LTD HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH) NATWEST MARKETS N.V. NEWEDGE GROUP NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH STANDARD CHARTERED BANK UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

3.4.3 GARANTIES FINANCIÈRES REÇUES PAR L'OPCVM AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE DE CONTREPARTIE AU 31/12/2024

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	13 450 000,00
Total	13 450 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

3.4.4 REVENUS ET FRAIS OPÉRATIONNELS LIÉS AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU 30/12/2023 AU 31/12/2024

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

3.5 TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISES DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

4.1 POLITIQUE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.carmignac.com ». Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

4.2 CARACTÉRISTIQUES EXTRA-FINANCIÈRES

Au 31/12/2024, le produit financier était classé article 8 au sens de la Directive Européenne « SFDR ». Les informations réglementaires requises se situent en annexe du présent rapport.

4.3 MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode utilisée pour déterminer le risque global du fonds est la méthode de la VaR (Value at Risk) relative par rapport à un portefeuille de référence (l'indicateur de référence du fonds est son portefeuille de référence), sur un historique de deux ans, avec un seuil de confiance à 99% sur 20 jours. Le niveau de levier attendu calculé comme la somme des montants nominaux sans compensation ni couverture est de 200% mais peut être plus élevé sous certaines conditions.

Les niveaux de VaR maximum, minimum et moyen au cours de l'exercice sont repris dans le tableau ci-dessous.

Au 31/12/2024, Carmignac Gestion utilise les données de VaR relative en ligne avec la méthodologie de suivi du risque global du portefeuille.

	VaR 99%, 20 jours		
	Min	Moyen	Max
Carmignac Patrimoine	3,71	5,77	8,56

4.4 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de Carmignac Gestion SA est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance comme définies par la Directive OPCVM du Parlement Européen et du Conseil n°2009/65/CE du 13 juillet 2009 et n°2014/91/UE du 23 Juillet 2014 et des orientations émises par l'ESMA en date du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575) et par la Directive AIFM du Parlement Européen et du Conseil n°2011/61/UE.

Elle promeut une gestion des risques saine et efficace et elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle promeut notamment l'association des collaborateurs aux risques afin d'assurer que le Personnel Identifié soient pleinement engagé dans la performance à long terme de la Société.

La politique de rémunération a été approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base a minima annuelle par le comité de rémunération et de nomination et par le Conseil d'administration et adaptés au cadre réglementaire en constante évolution. Les détails de la politique de rémunération incluant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que les informations sur le comité de rémunération et de nomination peuvent être trouvés sur le site web suivant: www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération est mis à disposition gratuitement sur demande.

4.4.1 PARTIE VARIABLE : DÉTERMINATION ET ÉVALUATION

La rémunération variable dépend à la fois de la réussite individuelle du collaborateur et de la performance de la Société dans son ensemble.

L'enveloppe des rémunérations variables est déterminée en fonction du résultat Carmignac Gestion SA au cours de l'exercice écoulé, en veillant à ce que le niveau de fonds propres reste suffisant. Elle est ensuite distribuée entre les différents services en fonction de l'évaluation de leur performance et, au sein de chaque service, en fonction de l'évaluation des performances individuelles des collaborateurs.

Le montant de la part variable de la rémunération revenant à chaque collaborateur reflète sa performance et l'atteinte des objectifs qui lui ont été fixés par la Société.

Ces objectifs peuvent être de nature quantitative et/ou qualitative et sont liés à la fonction du collaborateur. Ils prennent en compte les comportements individuels afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme. Il est notamment pris en compte la pérennité des actions menées par le salarié et leur intérêt à long et moyen terme pour l'entreprise, l'implication personnelle du collaborateur et la réalisation des tâches confiées.

4.4.2 EXERCICE 2023

La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2023 d'une évaluation interne et indépendante laquelle a vérifié le respect des politiques et procédures de rémunération adoptées par le Conseil d'administration de Carmignac Gestion.

4.4.3 EXERCICE 2024

Le rapport annuel du Conseil d'administration de Carmignac Gestion est accessible sur le site web de Carmignac (www.carmignac.com).

Année 2024	
Nombre de collaborateurs	170
Salaires fixes versés en 2024	14 814 665,53 €
Rémunérations variables totales versées en 2024	38 348 894,36 €
Rémunérations totales versées en 2024	53 163 559,89 €
> dont preneurs de risque	39 937 571,06 €
> dont non-preneurs de risque	13 225 988,83 €

Figure ci-après le tableau des rémunérations 2024 de Carmignac UK Limited, société de gestion agréée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, à qui la gestion de portefeuille est partiellement déléguée pour le FCP.

Année 2024	
Nombre de collaborateurs	85
Salaires fixes versés en 2024'	7 604 386,41 €
Rémunérations variables totales versées en 2024	27 068 624,66 €
Rémunérations totales versées en 2024	34 673 011,07 €
> dont preneurs de risque	29 685 814,02 €
> dont non-preneurs de risque	4 987 197,04 €

4.5 CHANGEMENTS SUBSTANTIELS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNÉE

En date du 27 septembre 2024, plusieurs modifications ont été apportées à l'annexe SFDR du portefeuille. Ces modifications concernaient :

- La sélectivité avec un univers d'investissement initial est réduit de 25%.
- Des précisions sur la composition de l'univers d'investissement initial :
 - o « ICE BofA Global Corporate, ICE BofA Global High Yield, et ICE BofA Emerging Market Corporate Plus »
- L'ajustement des fourchettes de notation START (outil de notation ESG propriétaire Carmignac) pour la réduction de l'univers d'investissement :
- L'ajout du cadre d'analyse ESG propre aux instruments dérivés.

BILAN DE CARMIGNAC PATRIMOINE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	2 710 126 612,94
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 710 126 612,94
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	3 164 226 190,50
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 164 226 190,50
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3 923,09
OPCVM	3 923,09
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	156 960 507,27
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	6 031 317 233,80
Créances et comptes d'ajustement actifs	356 381 388,80
Comptes financiers	126 500 030,61
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	482 881 419,41
Total de l'actif I+II	6 514 198 653,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	5 697 956 686,14
Report à nouveau sur revenu net	3 515 714,61
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	12 410 798,22
Résultat net de l'exercice	399 740 585,41
Capitaux propres I	6 113 623 784,38
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	6 113 623 784,38
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	214 155 493,76
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	214 155 493,76
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	69 858 626,60
Concours bancaires	116 560 748,47
Sous-total autres passifs IV	186 419 375,07
Total Passifs : I+II+III+IV	6 514 198 653,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTE DE RÉSULTAT DE CARMIGNAC

PATRIMOINE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	24 639 512,70
Produits sur obligations	151 474 815,65
Produits sur titres de créances	42 631,07
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	103 687 118,27
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	21 566 005,64
Sous-total produits sur opérations financières	301 410 083,33
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-227 512 761,80
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-5 945 260,95
Sous-total charges sur opérations financières	-233 458 022,75
Total revenus financiers nets (A)	67 952 060,58
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-98 837 599,00
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-98 837 599,00
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-30 885 538,42
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 968 520,05
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-28 917 018,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	290 803 352,13
Frais de transactions externes et frais de cession	-18 155 728,46
Frais de recherche	-2 679 713,97
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	269 967 909,70
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-18 819 734,12
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	251 148 175,58

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	187 267 163,67
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	10 682 359,50
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	197 949 523,17
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-20 440 094,97
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	177 509 428,20
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	399 740 585,41

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLE DE CARMIGNAC PATRIMOINE

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A1. CARACTÉRISTIQUES ET ACTIVITÉ DE L'OPC À CAPITAL VARIABLE

A1a. STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 3 ans. La recherche de performance se fait au travers d'une gestion active et flexible sur les marchés actions, de taux, de change et de crédit, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché. En cas d'anticipations adverses sur l'évolution des marchés, le fonds peut adopter une stratégie défensive.

De surcroît, le fonds cherche à investir de manière durable et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Les modalités d'application de la démarche d'investissement socialement responsable sont décrites dans l'annexe « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » ci-dessous et sont disponibles sur le site internet www.carmignac.com.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	11 289 928 665,02	10 257 961 481,64	7 752 696 835,76	6 562 183 787,17	6 113 623 784,38
Part A CHF Acc Hdg en CHF					
Actif net en CHF	24 049 299,77	22 021 661,60	17 118 920,80	12 336 121,24	10 233 065,38
Nombre de titres	195 791,665	181 480,574	156 400,426	112 829,149	89 775,949
Valeur liquidative unitaire en CHF	122,83	121,34	109,45	109,33	113,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	7,66	11,24	5,30	-1,77	2,19
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,40	0,07	0,38	1,02	-0,52
Part A EUR Acc en EUR					
Actif net	9 877 857 506,19	8 952 723 387,96	6 721 315 353,73	5 711 886 055,38	5 350 784 807,18
Nombre de titres	13 792 406,205	12 610 927,797	10 448 099,530	8 687 507,295	7 601 484,832
Valeur liquidative unitaire	716,18	709,91	643,30	657,48	703,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	48,69	42,72	4,17	-27,74	29,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,85	0,43	1,50	5,92	-3,01
Part A EUR Y dis en EUR					
Actif net	125 670 904,39	124 078 245,87	96 069 266,54	77 015 412,37	66 250 895,50
Nombre de titres	1 040 028,837	1 035 901,017	885 686,264	705 466,054	575 707,620
Valeur liquidative unitaire	120,83	119,77	108,46	109,16	115,07
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	1,40	0,76	2,06
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	13,06	20,27	19,57	14,18	16,89
Distribution unitaire sur revenu	0,00	0,07	0,25	0,99	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,04	0,05	0,06	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,47	0,00	0,00	0,00	-0,48

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part A JPY Inc en JPY					
Actif net en JPY	10 639 588 784,00	9 121 456 013,00	7 656 437 777,00	6 006 410 738,00	4 784 451 766,00
Nombre de titres	833 961	717 363	666 126	530 264	409 328
Valeur liquidative unitaire en JPY	12 757,00	12 715,00	11 493,00	11 327,00	11 688,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	15,55	18,85	11,80	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-1,97	-1,85
Distribution unitaire sur revenu en EUR	0,33	0,30	0,28	0,26	0,24
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,03	0,03	0,03	0,00	0,04
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	3,58	3,84	4,27	5,08	4,88
Part A USD Acc Hdg en USD					
Actif net en USD	49 091 522,46	42 895 218,04	31 292 853,81	25 836 989,96	25 403 898,38
Nombre de titres	351 533,190	307 837,462	244 396,457	193 646,725	175 315,054
Valeur liquidative unitaire en USD	139,64	139,34	128,04	133,42	144,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,95	16,78	9,71	-6,97	13,62
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,63	0,07	-0,12	1,08	-0,56
Part B JPY Inc en JPY					
Actif net en JPY	6 075 556 933,00	5 207 449 814,00	4 734 114 410,00	4 723 878 499,00	4 679 836 027,00
Nombre de titres	461 947	384 487	357 752	315 137	278 316
Valeur liquidative unitaire en JPY	13 152,00	13 543,00	13 232,00	14 989,00	16 814,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	12,48	18,70	19,31	15,25	19,50
Distribution unitaire sur revenu en EUR	0,33	0,30	0,28	0,26	0,24
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,03	0,03	0,03	0,00	0,05
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	3,89	4,18	4,66	5,73	5,55

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part E EUR Acc en EUR					
Actif net	1 091 723 975,85	1 012 767 291,29	800 665 061,45	667 722 502,73	602 974 756,35
Nombre de titres	6 215 506,397	5 845 972,676	5 120 633,069	4 199 177,596	3 559 722,813
Valeur liquidative unitaire	175,64	173,24	156,36	159,01	169,38
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	11,97	10,46	1,02	-6,72	7,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,42	-0,78	-0,26	0,66	-1,56
Part X EUR Acc en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	19 962,39
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	200,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	99,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,15
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,02

A2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes. Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Compte tenu de la nature des titres dans le portefeuille du fonds CARMIGNAC PATRIMOINE, la société de gestion a décidé de maintenir une méthode de valorisation des obligations concernées basée sur des contributions (contributions de prestataires financiers relevées sur Bloomberg). La société de gestion

procède à un réexamen régulier de la pertinence de l'utilisation de cette méthode. Ces titres représentent 0,34 % de l'actif net du fonds le 31/12/2024.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS :

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spread de crédit alimentés sur des bases de données financières.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Instruments financiers

LIBELLE	DESCRIPTIONS
ITRAXX XOVER S42 V1	Credit Default Swap (CDS)
ITRAXX EUR XOVER S40	Credit Default Swap (CDS)
CGUSHOMB CITI 0325	BASKET - FORWARD SUR PANIER D'ACTIONS
GDMNTR BOFA 0325	BASKET - FORWARD SUR PANIER D'ACTIONS
JP MORGAN AG FRANKFU	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
GOLDMAN SACHS INTL	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
GS ARM HOLDIN 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
GS INTEL CORP 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
GS MARVELL TE 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
SBUX GS USD 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
GS LVMH MOET 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
GS DR ING HC F	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS STARBUCKS 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS PORSCHE EUR 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION

UBS INTEL COR 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS ON SEMICO 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS ARM HOLDINGS 123	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
UBS NXP SEMIC 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
GS PALANTIR T 1230	CONTRACT FOR DIFFERENCE SUR ACTION
SOFRRATE 3M 1225	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO BUND 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
US TBOND 30 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO BTP 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
SHORT EUR-BTP 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
CBOT USUL 30A 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
US 10YR NOTE 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO-OAT 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
TU CBOT UST 2 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
JAP GOVT 10 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
FV CBOT UST 5 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
US 10Y ULT 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
EC EURUSD 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
DJ STX600 AUT 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
CME AUD/USD 0325	Futures étrangers - Marché règlementé
EURUSD C1.1 0225	Options étrangers - Marché règlementé
EURUSD C1.1 0225	Options étrangers - Marché règlementé
CRX_/0225/P130.5	Options étrangers - Marché règlementé
EAAP/0325/P180.0	Options étrangers - Marché règlementé
INTEL 250321 P15	Options étrangers - Marché règlementé
APPLE 250221 P210	Options étrangers - Marché règlementé
EAAP/0825/P210.0	Options étrangers - Marché règlementé
ECVS/0325/P50.0	Options étrangers - Marché règlementé
INDX/0125/P20050.0	Options étrangers - Marché règlementé
IVIX/0125/C19.0	Options étrangers - Marché règlementé
IVIX/0125/C20.0	Options étrangers - Marché règlementé
IVIX/0125/C18.0	Options étrangers - Marché règlementé
INDX/0325/P21000.0	Options étrangers - Marché règlementé
I_ND/0325/P21000.0	Options étrangers - Marché règlementé
ISP_/0225/P5600.0	Options étrangers - Marché règlementé
S EURIBOR6M / 3.052	Swap option
S EURIBOR6M / 2.88	Swap option
B EURIBOR6M / 2.7	Swap option
EURIBOR6M/2.52 2030	Swap option
EURIBOR6M / 2.4 2025	Swap option
3.7 / USD_SOFR 2025	Swap option
FIX/2.658/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.658/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.652/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.652/CPURNSA	Swap d'inflation

FIX/2.6625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.4795/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.4795/CPURNSA	Swap d'inflation
2.5277/CPURNSA	Swap d'inflation
2.5277/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX 2.581/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX 2.581/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.45/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.45/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.47/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.47/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.465/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.465/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5525/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5525/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.535/CPRUNSA	Swap d'inflation
FIX/2.535/CPRUNSA	Swap d'inflation
FIXE/2.535/CPURNSA	Swap d'inflation
FIXE/2.535/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5225/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5225/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.57625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.57625/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.585/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.585/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.512/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.512/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.457/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.457/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.505/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.505/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.209/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.209/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.004/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.004/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.2375/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.2375/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.2345/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.2345/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6145/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6145/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.615/CPURNSA	Swap d'inflation

FIX/2.615/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6172 CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6172 CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/1.8642/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/1.8642/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/12.109/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/12.109/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/12.0/BZDIOV/0.0	Swap de taux
FIX/12.0/BZDIOV/0.0	Swap de taux
FIX/8.50 /MXIBTI/0.0	Swap de taux
FIX/8.50 /MXIBTI/0.0	Swap de taux
FIX/4.4413/SOFFRATE/	Swap de taux
FIX/4.4413/SOFFRATE/	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	Swap de taux
FIX/4.5163/SOFFRATE/	Swap de taux
FIX/4.5163/SOFFRATE/	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	Swap de taux
FIX/10.537/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.537/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.505/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.505/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/3.3393/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/3.3393/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/4.3023/SOFFRATE/	Swap de taux
FIX/4.3023/SOFFRATE/	Swap de taux
FIX/4.3113/SOFFRATE/	Swap de taux
FIX/4.3113/SOFFRATE/	Swap de taux
E6R/0.0/FIX/2.485	Swap de taux
E6R/0.0/FIX/2.485	Swap de taux
FIX/10.545/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.545/BZDIOV/0.	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.6	Swap de taux
SOFFRATE/0.0/FIX/3.6	Swap de taux
FIX/11.705/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/11.705/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/12.2/BZDIOV/0.0	Swap de taux
FIX/12.2/BZDIOV/0.0	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.382	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.382	Swap de taux

CHFOIS/0.0/FIX/0.37	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.37	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.377	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.377	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.388	Swap de taux
CHFOIS/0.0/FIX/0.388	Swap de taux
MXIBTI/0.0/FIX/8.5	Swap de taux
MXIBTI/0.0/FIX/8.5	Swap de taux

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées auprès de 2 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur. Pour la dette court terme (souveraine en particulier), la note court terme de l'émetteur est retenue en cas d'absence de note d'émission

2ème niveau : la note la plus haute est retenue parmi celles disponibles des 2 agences de notation. Si l'écart entre les notes disponibles est considéré comme important ou s'il est identifié que l'élément est sujet à un événement ayant un impact significatif sur sa qualité de crédit, l'opportunité d'un recours à une notation interne est étudiée.

Si aucune note n'est disponible, une notation interne est systématiquement attribuée à l'élément.

La méthodologie de notation interne est basée sur une analyse fondamentale de l'émetteur en tenant compte des spécificités de l'émission.

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011269588 - Part A EUR Y dis : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0011269067 - Part A USD Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0011269596 - Part A CHF Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0010306142 - Part E EUR Acc : Taux de frais maximum de 2% TTC

FR0010135103 - Part A EUR Acc : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR001400TXI4 - Part X EUR Acc : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0011443860 - Part B JPY Inc : Taux de frais maximum de 1% TTC

FR0011443852 - Part A JPY Inc : Taux de frais maximum de 1% TTC

Des frais de recherche sont provisionnés à chaque VL sur la base d'un budget annuel de 2 679 713,97€.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance se fonde sur la comparaison sur l'exercice, entre la performance de chaque part du fonds (sauf pour les parts non hedgées) et l'indicateur de référence du fonds, fonds composé à 20% d'€STER capitalisé, pour 40% l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD) et pour 40% l'indice mondial obligataire ICE BofA Global Government. Concernant les parts non hedgées, la commission de surperformance est calculée sur la base de la performance de la part, comparée à la performance de l'indicateur de référence converti dans la devise de la part.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée, une provision quotidienne de 20% maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance, par rapport à cet indice, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Toute sous-performance de la part par rapport à l'Indicateur de référence au cours de la période de référence de 5 ans ou depuis le lancement de la part (la période la plus courte étant retenue) est compensée avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. La performance du fonds est représentée par la valeur de ses actifs bruts, nette de tous frais, avant provision de la commission de surperformance et en tenant compte des souscriptions et des rachats. La commission de surperformance pourrait également être due si la part a surperformé l'indice de référence mais a affiché une performance négative.

Si le fonds est éligible à la provision d'une commission de surperformance, alors:

- En cas de souscriptions, un mécanisme de neutralisation de l'« effet volume » de ces parts souscrites dans le calcul de la commission de surperformance est appliqué. Il consiste à retirer systématiquement de la provision quotidienne la quote-part de la commission de surperformance effectivement provisionnée induite par ces nouvelles parts souscrites;
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est acquise à la société de gestion selon le principe de « cristallisation ». La totalité de la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part B JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part A EUR Y dis	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part A CHF Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Part A USD Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Part E EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part X EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation

B. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DE FINANCEMENT

B1. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DE FINANCEMENT

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	6 562 183 787,17
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	423 791 186,10
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 308 086 954,96
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-30 885 538,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	269 967 909,70
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	197 949 523,17
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-628 152,52
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-482 218,10
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-185 757,76
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	6 113 623 784,38

B2. RECONSTITUTION DE LA LIGNE « CAPITAUX PROPRES » DES FONDS DE CAPITAL INVESTISSEMENT ET AUTRES VÉHICULES

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS AU COURS DE L'EXERCICE

B3a. NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES ET RACHÉTÉES PENDANT L'EXERCICE

	En parts	En montant
Part A CHF Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	8 466,782	1 012 374,41
Parts rachetées durant l'exercice	-31 519,982	-3 759 066,03
Solde net des souscriptions/rachats	-23 053,200	-2 746 691,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	89 775,949	
Part A EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	586 764,678	406 392 298,66
Parts rachetées durant l'exercice	-1 672 787,141	-1 152 456 559,05
Solde net des souscriptions/rachats	-1 086 022,463	-746 064 260,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 601 484,832	
Part A EUR Y dis		
Parts souscrites durant l'exercice	14 200,808	1 615 569,39
Parts rachetées durant l'exercice	-143 959,242	-16 299 827,14
Solde net des souscriptions/rachats	-129 758,434	-14 684 257,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	575 707,620	
Part A JPY Inc		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-120 936	-8 580 536,17
Solde net des souscriptions/rachats	-120 936	-8 580 536,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	409 328	
Part A USD Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	2 421,394	320 589,15
Parts rachetées durant l'exercice	-20 753,065	-2 699 562,46
Solde net des souscriptions/rachats	-18 331,671	-2 378 973,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	175 315,054	
Part B JPY Inc		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-36 821	-3 723 204,93
Solde net des souscriptions/rachats	-36 821	-3 723 204,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	278 316	
Part E EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	86 383,972	14 430 354,49
Parts rachetées durant l'exercice	-725 838,755	-120 568 199,18
Solde net des souscriptions/rachats	-639 454,783	-106 137 844,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 559 722,813	
Part X EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	200,000	20 000,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	200,000	20 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	200,000	

B3b. COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT ACQUISES

	En montant
Part A CHF Acc Hdg	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A EUR Y dis	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A JPY Inc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A USD Acc Hdg	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part B JPY Inc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part E EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part X EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. FLUX CONCERNANT LE NOMINAL APPELÉ ET REMBOURSÉ SUR L'EXERCICE

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. FLUX SUR LES PASSIFS DE FINANCEMENT

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE D'ACTIONS

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
A CHF Acc Hdg FR0011269596	Capitalisation	Capitalisation	CHF	10 233 065,38	89 775,949	113,98
A EUR Acc FR0010135103	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 350 784 807,18	7 601 484,832	703,91
A EUR Y dis FR0011269588	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	66 250 895,50	575 707,620	115,07
A JPY Inc FR0011443852	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	JPY	4 784 451 766,00	409 328	11 688,00
A USD Acc Hdg FR0011269067	Capitalisation	Capitalisation	USD	25 403 898,38	175 315,054	144,90
B JPY Inc FR0011443860	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	JPY	4 679 836 027,00	278 316	16 814,00
E EUR Acc FR0010306142	Capitalisation	Capitalisation	EUR	602 974 756,35	3 559 722,813	169,38
X EUR Acc FR001400TXI4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 962,39	200,000	99,81

C. INFORMATIONS RELATIVES AUX EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

C1. PRÉSENTATION DES EXPOSITIONS DIRECTES PAR NATURE DE MARCHÉ ET D'EXPOSITION

C1a. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ ACTIONS (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	TAIWAN	FRANCE	COREE DU SUD	SUISSE
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 710 126,61	1 667 663,86	275 492,03	166 591,98	117 709,70	106 375,41
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	74 630,32	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-200 527,53	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-217 983,17	NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 366 246,23					

**C1b. EXPOSITION SUR LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES -
VENTILATION PAR PAYS ET MATURITÉ DE L'EXPOSITION**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DE TAUX (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES) - VENTILATION PAR NATURE DE TAUX

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	3 164 226,19	2 369 217,59	406 852,18	388 156,42	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	126 500,03	0,00	0,00	0,00	126 500,03
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-116 560,75	0,00	0,00	0,00	-116 560,75
Hors-bilan					
Futures	NA	1 980 893,82	4 835 680,49	0,00	0,00
Options	NA	-432 798,57	391 408,95	0,00	0,00
Swaps	NA	-3 517 339,18	-1 274 538,63	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		399 973,66	4 359 402,99	388 156,42	9 939,28

C1d. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DE TAUX (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES) - VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	30 647,88	6 243,67	0,00	797 642,31	619 085,12	795 891,89	920 957,99
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	126 500,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-116 560,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	4 835 680,49	0,00	0,00	2 438 915,70	1 075 058,13	-1 085 409,41	-447 670,60
Options	75 634,61	315 774,35	0,00	0,00	0,00	-41 389,62	0,00
Swaps	-703 740,25	-468 833,09	0,00	-1 447 524,27	-1 714 802,00	-447 212,77	-404 174,39
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 248 162,01	-146 815,07	0,00	1 789 033,74	20 658,75	-778 119,91	69 113,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DES DEVICES

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	TWD	CHF	KRW	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 789 893,98	275 492,03	106 375,41	117 709,69	243 204,31
Obligations et valeurs assimilées	742 905,07	0,00	0,00	0,00	89 163,34
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	75 356,68	809,74	0,00	0,00	2 556,39
Comptes financiers	0,00	0,01	9 698,30	0,00	29 414,86
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-6 292,92	0,00	-185,54	0,00	-6 600,40
Comptes financiers	-96 905,17	0,00	0,00	0,00	-5 097,42
Hors-bilan					
Devises à recevoir	101 544,47	0,00	63 443,43	0,00	687 249,01
Devises à livrer	-1 047 255,69	-245 408,89	-173 076,43	-102 708,21	-454 578,85
Futures options swaps	-338 234,96	0,00	186,26	0,00	-30 176,09
Autres opérations	18 021,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 239 032,48	30 892,89	6 441,43	15 001,48	555 135,15

C1f. EXPOSITION DIRECTE AUX MARCHÉS DE CRÉDIT(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+ /-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 478 282,95	687 824,71	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	-579 282,93	0,00
Solde net	2 478 282,95	108 541,78	0,00

(*) Source SDG

C1g. EXPOSITION DES OPÉRATIONS FAISANT INTERVENIR UNE CONTREPARTIE

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK	355,80	0,00
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	92,32	0,00
BNP PARIBAS FRANCE	38,04	0,00
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	3 719,97	0,00
CITIBANK NA DUBLIN	4 315,40	0,00
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	4 285,26	0,00
CREDIT AGRICOLE CIB	3 461,38	0,00
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	2 333,52	0,00
GOLDMAN SACHS INTL LTD	7 079,05	0,00
HSBC FRANCE EX CCF	2 105,19	0,00
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	847,18	0,00
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	1 175,17	0,00
NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH	21,42	0,00
UBS EUROPE SE	15 835,32	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
NOMURA	130,00	0,00
CACEIS BANK	150,00	0,00
J.P. MORGAN	6 610,00	0,00
RBS	7 330,00	0,00
STANDARD CHARTERED	3 380,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
STANDARD CHARTERED BANK	0,00	2 573,01
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	0,00	15 568,28
NATWEST MARKETS N.V.	0,00	8 075,90
CITIBANK NA DUBLIN	0,00	17 481,33
UBS EUROPE SE	0,00	186,84
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	0,00	286,70
GOLDMAN SACHS INTL LTD	0,00	14 747,48
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	0,00	1 509,20
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	0,00	1 847,61

C1g. EXPOSITION DES OPÉRATIONS FAISANT INTERVENIR UNE CONTREPARTIE

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	6 978,53
HSBC FRANCE EX CCF	0,00	529,32
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	0,00	1 611,38
CACEIS BANK	0,00	338,04
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	4,51
Dettes		
Collatéral espèces		
CITIGROUP	0,00	1 960,00
CITIBANK	0,00	1 020,00
DEUTSCHE BANK	0,00	1 690,00
HSBC	0,00	3 520,00
MERRILL LYNCH	0,00	1 570,00
UBS	0,00	1 950,00

C2. EXPOSITIONS INDIRECTES POUR LES OPC DE MULTI-GESTION

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. EXPOSITION SUR LES PORTEFEUILLES DE CAPITAL INVESTISSEMENT

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. EXPOSITION SUR LES PRÊTS POUR LES OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

D1. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	4 672 967,19
	Souscriptions à recevoir	1 032 809,82
	Dépôts de garantie en espèces	80 752 566,40
	Coupons et dividendes en espèces	4 104 707,23
	Collatéraux	265 818 338,16
Total des créances		356 381 388,80
Dettes		
	Achats à règlement différé	4 668 364,08
	Rachats à payer	15 008 114,91
	Frais de gestion fixe	1 861 047,94
	Frais de gestion variable	73,62
	Coupons et dividendes en espèces	25 460,16
	Collatéraux	46 687 092,90
	Autres dettes	1 608 472,99
Total des dettes		69 858 626,60
Total des créances et des dettes		286 522 762,20

D2. FRAIS DE GESTION, AUTRES FRAIS ET CHARGES

	31/12/2024
Part A CHF Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	182 804,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part A EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	83 746 809,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part A EUR Y dis	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 073 167,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part A JPY Inc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	335 939,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

31/12/2024

Part A USD Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	360 889,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	44,90
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part B JPY Inc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	300 962,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part E EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 836 946,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part X EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	27,53
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS, ÉMIS ET/OU GÉRÉS PAR LE GROUPE

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 923,09
	FR0010149161	CARMIGNAC COURT TERME A EUR C	3 923,09
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 923,09

D5. DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

D5a. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTES AUX REVENUS NETS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-28 917 018,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-28 917 018,37
Report à nouveau	3 515 714,61
Sommes distribuables au titre du revenu net	-25 401 303,76

Part A CHF Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-46 867,77
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-46 867,77
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-46 867,77
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-46 867,77
Total	-46 867,77
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part A EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-22 942 134,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-22 942 134,93
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-22 942 134,93
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-22 942 134,93
Total	-22 942 134,93
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part A EUR Y dis

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-285 599,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-285 599,41
Report à nouveau	4 558,82
Sommes distribuables au titre du revenu net	-281 040,59
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-281 040,59
Total	-281 040,59
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part A JPY Inc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	18 184,13
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	18 184,13
Report à nouveau	1 983 219,90
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 001 404,03
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 001 404,03
Capitalisation	0,00
Total	2 001 404,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,24
Crédits d'impôt totaux	18 383,78
Crédits d'impôt unitaires	0,04
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part A USD Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-98 601,87
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-98 601,87
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-98 601,87
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-98 601,87
Total	-98 601,87
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part B JPY Inc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	18 878,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	18 878,04
Report à nouveau	1 527 935,89
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 546 813,93
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 546 813,93
Capitalisation	0,00
Total	1 546 813,93
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,24
Crédits d'impôt totaux	14 566,66
Crédits d'impôt unitaires	0,05
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part E EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-5 580 871,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-5 580 871,57
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-5 580 871,57
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-5 580 871,57
Total	-5 580 871,57
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part X EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-4,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-4,99
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-4,99
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-4,99
Total	-4,99
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTES AUX PLUS ET MOINS-VALUES RÉALISÉES ET LATENTES NETTES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	251 148 175,58
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	251 148 175,58
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	12 410 798,22
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	263 558 973,80

Part A CHF Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	197 210,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	197 210,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	197 210,68
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	197 210,68
Total	197 210,68
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part A EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	220 449 242,38
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	220 449 242,38
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	220 449 242,38
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	220 449 242,38
Total	220 449 242,38
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part A EUR Y dis

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 748 854,83
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 748 854,83
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	8 165 444,18
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 914 299,01
Affectation :	
Distribution	1 185 957,70
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	9 728 341,31
Capitalisation	0,00
Total	10 914 299,01
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	575 707,620
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,06

Part A JPY Inc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-757 280,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-757 280,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-757 280,99
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-757 280,99
Total	-757 280,99
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part A USD Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 388 814,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 388 814,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 388 814,44
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	2 388 814,44
Total	2 388 814,44
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part B JPY Inc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 182 325,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 182 325,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	4 245 354,04
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 427 679,67
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	5 427 679,67
Capitalisation	0,00
Total	5 427 679,67
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part E EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	24 939 039,40
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	24 939 039,40
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	24 939 039,40
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	24 939 039,40
Total	24 939 039,40
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part X EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-30,79
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-30,79
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-30,79
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-30,79
Total	-30,79
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS EN EUR

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			2 710 126 612,94	44,33
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 710 126 612,94	44,33
Banques commerciales			241 560 523,80	3,95
ITAU UNIBANCO H-SPON PRF ADR	USD	13 081 042	62 657 622,71	1,02
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	INR	3 600 000	72 527 494,84	1,19
UBS GROUP AG-REG	CHF	3 600 000	106 375 406,25	1,74
Biotechnologie			19 128 152,78	0,31
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	49 186	19 128 152,78	0,31
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			64 043 611,78	1,05
MERCADOLIBRE INC	USD	39 000	64 043 611,78	1,05
Equipement et services pour l'énergie			103 671 656,20	1,70
SCHLUMBERGER LTD	USD	2 800 000	103 671 656,20	1,70
Equipements électriques			21 793 491,07	0,36
EATON CORP PLC	USD	68 000	21 793 491,07	0,36
Equipements et instruments électroniques			27 833 655,24	0,46
AMPHENOL CORP-CL A	USD	415 000	27 833 655,24	0,46
Industrie aérospatiale et défense			61 509 000,00	1,01
SAFRAN SA	EUR	290 000	61 509 000,00	1,01
Logiciels			260 947 793,34	4,27
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	96 000	27 855 296,96	0,46
MICROSOFT CORP	USD	240 000	97 691 936,26	1,60
O'REILLY AUTOMOTIVE INC	USD	30 000	34 354 418,16	0,56
SERVICENOW INC	USD	14 000	14 332 863,35	0,23
SYNOPSIS INC	USD	185 000	86 713 278,61	1,42
Machines			58 209 569,94	0,95
GE AEROSPACE	USD	170 000	27 382 230,81	0,45
PARKER HANNIFIN CORP	USD	50 189	30 827 339,13	0,50
Médias et services interactifs			124 672 380,49	2,04
ALPHABET INC-CL A	USD	450 000	82 264 606,47	1,35
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	75 000	42 407 774,02	0,69
Métaux et minerais			45 321 468,00	0,74
AGNICO EAGLE MINES	USD	306 956	23 183 996,87	0,38
NEWMONT CORP	USD	615 888	22 137 471,13	0,36
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			30 765 369,39	0,50
DANAHER CORP	USD	30 000	6 650 410,43	0,11
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	48 000	24 114 958,96	0,39

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Pétrole et gaz			3 126 038,52	0,05
PARATUS ENERGY SERVICES LTD	NOK	797 825	3 126 038,52	0,05
Produits chimiques			36 388 507,97	0,60
LINDE PLC	USD	90 000	36 388 507,97	0,60
Produits pharmaceutiques			138 401 092,37	2,26
DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	1 590 438	42 531 769,70	0,70
ELI LILLY & CO	USD	50 000	37 276 677,93	0,61
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	700 000	58 592 644,74	0,95
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			603 609 614,26	9,87
ASML HOLDING NV	EUR	16 000	10 859 200,00	0,18
BROADCOM INC	USD	350 000	78 362 143,89	1,28
KLA CORP	USD	18 000	10 953 317,24	0,18
NVIDIA CORP	USD	850 000	110 233 220,67	1,80
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	2 000 000	69 797 433,61	1,14
SK HYNIX INC	KRW	420 000	47 912 264,63	0,78
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	8 700 000	275 492 034,22	4,51
Services aux professionnels			41 839 208,11	0,68
EQUIFAX INC	USD	170 000	41 839 208,11	0,68
Services financiers diversifiés			159 999 275,71	2,62
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	USD	420 000	60 438 628,68	0,99
MASTERCARD INC - A	USD	35 000	17 798 116,85	0,29
S&P GLOBAL INC	USD	170 000	81 762 530,18	1,34
Services liés aux technologies de l'information			7 021 964,28	0,11
SWIGGY LTD	INR	1 151 532	7 021 964,28	0,11
Soins et autres services médicaux			319 784 478,39	5,23
CENCORA INC	USD	350 000	75 942 056,98	1,24
CENTENE CORP	USD	1 450 000	84 829 550,94	1,39
ELEVANCE HEALTH INC	USD	180 000	64 125 543,22	1,05
EMEIS SA	EUR	672 493	4 075 980,07	0,07
MCKESSON CORP	USD	165 000	90 811 347,18	1,48
Textiles, habillement et produits de luxe			101 007 000,00	1,65
HERMES INTERNATIONAL	EUR	43 500	101 007 000,00	1,65
Transport maritime			59 404 398,19	0,97
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	850 000	59 404 398,19	0,97
Vente par correspondance			180 088 363,11	2,95
AMAZON.COM INC	USD	850 000	180 088 363,11	2,95

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			3 164 226 190,50	51,76
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 164 226 190,50	51,76
Assurance			34 323 388,94	0,56
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	8 818 000	10 522 987,48	0,17
ATHORA 5.875% 10-09-34	EUR	11 425 000	12 058 519,38	0,20
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	10 400 000	11 741 882,08	0,19
Automobiles			6 129 184,77	0,10
FORD OTOMOTIV SANAYI AS 7.125% 25-04-29	USD	6 250 000	6 129 184,77	0,10
Banques commerciales			375 562 789,38	6,14
ALPHA BANK 5.0% 12-05-30 EMTN	EUR	7 440 000	8 117 440,03	0,13
ALPHA SERVICES AND 6.0% 13-09-34	EUR	11 320 000	12 450 992,05	0,20
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.871% 27-03-25	EUR	7 300 000	7 529 164,90	0,12
BANCO DEL ESTADO DE CHILE 7.95% PERP	USD	5 200 000	5 261 541,28	0,09
BARCLAYS 6.375% PERP	GBP	17 667 000	21 449 006,89	0,35
BELFIUS SANV 6.125% PERP	EUR	13 800 000	13 990 971,80	0,23
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	7 283 000	7 800 013,19	0,13
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	58 000 000	63 158 231,59	1,04
BPCE ISSUER 5.75% 01-06-33	EUR	4 500 000	4 933 023,29	0,08
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	3 800 000	3 690 730,79	0,06
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	4 200 000	3 890 560,33	0,06
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	8 000 000	8 057 833,33	0,13
DE VOLKSBANK NV 4.625% 23-11-27	EUR	5 900 000	6 137 918,71	0,10
EFG EUROBANK 5.875% 28-11-29	EUR	16 667 000	18 206 439,46	0,30
ING GROEP NV 7.5% PERP	USD	18 569 000	18 528 323,34	0,30
INTE 5.71% 15-01-26	USD	13 654 000	13 543 608,37	0,22
INTE 5.875% PERP EMTN	EUR	4 170 000	4 347 951,87	0,07
INTE 6.184% 20-02-34 EMTN	EUR	13 067 000	14 899 905,95	0,24
LLOYDS BANKING GROUP 4.947% PERP	EUR	4 170 000	4 180 078,54	0,07
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	7 560 000	9 487 057,33	0,16
MIZRAHI TEFAHOT BANK 3.077% 07-04-31	USD	14 061 000	13 061 549,12	0,21
NATL BANK OF GREECE 4.5% 29-01-29	EUR	20 040 000	21 615 009,30	0,35
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	21 000 000	24 176 880,00	0,40
NATWEST GROUP 5.125% PERP	GBP	17 327 000	20 032 972,84	0,33
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	6 300 000	8 038 173,78	0,13
PIRAEUS BANK 4.625% 17-07-29	EUR	2 339 000	2 478 137,98	0,04
PIRAEUS BANK 6.75% 05-12-29	EUR	12 500 000	14 029 287,67	0,23
UBS GROUP AG 9.25% PERP	USD	9 064 000	9 590 686,05	0,16
UNICREDIT 5.861% 19-06-32	USD	4 843 000	4 684 317,37	0,08
UNICREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	7 828 000	8 194 982,23	0,13
Biens de consommation durables			28 015 918,26	0,46
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	8 100 000	8 888 856,23	0,15
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	15 690 000	15 420 332,96	0,25
NE PROPERTY BV 4.25% 21-01-32	EUR	3 580 000	3 706 729,07	0,06

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			6 434 551,72	0,11
MERCADOLIBRE 2.375% 14-01-26	USD	2 878 000	2 718 003,02	0,04
MERCADOLIBRE 3.125% 14-01-31	USD	4 390 000	3 716 548,70	0,07
Eau			17 512 573,83	0,29
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	18 002 000	17 512 573,83	0,29
Electricité			36 261 894,92	0,59
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 3.375% 31-07-28	EUR	3 291 000	3 303 090,31	0,05
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 4.375% 30-03-26	EUR	18 651 000	18 937 145,20	0,31
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	14 276 000	14 021 659,41	0,23
Epargne et prêts hypothécaires			8 763 091,68	0,14
CANYON EURO CLO E3R+8.01% 15-04-37	EUR	5 900 000	6 242 666,43	0,10
HARVEST CLO XV E3R+1.8% 22-11-30	EUR	2 500 000	2 520 425,25	0,04
Equipement et services pour l'énergie			75 002 006,70	1,23
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.0% 15-11-28	USD	23 000 000	20 781 916,31	0,34
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.375% 15-11-30	USD	19 400 000	18 067 431,92	0,30
SHELF DRILLING 9.625% 15-04-29	USD	29 588 000	24 910 975,99	0,41
TGS A FIX 15-01-30	USD	11 230 000	11 241 682,48	0,18
Gaz			8 515 903,56	0,14
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	7 300 000	8 515 903,56	0,14
Gestion et promotion immobilière			40 982 206,52	0,67
AURIUM CLO VI DAC E3R+1.55% 22-05-34	EUR	6 988 000	7 029 135,09	0,11
AURIUM CLO VI DAC E3R+2.2% 22-05-34	EUR	7 425 000	7 536 515,83	0,12
AURIUM CLO VI DAC E3R+3.3% 22-05-34	EUR	7 500 000	7 652 705,25	0,13
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+2.2% 20-04-34	EUR	6 556 000	6 709 276,37	0,11
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+3.25% 20-04-34	EUR	7 255 000	7 421 103,87	0,12
SVEAFSTIGHETER AB 4.75% 29-01-27	EUR	4 600 000	4 633 470,11	0,08
Gestion immobilière et développement			70 456 175,52	1,15
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 0.75% 14-11-28	EUR	51 494 000	36 370 092,28	0,59
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 1.125% 26-09-29	EUR	6 669 000	4 634 865,01	0,08
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.375% 04-08-26	EUR	3 453 000	3 134 757,57	0,05
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.624% PERP	EUR	18 683 000	7 827 896,76	0,13
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.625% PERP	EUR	9 224 000	3 875 509,72	0,06
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.875% PERP	EUR	35 066 000	14 613 054,18	0,24
Grands magasins et autres			71 803 046,02	1,17
PROSUS NV 1.539% 03-08-28 EMTN	EUR	33 433 000	31 497 602,10	0,51
PROSUS NV 1.985% 13-07-33 EMTN	EUR	2 587 000	2 236 222,82	0,04
PROSUS NV 2.031% 03-08-32 EMTN	EUR	27 075 000	23 909 350,57	0,39
PROSUS NV 4.027% 03-08-50	USD	11 317 000	7 559 573,55	0,12
PROSUS NV 4.987% 19-01-52	USD	8 480 000	6 600 296,98	0,11

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Hôtels, restaurants et loisirs			31 851 721,31	0,52
ACCOR 4.875% PERP	EUR	11 400 000	11 768 206,73	0,19
BOOKING 4.0% 01-03-44	EUR	10 009 000	10 449 680,50	0,17
CARNIVAL CORPORATION 4.0% 01-08-28	USD	10 321 000	9 633 834,08	0,16
Logiciels			2 390 005,84	0,04
GETLINK 3.5% 04-04-25	EUR	1 000	999,39	0,00
KOSMOS ENERGY 8.75% 01-10-31	USD	2 560 000	2 389 006,45	0,04
Marchés de capitaux			433 097 671,12	7,08
ABN AMRO BK 6.375% PERP	EUR	5 800 000	6 089 569,93	0,10
ARBOUR CLO V DAC E3R+1.4% 15-09-31	EUR	2 700 000	2 706 010,20	0,04
BAIN CAPITAL EURO CLO 20181 DAC E3R+1.7% 20-04-32	EUR	2 698 000	2 734 327,70	0,04
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	15 400 000	16 447 963,30	0,27
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 8.0% PERP	USD	6 000 000	6 081 500,08	0,10
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	8 412 000	8 613 109,89	0,14
BLACKROCK EUROPEAN CLO IV DAC E3R+0.85% 14-03-25	EUR	9 869 000	3 881 393,54	0,06
CADOGAN SQUARE CLO X DAC 1.95% 25-10-30	EUR	12 413 000	11 753 961,97	0,19
CAIRN CLO E3R+2.25% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 674 246,59	0,11
CAIRN CLO E3R+3.4% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 705 918,80	0,11
CITADEL FINANCE LLC 3.375% 09-03-26	USD	43 701 000	41 651 157,22	0,68
FINEBANK BANCA FINE 7.5% PERP	EUR	11 160 000	12 201 828,24	0,20
JAPAN 40 YEAR ISSUE 1.3% 20-03-63	JPY	6 900 000 000	30 156 129,29	0,49
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+1.65% 27-07-34	EUR	6 894 000	6 964 647,64	0,11
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+2.15% 27-07-34	EUR	6 102 000	6 208 209,38	0,10
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+3.1% 27-07-34	EUR	6 678 000	6 803 352,29	0,11
OTP BANK 5.0% 31-01-29 EMTN	EUR	10 948 000	11 852 303,30	0,19
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	35 530 000	37 550 333,14	0,61
PENTA CLO 6 DAC E3R+1.7% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 774 837,14	0,14
PENTA CLO 6 DAC E3R+2.3% 25-07-34	EUR	6 050 000	6 192 466,48	0,10
PENTA CLO 6 DAC E3R+3.3% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 900 255,13	0,15
PERSHING SQUARE 1.375% 01-10-27	EUR	21 400 000	20 160 321,45	0,33
PERSHING SQUARE 3.25% 01-10-31	USD	21 400 000	17 314 688,45	0,28
PERSHING SQUARE 3.25% 15-11-30	USD	35 656 000	30 010 036,24	0,49
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	46 000 000	45 863 005,93	0,79
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% PERP	EUR	17 000 000	17 274 628,92	0,28
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	8 475 000	8 665 173,78	0,14
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	7 627 000	7 773 561,89	0,13
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+1.6% 17-07-34	EUR	5 117 000	5 186 880,82	0,08
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+2.1% 17-07-34	EUR	7 805 000	7 925 454,04	0,13
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+3.1% 17-07-34	EUR	6 071 000	6 227 107,87	0,10
ST PAULS CLO S8X B2 FIX 17-01-30	EUR	7 470 000	7 147 206,11	0,12
VOYA EURO CLO II DAC E3R+2.15% 15-07-35	EUR	5 611 000	5 728 735,24	0,09
VOYA EURO CLO II DAC E3R+3.2% 15-07-35	EUR	4 748 000	4 877 349,13	0,08

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Media			13 513 168,34	0,22
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	4 500 000	4 199 314,67	0,07
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	8 400 000	9 313 853,67	0,15
Pétrole et gaz			468 052 141,48	7,66
AKER BP A 4.0% 15-01-31	USD	3 035 000	2 761 643,26	0,05
BP CAP MK 4.375% 31-12-99	EUR	10 300 000	10 378 886,01	0,17
ENI 2.0% PERP	EUR	17 788 000	17 362 267,37	0,28
ENI 2.75% PERP	EUR	16 351 000	15 527 173,90	0,25
ENI 3.375% PERP	EUR	43 912 000	43 014 315,41	0,70
GAZPROM 1.85% 17-11-28	EUR	1 439 000	926 530,56	0,02
MURPHY OIL CORPORATION 6.0% 01-10-32	USD	6 420 000	6 051 901,40	0,10
ODFJELL DRILLING 9.25% 31-05-28	USD	8 461 537,62	8 700 300,61	0,14
PARATUS ENERGY SERVICES 9.0% 15-07-26	USD	7 117 020	6 859 590,76	0,11
PARATUS ENERGY SERVICES 9.5% 27-06-29	USD	9 300 000	8 792 863,35	0,14
PEMEX PETROLEOS MEXICAN 3.75% 16/04/2026	EUR	45 310 000	45 351 812,44	0,74
PETROLEOS MEXICANOS 2.75% 21-04-27	EUR	15 697 000	14 772 180,07	0,24
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26-02-29	EUR	28 966 000	27 906 475,95	0,46
PETROLEOS MEXICANOS 4.875% 21-02-28	EUR	77 566 000	76 870 881,48	1,27
PETROLEOS MEXICANOS 7.69% 23-01-50	USD	37 518 000	28 547 526,52	0,47
PETROLEOS MEXICANOS FIX 28-01-60	USD	27 660 000	19 084 346,37	0,31
SOC NATLA DE GAZE NATURALE ROMGAZ 4.75% 07-10-29	EUR	2 230 000	2 278 384,43	0,04
TOTALENERGIES SE FR 3.25% PERP	EUR	25 381 000	23 552 599,22	0,39
TOTALENERGIES SE FR 4.12% PERP	EUR	16 052 000	16 323 769,57	0,27
TOTALENERGIES SE FR 4.5% PERP	EUR	8 019 000	8 218 817,00	0,13
VAR ENERGI A 5.5% 04-05-29	EUR	19 841 000	22 081 785,46	0,36
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	17 239 000	20 240 882,65	0,33
VAR ENERGI A 8.0% 15-11-32	USD	24 558 000	26 961 492,87	0,44
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 4.357% 03-10-32	EUR	15 200 000	15 485 714,82	0,25
Producteur et commerce d'énergie indépendants			12 002 558,10	0,20
BUFFALO ENERGY MEXI 7.875% 15-02-39	USD	5 600 000	5 961 977,00	0,10
SCC POWER 4.0% 17-05-32	USD	4 604 130	922 621,81	0,02
SCC POWER 8.0% 31-12-28	USD	8 499 933	5 117 959,29	0,08
Produits chimiques			8 689 012,17	0,14
ROQUETTE FRERES 3.774% 25-11-31	EUR	4 800 000	4 788 371,97	0,08
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	3 800 000	3 900 640,20	0,06
Produits pharmaceutiques			17 032 425,35	0,28
MERCK KGAA 3.875% 27-08-54	EUR	7 100 000	7 190 546,88	0,12
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	10 517 000	9 841 878,47	0,16
Services aux collectivités			1 051 397 752,42	17,20
ARGENTINE REP GVT INTL BOND 4.125% 09-07-35	USD	59 919 704	39 697 623,66	0,65
COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 7.5% 02-02-34	USD	21 295 000	20 983 441,09	0,34

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	83 260 011	98 150 190,80	1,61
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	100 000 000	98 288 097,83	1,61
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.6% 22-11-28	EUR	54 758 000	54 515 337,11	0,89
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.6% 28-06-30	EUR	62 754 000	62 212 293,34	1,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 14-03-28	EUR	43 912 000	44 412 491,27	0,73
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	EUR	294 831 000	303 137 478,86	4,95
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.25% 22-03-30	EUR	8 906 000	8 794 548,73	0,14
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.75% 31-12-32	USD	2 417 000	1 058 715,29	0,02
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.625% 22-03-48	EUR	9 794 000	8 430 209,65	0,14
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.875% 17-10-40	EUR	17 700 000	15 637 450,52	0,26
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 12-07-33	EUR	26 640 000	28 706 165,56	0,47
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.75% 14-04-41	EUR	13 312 000	8 917 714,27	0,15
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 3.375% 28-01-50	EUR	17 333 000	11 878 385,88	0,19
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 4.625% 03-04-49	EUR	53 495 000	45 352 038,73	0,74
SENE GO 4.75 03-28	EUR	2 248 000	2 154 124,75	0,04
SPAIN IL BOND 1.15% 30-11-36	EUR	7 938 000	7 932 498,24	0,13
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 01-02-34	USD	36 291 587	19 669 479,39	0,32
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-04-26	USD	145 684 800	165 346 099,33	2,70
ZAMBIA GOVERNMENT INTL BOND 5.75% 30-06-33	USD	9 031 000	6 123 368,12	0,10
Services de télécommunication mobile			23 656 730,20	0,39
MILLICOM INTL CELLULAR 4.5% 27-04-31	USD	3 922 000	3 367 106,12	0,06
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	21 200 000	20 289 624,08	0,33
Services financiers diversifiés			309 611 057,62	5,06
ADAGIO CLO E3R+1.65% 15-04-34	EUR	10 491 000	10 581 992,87	0,17
ADAGIO CLO E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 743 000	8 918 211,37	0,15
ADAGIO CLO E3R+3.45% 15-04-34	EUR	6 994 000	7 112 327,45	0,12
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	6 700 000	7 308 042,68	0,12
AVOCA CLO XII DAC E3R+1.5% 15-04-34	EUR	9 606 000	9 720 600,33	0,16
AVOCA CLO XII DAC E3R+3.2% 15-04-34	EUR	4 803 000	4 971 130,72	0,08
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+1.6% 15-07-34	EUR	8 670 000	8 744 942,71	0,14
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 817 571,85	0,14
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+3.3% 15-07-34	EUR	7 805 000	7 956 330,28	0,13
BANCA TRANSILVANIA 5.125% 30-09-30	EUR	6 814 000	7 036 709,06	0,12
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 5.875% PERP	USD	17 000 000	15 860 847,69	0,26
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 8.375% PERP	USD	22 939 000	22 682 713,08	0,34
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 8.75% PERP	USD	8 858 000	8 575 992,54	0,14
BBVA BANCOMER SA INSTITUCION DE BANCA MU 8.125% 08-01-39	USD	18 452 000	18 819 718,40	0,31
DUOMO BID E3R+4.125% 15-07-31	EUR	5 150 000	5 282 103,22	0,09
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+1.65% 15-04-34	EUR	6 988 000	7 070 015,52	0,12
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 735 000	8 939 523,81	0,15
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+3.4% 15-04-34	EUR	6 988 000	7 157 375,22	0,12
INVESCO EURO CLO E3R+1.65% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 738 352,27	0,14
INVESCO EURO CLO E3R+2.15% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 791 194,33	0,14

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INVESCO EURO CLO E3R+3.05% 15-07-34	EUR	5 637 000	5 634 173,80	0,09
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+1.6% 25-05-34	EUR	5 036 500	5 098 211,73	0,08
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+2.15% 25-05-34	EUR	8 672 500	8 839 906,33	0,14
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+3.2% 25-05-34	EUR	4 960 000	5 104 606,60	0,08
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+1.7% 15-07-34	EUR	8 211 000	8 268 377,92	0,14
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	8 321 349,45	0,14
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+3.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	8 290 137,98	0,14
NEW 9.375% 07-11-29	USD	10 250 000	9 969 304,59	0,16
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+2.3% 20-04-33	EUR	2 710 000	2 759 812,54	0,05
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+3.3% 20-04-33	EUR	2 360 000	2 411 504,09	0,04
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 5.375% 18-09-35	EUR	6 800 000	7 231 336,58	0,12
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+1.75% 27-01-25	EUR	4 089 000	1 724 744,33	0,03
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	11 500 000	13 330 283,29	0,22
ST PAULS CLO III R DAC E3R+1.6% 15-01-32	EUR	7 943 000	8 040 719,64	0,13
TIKEHAU CAPITAL 6.625% 14-03-30	EUR	11 300 000	13 265 347,08	0,22
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+1.85% 25-07-34	EUR	4 062 000	4 101 633,25	0,07
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+2.45% 25-07-34	EUR	4 062 000	4 133 913,02	0,07
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			13 169 214,73	0,22
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+1.65% 15-04-34	EUR	8 471 000	8 552 157,45	0,15
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+2.35% 15-04-34	EUR	3 292 000	3 357 240,78	0,05
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+3.5% 15-04-34	EUR	1 223 000	1 259 816,50	0,02
TITRES D'OPC			3 923,09	0,00
OPCVM			3 923,09	0,00
Gestion collective			3 923,09	0,00
CARMIGNAC COURT TERME A EUR C	EUR	1	3 923,09	0,00
Total			5 874 356 726,53	96,09

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISES

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/AUD/20250124	2 333 518,96	0,00	EUR	152 116 051,77	AUD	-149 782 532,81
A/EUR/CAD/20250124	0,00	-436,98	EUR	12 455 784,61	CAD	-12 456 221,59
A/EUR/CHF/20250124	10 390,21	0,00	EUR	1 413 053,11	CHF	-1 402 662,90
A/EUR/DKK/20250124	0,00	-4 510,72	EUR	27 452 356,76	DKK	-27 456 867,48
A/EUR/GBP/20250124	0,00	-186 176,26	EUR	58 085 674,25	GBP	-58 271 850,51
A/EUR/HUF/20250124	55 408,88	0,00	EUR	17 799 289,55	HUF	-17 743 880,67
A/EUR/JPY/20250124	1 033 918,29	0,00	EUR	61 143 816,13	JPY	-60 109 897,84
A/EUR/KRW/20250124	1 513 076,80	0,00	EUR	96 171 410,64	KRW	-94 658 333,84
A/EUR/KRW/20250124	92 323,88	0,00	EUR	8 142 204,28	KRW	-8 049 880,40
A/EUR/PLN/20250124	21 423,83	0,00	EUR	76 707 500,16	PLN	-76 686 076,33
A/EUR/TWD/20250124	0,00	-525 332,76	EUR	244 883 560,57	TWD	-245 408 893,33
A/EUR/USD/20250124	0,00	-4 120,27	EUR	1 015 499,24	USD	-1 019 619,51
A/EUR/USD/20250124	0,00	-1 171 273,67	EUR	81 250 386,53	USD	-82 421 660,20
A/EUR/USD/20250124	0,00	-74 723,84	EUR	6 042 854,14	USD	-6 117 577,98
A/EUR/USD/20250124	0,00	-13 848,81	EUR	1 996 100,97	USD	-2 009 949,78
A/EUR/USD/20250124	0,00	-1 829 486,50	EUR	120 230 571,89	USD	-122 060 058,39
A/EUR/USD/20250124	0,00	-7 364 315,82	EUR	634 269 317,21	USD	-641 633 633,03
A/EUR/USD/20250124	0,00	-1 293,09	EUR	300 537,91	USD	-301 831,00
A/EUR/USD/20250124	0,00	-94 276,34	EUR	12 114 907,63	USD	-12 209 183,97
A/EUR/USD/20250124	0,00	-76 547,09	EUR	4 957 138,09	USD	-5 033 685,18
A/EUR/USD/20250124	0,00	-56 152,27	EUR	3 373 749,23	USD	-3 429 901,50
A/EUR/USD/20250124	0,00	-3 987,23	EUR	1 257 434,31	USD	-1 261 421,54
A/EUR/USD/20250124	0,00	-5 029,64	EUR	4 666 428,59	USD	-4 671 458,23
A/EUR/USD/20250124	0,00	-478 186,49	EUR	34 921 757,50	USD	-35 399 943,99
A/EUR/USD/20250124	0,00	-37 375,10	EUR	2 463 598,34	USD	-2 500 973,44
A/USD/CAD/20250124	603 574,86	0,00	USD	52 675 097,44	CAD	-52 071 522,58
V/CHF/JPY/20250124	0,00	-2 094 827,34	JPY	169 578 945,72	CHF	-171 673 773,06
V/EUR/BRL/20250124	0,00	-829 450,04	BRL	115 234 366,75	EUR	-116 063 816,79
V/EUR/CHF/20250124	0,00	-286 704,97	CHF	63 443 434,39	EUR	-63 730 139,36
V/EUR/DKK/20250124	0,00	-228,15	DKK	1 185 955,01	EUR	-1 186 183,16
V/EUR/DKK/20250124	0,00	-5 781,17	DKK	79 518 141,27	EUR	-79 523 922,44
V/EUR/MXN/20250124	0,00	-2 250 148,47	MXN	196 309 999,54	EUR	-198 560 148,01
V/EUR/USD/20250124	14 881,87	0,00	USD	3 309 116,37	EUR	-3 294 234,50
V/EUR/USD/20250124	88 620,59	0,00	USD	6 050 947,37	EUR	-5 962 326,78
V/EUR/USD/20250124	225 457,53	0,00	USD	15 411 521,97	EUR	-15 186 064,44
V/EUR/USD/20250124	13 845,77	0,00	USD	3 285 656,20	EUR	-3 271 810,43
V/EUR/USD/20250124	7 113,26	0,00	USD	5 400 947,37	EUR	-5 393 834,11
V/EUR/USD/20250124	230 308,14	0,00	USD	15 411 183,00	EUR	-15 180 874,86

E2. INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISES

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/BRL/20250124	0,00	-1 118 136,09	BRL	42 614 339,55	USD	-43 732 475,64
V/USD/CLP/20250124	0,00	-877 406,81	CLP	57 542 870,69	USD	-58 420 277,50
V/USD/TRY/20250124	232 346,24	0,00	TRY	25 264 390,59	USD	-25 032 044,35
Total	6 476 209,11	-19 389 755,92		2 517 467 896,64		-2 530 381 443,45

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

E3a. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - ACTIONS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CGUSHOMB CITI 0325	-140 847	2 030 109,02	0,00	-11 589 408,23
DJ STX600 AUT 0325	-1 735	867 500,00	0,00	-47 695 150,00
GDMNTR BOFA 0325	113 731	0,00	-1 495 435,32	133 914 878,94
Sous-total 1.		2 897 609,02	-1 495 435,32	74 630 320,71
2. Options				
APPLE INC 02/2025 PUT 210	7 000	561 081,60	0,00	-9 987 779,82
APPLE INC 03/2025 PUT 180	4 000	193 143,41	0,00	-2 611 816,51
APPLE INC 08/2025 PUT 210	4 000	1 892 805,41	0,00	-14 897 027,52
CVS HEALTH CORP 03/2025 PUT 50	8 000	5 655 239,01	0,00	-23 478 922,26
INTEL CORP 03/2025 PUT 15	60 000	1 970 062,77	0,00	-12 779 333,66
NASDAQ 100 INDEX 01/2025 PUT 20050	57	386 807,34	0,00	-16 077 201,63
NASDAQ 100 INDEX 03/2025 PUT 21000	28	1 798 111,06	0,00	-24 829 059,59
NASDAQ 100 INDEX 03/2025 PUT 21000	43	2 790 120,71	0,00	-37 868 577,16
S&P 500 INDEX 02/2025 PUT 5600	503	2 377 288,27	0,00	-57 997 813,39
Sous-total 2.		17 624 659,58	0,00	-200 527 531,54
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
GOLDMAN SACHS INTL	-247 000	1 924 954,13	0,00	-15 039 449,54
GS ARM HOLDIN 1230	-80 000	844 422,98	0,00	-9 530 468,37
GS DR ING HC F	-80 525	53 146,50	0,00	-4 704 270,50
GS INTEL CORP 1230	-750 000	2 897 151,13	0,00	-14 521 970,06
GS LVMH MOET 1230	-48 000	0,00	-1 899 286,40	-30 504 000,00
GS MARVELL TE 1230	-150 000	0,00	-2 572 670,21	-15 999 517,14
GS PALANTIR T 1230	-230 000	0,00	-238 486,62	-16 798 551,42
JP MORGAN AG FRANKFU	-160 000	0,00	-1 262 628,80	-12 636 800,00
SBUX GS USD 1230	-120 000	1 299 082,57	0,00	-10 574 601,64
UBS ARM HOLDINGS 123	-90 000	1 122 436,89	0,00	-10 721 776,92
UBS INTEL COR 1230	-2 550 000	9 850 313,86	0,00	-49 374 698,21
UBS NXP SEMIC 1230	-40 000	699 735,33	0,00	-8 028 971,51
UBS ON SEMICO 1230	-153 000	1 328 021,05	0,00	-9 315 934,33
UBS PORSCHE EUR 1230	-54 475	95 326,20	0,00	-3 182 429,50
UBS STARBUCKS 1230	-80 000	866 055,05	0,00	-7 049 734,43
Sous-total 4.		20 980 645,69	-5 973 072,03	-217 983 173,57
Total		41 502 914,29	-7 468 507,35	-343 880 384,40

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - TAUX D'INTÉRÊTS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CBOT USUL 30A 0325	-1 370	8 020 883,63	0,00	-157 316 815,55
EURO BTP 0325	-1 768	4 590 650,00	0,00	-212 124 640,00
EURO BUND 0325	-1 894	6 818 400,00	0,00	-252 735 360,00
EURO-OAT 0325	-2 263	4 554 699,70	0,00	-279 254 200,00
FV CBOT UST 5 0325	10 472	0,00	-8 371 653,56	1 075 058 129,15
JAP GOVT 10 0325	-310	566 721,34	0,00	-270 722 726,92
SHORT EUR-BTP 0325	-4 501	2 063 715,00	0,00	-483 497 420,00
SOFRRATE 3M 1225	5 213	0,00	-629 285,37	4 835 680 492,52
TU CBOT UST 2 0325	14 718	0,00	-126 378,56	2 922 413 129,86
US 10YR NOTE 0325	500	0,00	-22 785,13	52 510 864,32
US 10Y ULT 0325	-1 145	2 886 343,21	0,00	-123 083 353,45
US TBOND 30 0325	-2 641	10 580 419,86	0,00	-290 353 784,40
Sous-total 1.		40 081 832,74	-9 150 102,62	6 816 574 315,53
2. Options				
EUREX EURO BUND 01/2025 PUT 130.5	2 883	0,00	-2 162 250,00	-41 389 616,52
EURIBOR 6 MOIS REV 01/2025 CALL 2.7	415 000 000	2 236,85	0,00	2 242 217,09
EURIBOR 6 MOIS REV 01/2025 CALL 3.052	-415 000 000	0,00	-37,35	-46 614,14
EURIBOR 6 MOIS REV 01/2025 PUT 2.52	412 000 000	39 197,68	0,00	17 482 202,38
EURIBOR 6 MOIS REV 01/2025 PUT 2.88	-415 000 000	0,00	-257,30	-303 345,43
EURIBOR 6 MOIS REV 02/2025 PUT 2.4	1 615 000 000	849 990,65	0,00	296 399 886,38
SOFRRATE 03/2025 PUT 4.1	183 257 000	2 496 721,33	0,00	75 634 607,06
Sous-total 2.		3 388 146,51	-2 162 544,65	350 019 336,82
3. Swaps				
CHFOIS/0.0/FIX/0.37	10 417 177,26	39 043,58	0,00	10 417 177,26
CHFOIS/0.0/FIX/0.377	40 322 380,52	108 890,59	0,00	40 322 380,52
CHFOIS/0.0/FIX/0.382	10 416 111,67	21 326,99	0,00	10 416 111,67
CHFOIS/0.0/FIX/0.388	13 806 809,1	17 000,32	0,00	13 806 809,10
E6R/0.0/FIX/2.485	196 600 000	0,00	-974 015,38	196 600 000,00
FIX/10.505/BZDIOV/0.	204 008 472,46	0,00	-10 596 480,92	204 008 472,46
FIX/10.537/BZDIOV/0.	68 075 564,31	0,00	-3 486 516,30	68 075 564,31
FIX/10.545/BZDIOV/0.	220 429 821,14	0,00	-9 977 827,31	220 429 821,14
FIX/11.705/BZDIOV/0.	247 271 402,17	0,00	-7 491 843,60	247 271 402,17
FIX/12.0/BZDIOV/0.0	104 965 141	1 097 369,16	0,00	104 965 141,00
FIX/12.109/BZDIOV/0.	156,23	0,31	0,00	156,23
FIX/12.2/BZDIOV/0.0	256 766 999,92	0,00	-6 416 702,75	256 766 999,92
FIX/3.3393/E6R/0.0	663 133 000	21 401 116,31	0,00	663 133 000,00

E3b. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - TAUX D'INTÉRÊTS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
FIX/4.3023/SOFRATE/	239 851 279,58	0,00	-1 439 787,26	239 851 279,58
FIX/4.3113/SOFRATE/	119 925 639,79	0,00	-698 498,90	119 925 639,79
FIX/4.4413/SOFRATE/	362 433 606,95	1 220 325,04	0,00	362 433 606,95
FIX/4.5163/SOFRATE/	517 083 534,52	2 952 213,75	0,00	517 083 534,52
FIX/8.50 /MXIBTI/0.0	92,89	2,12	0,00	92,89
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	331 819 254,37	1 856 487,37	0,00	331 819 254,37
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	361 694 914,32	1 994 814,84	0,00	361 694 914,32
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	361 063 124,85	1 495 240,05	0,00	361 063 124,85
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	345 588 991,47	1 349 365,47	0,00	345 588 991,47
MXIBTI/0.0/FIX/8.5	92,89	2,17	0,00	92,89
SOFRATE/0.0/FIX/3.6	56 977 305,65	3 317 127,58	0,00	56 977 305,65
Sous-total 3.		36 870 325,65	-41 081 672,42	4 732 650 873,05
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		80 340 304,90	-52 394 319,69	11 899 244 525,40

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - DE CHANGE

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CME AUD/USD 0325	6 392	0,00	-10 796 338,00	382 100 241,43
EC EURUSD 0325	-6 012	12 474 079,92	0,00	-753 931 216,80
Sous-total 1.		12 474 079,92	-10 796 338,00	-371 830 975,37
2. Options				
EURUSD C1.1 0225	1 832 790 227	953 747,38	0,00	78 937 195,56
EURUSD C1.1 0225	1 223 000 000	592 115,45	0,00	49 990 850,24
Sous-total 2.		1 545 862,83	0,00	128 928 045,80
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		14 019 942,75	-10 796 338,00	-242 902 929,57

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - SUR RISQUE DE CREDIT

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
ITRAXX EUR XOVER S40	-932,39	0,00	-82,69	-932,39
ITRAXX XOVER S42 V1	-579 282 000	0,00	-46 416 746,71	-579 282 000,00
Sous-total 4.		0,00	-46 416 829,40	-579 282 932,39
Total		0,00	-46 416 829,40	-579 282 932,39

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - AUTRES EXPOSITIONS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
CBOE SPX VOLATILITY 01/2025 CALL 18	5 083	711 767,26	0,00	4 224 265,07
CBOE SPX VOLATILITY 01/2025 CALL 19	13 518	1 566 547,56	0,00	9 558 159,40
CBOE SPX VOLATILITY 01/2025 CALL 20	10 836	1 098 773,54	0,00	6 572 444,73
Sous-total 2.		3 377 088,36	0,00	20 354 869,20
3. Swaps				
2.5277/CPURNSA	517 084 500,24	1 682 237,33	0,00	517 084 500,24
FIX/1.8642/CPTFEMU	260 498 000	0,00	-1 375 354,77	260 498 000,00
FIX/2.004/CPTFEMU	224 146 000	0,00	-1 704 187,97	224 146 000,00
FIX/2.209/CPTFEMU	288 190 000	0,00	-5 707 691,97	288 190 000,00
FIX/2.2345/CPURNSA	239 850 313,86	1 694 552,25	0,00	239 850 313,86
FIX/2.2375/CPURNSA	479 698 696,28	3 360 922,13	0,00	479 698 696,28
FIX/2.45/CPURNSA	69 859 971,03	219 071,71	0,00	69 859 971,03
FIX/2.457/CPURNSA	125 748 913,57	368 420,43	0,00	125 748 913,57
FIX/2.465/CPURNSA	70 497 344,28	189 939,98	0,00	70 497 344,28
FIX/2.47/CPURNSA	383 695 799,13	1 175 167,28	0,00	383 695 799,13
FIX/2.4795/CPURNSA	362 433 606,95	2 065 210,06	0,00	362 433 606,95
FIX/2.505/CPTFEMU	295 889 000	0,00	-9 336 502,22	295 889 000,00
FIX/2.512/CPTFEMU	214 356 000	0,00	-6 840 735,17	214 356 000,00
FIX/2.5225/CPURNSA	63 616 610,33	58 051,77	0,00	63 616 610,33
FIX/2.535/CPRUNSA	63 686 141,96	34 656,30	0,00	63 686 141,96
FIX/2.5525/CPURNSA	69 908 256,88	1 979,95	0,00	69 908 256,88
FIX/2.57625/CPURNSA	63 614 678,9	0,00	-48 314,23	63 614 678,90
FIX/2.585/CPURNSA	67 742 153,55	0,00	-68 933,74	67 742 153,55
FIX/2.6145/CPURNSA	105 534 524,38	0,00	-1 731 393,08	105 534 524,38
FIX/2.615/CPURNSA	40 774 505,07	0,00	-670 704,09	40 774 505,07
FIX/2.6172 CPURNSA	17 590 535,97	0,00	-292 689,63	17 590 535,97
FIX/2.652/CPURNSA	80 556 253,02	0,00	-1 124 286,56	80 556 253,02
FIX/2.658/CPURNSA	48 332 206,66	0,00	-700 498,97	48 332 206,66
FIX/2.6625/CPURNSA	93 442 781,27	0,00	-1 391 949,83	93 442 781,27
FIX/2.6625/CPURNSA	43 499 758,57	0,00	-647 984,15	43 499 758,57
FIX 2.581/CPTFEMU	431 723 000	0,00	-14 395 752,11	431 723 000,00
FIXE/2.535/CPURNSA	69 908 256,88	38 042,20	0,00	69 908 256,88
Sous-total 3.		10 888 251,39	-46 036 978,49	4 791 877 808,79
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		14 265 339,75	-46 036 978,49	4 812 232 677,99

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME OU DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISES UTILISÉS EN COUVERTURE D'UNE CATÉGORIE D'ACTION

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/EUR/USD/250131	0,00	-94,68	EUR	32 974,50	USD	-33 069,18	FR0011269067
G2/A/USD/EUR/250131	353 175,14	0,00	USD	24 505 317,73	EUR	-24 152 142,59	FR0011269067
G3/A/EUR/JPY/250131	1 696,34	0,00	EUR	303 703,12	JPY	-302 006,78	FR0011443852
G3/A/JPY/EUR/250131	0,00	-333 031,08	JPY	30 177 684,85	EUR	-30 510 715,93	FR0011443852
G5/A/CHF/EUR/250131	0,00	-4 912,25	CHF	11 156 402,48	EUR	-11 161 314,73	FR0011269596
G5/A/CHF/EUR/250131	0,00	-0,35	CHF	171,95	EUR	-172,30	FR0011269596
G5/A/EUR/CHF/250131	819,36	0,00	EUR	232 708,22	CHF	-231 888,86	FR0011269596
G5/A/EUR/CHF/250131	0,00	-4,57	EUR	1 498,98	CHF	-1 503,55	FR0011269596
G5/A/EUR/CHF/250131	105,63	0,00	EUR	23 823,68	CHF	-23 718,05	FR0011269596
Total	355 796,47	-338 042,93		66 434 285,51		-66 416 531,97	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	5 874 356 726,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-12 913 546,81
Total instruments financiers à terme - actions	34 034 406,94
Total instruments financiers à terme - taux	27 945 985,21
Total instruments financiers à terme - change	3 223 604,75
Total instruments financiers à terme - crédit	-46 416 829,40
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-31 771 638,74
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	17 753,54
Autres actifs (+)	482 881 419,41
Autres passifs (-)	-217 734 097,05
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	6 113 623 784,38

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part A CHF Acc Hdg	CHF	89 775,949	113,98
Part A EUR Acc	EUR	7 601 484,832	703,91
Part A EUR Y dis	EUR	575 707,620	115,07
Part A JPY Inc	JPY	409 328	11 688,00
Part A USD Acc Hdg	USD	175 315,054	144,90
Part B JPY Inc	JPY	278 316	16 814,00
Part E EUR Acc	EUR	3 559 722,813	169,38
Part X EUR Acc	EUR	200,000	99,81

CARMIGNAC PATRIMOINE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	6 419 323 113,64	7 538 557 321,11
Actions et valeurs assimilées	2 743 941 396,77	3 197 170 835,08
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 740 879 397,49	3 194 881 305,92
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 061 999,28	2 289 529,16
Obligations et valeurs assimilées	3 385 998 331,91	3 353 920 329,40
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 385 998 331,91	3 353 920 329,40
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	12 455 515,40	812 189 120,38
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	12 455 515,40	812 189 120,38
Titres de créances négociables	12 455 515,40	812 189 120,38
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	81 452 841,13	54 384 968,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	81 452 841,13	54 384 968,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	195 475 028,43	120 892 068,25
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	140 618 627,49	103 455 727,15
Autres opérations	54 856 400,94	17 436 341,10
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	3 590 542 950,75	2 672 580 568,43
Opérations de change à terme de devises	3 259 726 365,40	2 358 035 043,03
Autres	330 816 585,35	314 545 525,40
COMPTES FINANCIERS	201 750 692,13	96 223 156,78
Liquidités	201 750 692,13	96 223 156,78
TOTAL DE L'ACTIF	10 211 616 756,52	10 307 361 046,32

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 758 882 345,30	7 648 151 657,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	26 057 597,35	37 207 310,78
Report à nouveau (a)	3 626 449,77	3 772 749,96
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-282 581 087,11	48 214 100,21
Résultat de l'exercice (a,b)	56 198 481,86	15 351 017,46
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 562 183 787,17	7 752 696 835,76
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	237 715 946,88	108 780 357,35
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	237 715 946,88	108 780 357,35
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	131 172 984,28	103 458 993,22
Autres opérations	106 542 962,60	5 321 364,13
DETTES	3 349 851 314,25	2 407 784 235,82
Opérations de change à terme de devises	3 217 102 875,53	2 344 087 522,95
Autres	132 748 438,72	63 696 712,87
COMPTES FINANCIERS	61 865 708,22	38 099 617,39
Concours bancaires courants	61 865 708,22	38 099 617,39
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10 211 616 756,52	10 307 361 046,32

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	82 194 780,00	0,00
EURO BTP 0324	89 719 950,00	0,00
SHORT EUR-BTP 0324	735 351 750,00	0,00
JAP GOVT 10 0324	188 411 552,94	0,00
US TBOND 30 0324	311 028 945,82	0,00
DJ STX600 AUT 0324	32 464 240,00	0,00
DJE 600 EUROP 0324	215 454 190,00	0,00
MSCI CHINA 0324	35 448 848,05	0,00
SP 500 MINI 0323	0,00	368 101 897,40
SP 500 MINI 0324	607 817 860,86	0,00
NQ USA NASDAQ 0323	0,00	424 882 047,32
NQ USA NASDAQ 0324	170 443 045,31	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	455 714 000,00
EC EURUSD 0323	0,00	2 487 602 483,02
Options		
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4250	544 149 830,28	0,00
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4325	518 711 931,71	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
DOLLAR US 03/2023 CALL 1.4	0,00	320,25
EURJPY C 160 01/24	5 412 400,00	0,00
USDJPY P 143 01/24	246 880 432,72	0,00
EURUSD C1.09 0124	528 604 946,36	0,00
Swaps de taux		
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	0,00	17 442 328,39
PRIB6R/0.0/FIX/5.006	0,00	19 605 199,97
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S40	500 282 945,00	0,00
Contracts for Difference		
MSF EXPD USD 1230	6 488 909,97	0,00
CFD AC ACCOR SA	7 243 198,60	0,00
CFD CPRT COPART	11 144 223,06	0,00
MS KONINKLIJKE EUR 1	15 324 556,92	0,00
SHBA SVENSKA	7 244 719,91	0,00
ML XPENG INC	8 898 004,68	0,00
MS KOHL S (EUR) 1230	7 643 655,53	0,00
ML INTUIT INC	7 102 137,84	0,00
MS DOLLAR GEN 1230	7 061 178,88	0,00
Swaps d'inflation		
FIX/2.658/CPURNSA	45 306 658,22	0,00
FIX/2.652/CPURNSA	75 513 511,07	0,00
FIX/2.6625/CPURNSA	40 776 716,61	0,00

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
FIX/2.6625/CPURNSA	87 593 355,36	0,00
FIX/2.4795/CPURNSA	339 745 620,78	0,00
2.5277/CPURNSA	484 715 520,75	0,00
FIX 2.581/CPTFEMU	431 723 000,00	0,00
FIX/2.45/CPURNSA	65 486 805,78	0,00
FIX/2.47/CPURNSA	359 676 820,71	0,00
FIX/2.465/CPURNSA	66 084 280,09	0,00
FIX/2.5525/CPURNSA	65 532 068,98	0,00
FIX/2.535/CPRUNSA	59 699 452,32	0,00
FIXE/2.535/CPURNSA	65 532 068,98	0,00
FIX/2.5225/CPURNSA	59 634 273,30	0,00
FIX/2.57625/CPURNSA	59 632 462,77	0,00
FIX/2.585/CPURNSA	63 501 561,58	0,00
FIX/2.512/CPTFEMU	214 356 000,00	0,00
FIX/2.457/CPURNSA	117 877 155,66	0,00
FIX/2.505/CPTFEMU	295 889 000,00	0,00
FIX/2.209/CPTFEMU	288 190 000,00	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 0323	0,00	423 807 720,00
JAP GOVT 10 0323	0,00	1 578 366 448,11
US 10YR NOTE 0323	0,00	1 243 288 709,30
FV CBOT UST 5 0324	1 108 265 101,79	0,00
EURO BOBL 0324	462 687 120,00	0,00
EC EURUSD 0324	1 201 968 100,76	0,00
MME MSCI EMER 0324	131 148 377,31	0,00
DJS BAS R FUT 0324	167 618 695,00	0,00
E-MIN RUS 200 0324	238 572 389,44	0,00
IFSC NIFTY 50 0124	102 769 932,56	0,00
TPX BANKS 0323	0,00	154 857 330,33
Options		
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 132	25 759 747,20	0,00
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 133	41 485 304,85	0,00
S&P 500 INDEX 03/2024 PUT 4000	10 725 802,49	0,00
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4100	552 997 795,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4450	405 347 383,74	0,00
S&P 500 INDEX 02/2024 PUT 4550	85 950 207,85	0,00
DJ EURO STOXX 50 02/2024 PUT 4300	40 355 048,00	0,00
BBG CALC SOFR 3M 06/2024 PUT 94.8125	559 921 907,39	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Contrats futures		
BOFA SECURITIES EURO	0,00	76 733 366,02
GDMNTR MERRILL 0323	0,00	38 725 565,79
UBS EUROPE SE 0323	0,00	67 592 002,20

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
BOFA SECURITIES EURO	0,00	15 701 327,24
IBOV BOFA 0224	140 827 132,19	0,00
GDMNTR BOFA USD 0324	58 451 247,93	0,00
Options		
DOLLAR US 01/2023 PUT 1.015	0,00	293 652,66
YEN 01/2024 PUT 150	53 705 421,00	0,00
USDJPY P 147 01/24	269 382 860,90	0,00
EURUSD P1.04 0124	366 137,48	0,00
EURNOK P11 0324	81 375 501,33	0,00
EURTRY P31 0224	11 063 941,50	0,00
EURTRY P31 0224	7 547 937,00	0,00
Swaps de taux		
FIX/12.109/BZDIOV/0.	186,26	177,37
FIX/12.569/BZDIOV/0.	0,00	293 248 975,12
FIX/12.61/BZDIOV/0.0	0,00	82 362 461,84
FIX/5.006/PRIB6R/0.0	0,00	37 047 528,36
FIX/13.48/BZDIOV/0.0	0,00	125 874 656,42
FIX/13.34/BZDIOV/0.0	0,00	125 058 209,70
FIX/8.46/MXIBTI/0.0	26 343 342,22	23 694 669,63
FIX/8.47/MXIBTI/0.0	26 343 288,77	23 694 621,55
FIX/8.535/MXIBTI/0.0	27 012 995,34	24 296 992,95
FIX/8.555/MXIBTI/0.0	0,00	24 297 041,03
FIX/8.54/MXIBTI/0.0	0,00	24 296 992,95
FIX/8.585/MXIBTI/0.0	53 977 131,19	0,00
FIX/8.525/MXIBTI/0.0	53 977 131,19	0,00
FIX/12.0/BZDIOV/0.0	125 137 766,84	0,00
FIX/2.8053/E6R/0.0	117 112 000,00	0,00
FIX/8.50 /MXIBTI/0.0	106,91	0,00
FIX/4.4413/SOFFRATE/	339 745 620,78	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	346 746 092,93	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	377 965 704,89	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.432	225 571 105,26	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.432	225 571 098,84	0,00
FIX/4.5163/SOFFRATE/	484 714 615,49	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	361 135 259,55	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	377 305 494,47	0,00
FIX/10.537/BZDIOV/0.	81 158 601,93	0,00
FIX/10.505/BZDIOV/0.	243 215 646,81	0,00
FIX/3.3393/E6R/0.0	663 133 000,00	0,00
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	0,00	71 608 000,00
Contracts for Difference		
PENSKE AUTO GROUP	0,00	11 284 516,06
AUTONATION INC	0,00	7 363 962,05
FORD MOTOR COMPANY	0,00	6 076 161,47
UBS VF CORP 1230	0,00	13 604 505,74

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
UBS CHIPOTLE 1230	0,00	20 188 645,78
DICK'S SPORTING GOOD INC	0,00	15 705 382,50
BDF KELLOGG CHASDEFX	0,00	7 523 771,71
MSF EXPD USD 1230	0,00	14 413 355,90
PERNOD RICARD	0,00	15 411 663,75
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 168 101,85	2 740 888,28
Produits sur actions et valeurs assimilées	37 027 737,35	41 076 455,73
Produits sur obligations et valeurs assimilées	155 137 703,79	123 311 258,44
Produits sur titres de créances	4 095 977,55	5 949 375,98
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	29 261,80
Produits sur instruments financiers à terme	2 459 298,15	156 060,18
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	220 888 818,69	173 263 300,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	28 313,81
Charges sur instruments financiers à terme	36 836 743,04	450 095,04
Charges sur dettes financières	5 499 002,91	3 578 355,35
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	42 335 745,95	4 056 764,20
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	178 553 072,74	169 206 536,21
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) (*)	113 907 753,47	151 811 398,07
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	64 645 319,27	17 395 138,14
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-8 332 414,99	-2 044 120,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	114 422,42	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	56 198 481,86	15 351 017,46

(*) Les frais de recherche sont inclus dans le poste "Frais de gestion et dotations aux amortissements".

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Compte tenu de la nature des titres dans le portefeuille du fonds CARMIGNAC PATRIMOINE, la société de gestion a décidé de maintenir une méthode de valorisation des obligations concernées basée sur des contributions (contributions de prestataires financiers relevées sur Bloomberg). La société de gestion procède à un réexamen régulier de la pertinence de l'utilisation de cette méthode. Ces titres représentent 1,52 % de l'actif net du fonds le 29/12/2023..

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les CDS :**

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spread de crédit alimentés sur des bases de données financières.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Instruments financiers

LIBELLE	DESCRIPTIONS
ITRAXX EUR XOVER 40	Credit Default Swap (CDS)
IBOV BOFA 0224	BASKET - FORWARD SUR PANIER D'ACTION
IBOV BOFA 0224	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO BUND 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO BTP 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
SHORT EUR-BTP 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
FV CBOT UST 5 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
JAP GOVT 10 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
US TBOND 30 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
EURO BOBL 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
EC EURUSD 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
MME MSCI EMER 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
DJS BAS R FUT 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
E-MIN RUS 200 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
DJ STX600 AUT 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
DJE 600 EUROP 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
MSCI CHINA 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
IFSC NIFTY 50 0124	Futures étrangers - Marché règlementé
SP 500 MINI 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
NQ USA NASDAQ 0324	Futures étrangers - Marché règlementé
EUR/JPY C 160.0	Swap option
EUR/JPY P 150.0	Swap option
USDJPY P 147 01/24	Swap option
USDJPY P 143 01/24	Swap option
EURUSD P1.04 0124	Swap option
EURNOK P11 0324	Swap option
EURTRY P31 0224	Swap option
EURTRY P31 0224	Swap option
EURUSD C1.09 0124	Swap option
BUND 1 240126 P132	Options étrangers - Marché règlementé
BUND 1 240126 P133	Options étrangers - Marché règlementé
SP 500 240315 P4000	Options étrangers - Marché règlementé

DJ EUR 240119 C4250	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240119 C4325	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240119 C4100	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240119 C4450	Options étrangers - Marché règlementé
SP 500 240216 P4550	Options étrangers - Marché règlementé
DJ EUR 240216 P4300	Options étrangers - Marché règlementé
BBG CA 240614 P94.81	Options étrangers - Marché règlementé
FIX/2.6327/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.6327/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.48/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.48/CPURNSA	Swap d'inflation
PAY 2.4842	Swap d'inflation
PAY 2.4842	Swap d'inflation
FIX 2.5877/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX 2.5877/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.5472/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5472/CPURNSA	Swap d'inflation
FIX/2.5727/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.5727/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.201/CPTFEMU	Swap d'inflation
FIX/2.201/CPTFEMU	Swap d'inflation
CCSW01/0.0/FIX/2.241	Swap de taux
CCSW01/0.0/FIX/2.241	Swap de taux
FIX/10.805/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.805/BZDIOV/0.	Swap de taux
BZDIOV/0.0/FIX/10.80	Swap de taux
BZDIOV/0.0/FIX/10.80	Swap de taux
FIX/2.7978/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/2.7978/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/4.4465/SOFRATE/	Swap de taux
FIX/4.4465/SOFRATE/	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.267	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.267	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.439	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.439	Swap de taux
FIX/4.5048/SOFRATE/	Swap de taux
FIX/4.5048/SOFRATE/	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.379	Swap de taux
MUTKCA/0.0/FIX/0.379	Swap de taux
FIX/10.925/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/10.925/BZDIOV/0.	Swap de taux
FIX/3.3378/E6R/0.0	Swap de taux
FIX/3.3378/E6R/0.0	Swap de taux

MXIBTI/0.0FIX/8.5/	Swap de taux
MXIBTI/0.0FIX/8.5/	Swap de taux

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011443860 - Part B JPY Inc : Taux de frais maximum de 1% TTC

FR0011443852 - Part A JPY Inc : Taux de frais maximum de 1% TTC

FR0011269588 - Part A EUR Y dis : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0011269067 - Part A USD Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0011269596 - Part A CHF Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0010306142 - Part E EUR Acc : Taux de frais maximum de 2% TTC

FR0010135103 - Part A EUR Acc : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

Des frais de recherche sont provisionnés à chaque VL sur la base d'un budget annuel de 3 344 000€.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance se fonde sur la comparaison sur l'exercice, entre la performance de chaque part du fonds (sauf pour les parts non hedgées) et l'indicateur de référence du fonds composé à 20% d'€STR capitalisé, pour 40% l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD) et pour 40% l'indice mondial obligataire ICE BofA Global Government. Concernant les parts non hedgées, la commission de surperformance est calculée sur la base de la performance de la part, comparée à la performance de l'indicateur de référence converti dans la devise de la part.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée, une provision quotidienne de 20% maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance, par rapport à cet indice, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Le taux effectif de la commission de surperformance est de 20% pour les

parts A, B et E à l'exception des parts A JPY et B JPY pour lesquelles le taux effectif est de 10%. Toute sous-performance de la part par rapport à l'Indicateur de référence au cours de la période de référence de 5 ans ou depuis le lancement de la part (la période la plus courte étant retenue) est compensée avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. La performance du fonds est représentée par la valeur de ses actifs bruts, nette de tous frais, avant provision de la commission de surperformance et en tenant compte des souscriptions et des rachats. La commission de surperformance pourrait également être due si la part a surperformé l'indice de référence mais a affiché une performance négative. Si le fonds est éligible à la provision d'une commission de surperformance, alors :

- En cas de souscriptions, un mécanisme de neutralisation de « l'effet volume » de ces parts souscrites dans le calcul de la commission de surperformance est appliqué. Il consiste à retirer systématiquement de la provision quotidienne la quote-part de la commission de surperformance effectivement provisionnée induite par ces nouvelles parts souscrites ;

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est acquise à la société de gestion selon le principe de « cristallisation ».

La totalité de la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts A CHF Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Parts A EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Parts A EUR Y dis	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts A JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts A USD Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation
Parts B JPY Inc	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts E EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	7 752 696 835,76	10 257 961 481,64
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	328 173 377,83	912 048 247,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 647 031 174,46	-2 474 390 023,15
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	526 472 343,23	435 370 895,88
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-433 904 594,35	-1 053 386 523,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 283 721 578,59	3 068 044 021,79
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 628 160 288,14	-2 658 407 515,79
Frais de transactions	-25 751 981,83	-42 637 040,47
Différences de change	-53 138 546,94	335 466 242,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	498 001 473,10	-1 126 533 245,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	229 182 587,05	-268 818 886,05
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	268 818 886,05	-857 714 359,86
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-101 906 755,08	82 132 385,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 029 712,81	93 877 042,27
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-93 877 042,27	-11 744 656,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 173 756,14	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-209 599,31	-68 492,82
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	64 645 319,27	17 395 138,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-250 444,36	-299 099,85
Autres éléments	0,00	363,20 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 562 183 787,17	7 752 696 835,76

(*) 30/12/2022: Résultat de fusion suite absorption du fond ERES au 30/05/22.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Mortgages négociés sur un marché réglementé ou assimilé	447 342 138,92	6,82
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	460 028 247,03	7,01
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 081 477,32	0,06
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 474 546 468,64	37,71
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	3 385 998 331,91	51,60
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	12 455 515,40	0,19
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	12 455 515,40	0,19
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 202 640 531,60	33,57
Change	780 897 779,08	11,90
Crédit	500 282 945,00	7,62
Taux	4 693 173 311,72	71,52
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	8 176 994 567,40	124,61
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 934 764 011,51	29,48
Change	1 625 409 899,97	24,77
Taux	6 354 285 370,90	96,83
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	9 914 459 282,38	151,08

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 492 902 366,82	37,99	0,00	0,00	455 286 416,87	6,94	437 809 548,22	6,67
Titres de créances	12 455 515,40	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 750 692,13	3,07
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 865 708,22	0,94
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 406 706 978,76	21,44	0,00	0,00	0,00	0,00	3 286 466 332,96	50,08
Autres opérations	3 552 492 216,03	54,14	2 021 548 154,87	30,81	780 245 000,00	11,89	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	879 577 312,43	13,40	368 279 605,24	5,61	2 138 141 414,24	32,58
Titres de créances	12 455 515,40	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	201 750 692,13	3,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	61 865 708,22	0,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	2 542 469 841,70	38,74	1 230 158 000,00	18,75	920 545 470,01	14,03
Autres opérations	559 921 907,39	8,53	0,00	0,00	3 400 257 989,94	51,82	2 130 048 795,18	32,46	264 056 678,39	4,02

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 BRL		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 815 495 620,13	27,67	0,00	0,00	0,00	0,00	567 010 430,40	8,64
Obligations et valeurs assimilées	740 495 195,77	11,28	0,00	0,00	0,00	0,00	34 502 564,27	0,53
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	973 969 320,96	14,84	377 978 796,55	5,76	188 184 709,88	2,87	1 213 215 764,19	18,49
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	181 259,25	0,00	9 908 996,95	0,15
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	1 028 519 549,17	15,67	284 348,17	0,00	0,00	0,00	1 163 287 718,24	17,73
Comptes financiers	55 624 701,49	0,85	2 617 994,44	0,04	0,00	0,00	146 774,48	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 476 265 575,68	52,97	188 411 552,94	2,87	0,00	0,00	7 244 719,91	0,11
Autres opérations	4 591 616 164,69	69,97	1 914 294 755,93	29,17	590 339 334,03	9,00	187 653 995,63	2,86

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 873 514 708,35
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 386 211 657,05
	Ventes à règlement différé	28 467 148,64
	Souscriptions à recevoir	1 026 335,09
	Dépôts de garantie en espèces	97 138 500,23
	Coupons et dividendes en espèces	3 716 203,75
	Collatéraux	200 468 397,64
TOTAL DES CRÉANCES		3 590 542 950,75
DETTES		
	Vente à terme de devise	1 368 259 676,68
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 848 843 198,85
	Achats à règlement différé	7 478 950,23
	Rachats à payer	37 177 596,49
	Frais de gestion fixe	2 351 139,67
	Frais de gestion variable	129 415,73
	Collatéraux	82 347 238,15
	Autres dettes	3 264 098,45
TOTAL DES DETTES		3 349 851 314,25
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		240 691 636,50

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part A CHF Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	7 302,161	818 758,45
Parts rachetées durant l'exercice	-50 873,438	-5 656 105,95
Solde net des souscriptions/rachats	-43 571,277	-4 837 347,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	112 829,149	
Part A EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	488 645,423	314 301 910,60
Parts rachetées durant l'exercice	-2 249 237,658	-1 445 859 721,48
Solde net des souscriptions/rachats	-1 760 592,235	-1 131 557 810,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 687 507,295	
Part A EUR Y dis		
Parts souscrites durant l'exercice	17 136,016	1 847 035,93
Parts rachetées durant l'exercice	-197 356,226	-21 119 513,45
Solde net des souscriptions/rachats	-180 220,210	-19 272 477,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	705 466,054	
Part A JPY Inc		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-135 862	-9 938 691,33
Solde net des souscriptions/rachats	-135 862	-9 938 691,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	530 264	
Part A USD Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	5 683,485	689 738,13
Parts rachetées durant l'exercice	-56 433,217	-6 710 712,51
Solde net des souscriptions/rachats	-50 749,732	-6 020 974,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	193 646,725	
Part B JPY Inc		
Parts souscrites durant l'exercice	2 158	201 472,04
Parts rachetées durant l'exercice	-44 773	-4 189 733,51
Solde net des souscriptions/rachats	-42 615	-3 988 261,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	315 137	
Part E EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	66 094,908	10 314 462,68
Parts rachetées durant l'exercice	-987 550,381	-153 556 696,23
Solde net des souscriptions/rachats	-921 455,473	-143 242 233,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 199 177,596	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part A CHF Acc Hdg	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A EUR Y dis	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A JPY Inc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part A USD Acc Hdg	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part B JPY Inc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part E EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts A CHF Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	228 170,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	245,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	94,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts A EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	93 101 405,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	115 800,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts A EUR Y dis	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 297 765,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 904,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts A JPY Inc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	455 596,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	-174,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	315,16
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts A USD Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	408 228,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	811,41
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	21,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts B JPY Inc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	320 005,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	-28,94
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	22,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts E EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 622 281,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	11 287,73
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 793,28
	FR0010149161	CARMIGNAC COURT TERME CCT - A EUR ACC EUR	3 793,28
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 793,28

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versé au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	18/04/2023	A JPY Inc	87 902,75	0,136	0,00	0,00
Acomptes	17/10/2023	A JPY Inc	72 391,06	0,126	0,00	0,00
Acomptes	18/04/2023	B JPY Inc	48 119,19	0,136	0,00	0,00
Acomptes	17/10/2023	B JPY Inc	42 031,36	0,126	0,00	0,00
Total acomptes			250 444,36	0,525	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 626 449,77	3 772 749,96
Résultat avant acompte(s)	56 312 904,28	15 351 017,46
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	114 422,42	0,00
Total	59 824 931,63	19 123 767,42

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A CHF Acc Hdg		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	115 196,88	59 843,14
Total	115 196,88	59 843,14

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A EUR Acc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	51 508 351,87	15 682 522,24
Total	51 508 351,87	15 682 522,24

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A EUR Y dis		
Affectation		
Distribution	698 411,39	221 421,57
Report à nouveau de l'exercice	5 586,11	6 072,30
Capitalisation	0,00	0,00
Total	703 997,50	227 493,87
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	705 466,054	885 686,264
Distribution unitaire	0,99	0,25
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	38 254,14	44 733,14

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A JPY Inc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	2 698 694,07	2 849 118,72
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 698 694,07	2 849 118,72

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A USD Acc Hdg		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	210 712,16	-29 576,65
Total	210 712,16	-29 576,65

	29/12/2023	30/12/2022
Parts B JPY Inc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	1 807 063,91	1 667 342,12
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 807 063,91	1 667 342,12

	29/12/2023	30/12/2022
Parts E EUR Acc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 780 915,24	-1 332 976,02
Total	2 780 915,24	-1 332 976,02

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	26 057 597,35	37 207 310,78
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-282 581 087,11	48 214 100,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-256 523 489,76	85 421 410,99

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A CHF Acc Hdg		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-200 484,68	828 963,59
Total	-200 484,68	828 963,59

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A EUR Acc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-241 041 767,33	43 597 531,38
Total	-241 041 767,33	43 597 531,38

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A EUR Y dis		
Affectation		
Distribution	536 154,20	1 239 960,77
Plus et moins-values nettes non distribuées	10 005 848,85	17 340 373,98
Capitalisation	0,00	0,00
Total	10 542 003,05	18 580 334,75
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	705 466,054	885 686,264
Distribution unitaire	0,76	1,40

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A JPY Inc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	7 866 106,32
Capitalisation	-1 044 976,08	0,00
Total	-1 044 976,08	7 866 106,32

	29/12/2023	30/12/2022
Parts A USD Acc Hdg		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 350 183,09	2 375 232,53
Total	-1 350 183,09	2 375 232,53

	29/12/2023	30/12/2022
Parts B JPY Inc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 807 011,10	6 909 001,85
Capitalisation	0,00	0,00
Total	4 807 011,10	6 909 001,85

	29/12/2023	30/12/2022
Parts E EUR Acc		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-28 235 092,73	5 264 240,57
Total	-28 235 092,73	5 264 240,57

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	11 585 078 944,79	11 289 928 665,02	10 257 961 481,64	7 752 696 835,76	6 562 183 787,17
Parts A CHF Acc Hdg en CHF					
Actif net en CHF	25 197 970,73	24 049 299,77	22 021 661,60	17 118 920,80	12 336 121,24
Nombre de titres	229 684,890	195 791,665	181 480,574	156 400,426	112 829,149
Valeur liquidative unitaire en CHF	109,70	122,83	121,34	109,45	109,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	6,27	7,66	11,24	5,30	-1,77
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,16	-0,40	0,07	0,38	1,02
Parts A EUR Acc en EUR					
Actif net	10 091 092 804,22	9 877 857 506,19	8 952 723 387,96	6 721 315 353,73	5 711 886 055,38
Nombre de titres	15 836 705,892	13 792 406,205	12 610 927,797	10 448 099,530	8 687 507,295
Valeur liquidative unitaire	637,19	716,18	709,91	643,30	657,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	17,61	48,69	42,72	4,17	-27,74
Capitalisation unitaire sur résultat	1,03	-2,85	0,43	1,50	5,92
Parts A EUR Y dis en EUR					
Actif net	134 688 243,02	125 670 904,39	124 078 245,87	96 069 266,54	77 015 412,37
Nombre de titres	1 250 799,205	1 040 028,837	1 035 901,017	885 686,264	705 466,054
Valeur liquidative unitaire	107,68	120,83	119,77	108,46	109,16
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	1,40	0,76
+/- values nettes unitaire non distribuées	4,84	13,06	20,27	19,57	14,18
Distribution unitaire sur résultat	0,17	0,00	0,07	0,25	0,99
Crédit d'impôt unitaire	0,03	0,00	0,035	0,053	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,47	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts A JPY Inc en JPY					
Actif net en JPY	12 599 001 914,00	10 639 588 784,00	9 121 456 013,00	7 656 437 777,00	6 006 410 738,00
Nombre de titres	1 113 090	833 961	717 363	666 126	530 264
Valeur liquidative unitaire en JPY	11 318,00	12 757,00	12 715,00	11 493,00	11 327,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées en EUR	12,12	15,55	18,85	11,80	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	-1,97
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,32	0,333	0,304	0,28	0,262
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,027	0,027	0,028	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	3,90	3,58	3,84	4,27	5,08
Parts A USD Acc Hdg en USD					
Actif net en USD	50 564 424,99	49 091 522,46	42 895 218,04	31 292 853,81	25 836 989,96
Nombre de titres	412 247,234	351 533,190	307 837,462	244 396,457	193 646,725
Valeur liquidative unitaire en USD	122,65	139,64	139,34	128,04	133,42
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	8,85	-0,95	16,78	9,71	-6,97
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,17	-0,63	0,07	-0,12	1,08
Parts B JPY Inc en JPY					
Actif net en JPY	7 207 882 103,00	6 075 556 933,00	5 207 449 814,00	4 734 114 410,00	4 723 878 499,00
Nombre de titres	638 384	461 947	384 487	357 752	315 137
Valeur liquidative unitaire en JPY	11 290,00	13 152,00	13 543,00	13 232,00	14 989,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées en EUR	5,41	12,48	18,70	19,31	15,25
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,32	0,333	0,304	0,28	0,262
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,027	0,029	0,033	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	4,22	3,89	4,18	4,66	5,73

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts E EUR Acc en EUR					
Actif net	1 128 702 555,18	1 091 723 975,85	1 012 767 291,29	800 665 061,45	667 722 502,73
Nombre de titres	7 190 178,847	6 215 506,397	5 845 972,676	5 120 633,069	4 199 177,596
Valeur liquidative unitaire	156,97	175,64	173,24	156,36	159,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,34	11,97	10,46	1,02	-6,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,49	-1,42	-0,78	-0,26	0,66

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	797 433	46 586 035,86	0,71
TOTAL BELGIQUE			46 586 035,86	0,71
BRESIL				
ITAU UNIBCO BCO MULTI.ADR PF	USD	10 924 141	68 730 167,88	1,05
TOTAL BRESIL			68 730 167,88	1,05
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES	USD	1 587 994	78 849 835,60	1,20
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	848 796	61 092 800,11	0,93
TOTAL CANADA			139 942 635,71	2,13
CHINE				
KE HOLDINGS INC	USD	2 032 620	29 827 339,16	0,45
TOTAL CHINE			29 827 339,16	0,45
COREE DU SUD				
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	675 911	37 295 145,96	0,57
TOTAL COREE DU SUD			37 295 145,96	0,57
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	1 212 143	113 514 166,29	1,73
TOTAL DANEMARK			113 514 166,29	1,73
ETATS-UNIS				
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	999 551	133 385 065,78	2,03
ALPHABET- A	USD	283 235	35 816 862,49	0,54
AMAZON.COM INC	USD	965 144	132 751 531,58	2,03
BAXTER INTL INC	USD	2 399 693	83 983 281,02	1,28
BIOGEN IDEC INC	USD	163 925	38 400 282,67	0,59
ELI LILLY & CO	USD	299 011	157 787 074,75	2,41
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	472 164	62 512 094,33	0,96
FREEMPORT-MCMORAN INC	USD	1 653 538	63 722 548,01	0,97
GENERAL ELECTRIC CO	USD	671 738	77 611 841,71	1,18
HUMANA INC	USD	78 958	32 723 271,61	0,50
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	634 317	73 747 641,61	1,13
Meta Platforms - A	USD	394 135	126 291 607,84	1,93
MICROSOFT CORP	USD	309 422	105 332 049,86	1,60
NEWMONT CORP	USD	1 981 209	74 233 685,34	1,13
NVIDIA CORP	USD	236 394	105 976 586,86	1,61
SCHLUMBERGER LTD	USD	1 190 804	56 098 710,14	0,85
SNAP INC - A	USD	2 166 324	33 201 344,61	0,50
SP GLOBAL	USD	187 591	74 808 842,00	1,14
TMOBILE US INC	USD	573 871	83 292 207,88	1,27
TOTAL ETATS-UNIS			1 551 676 530,09	23,65
FRANCE				
HERMES INTERNATIONAL	EUR	68 986	132 370 336,80	2,02
L'OREAL	EUR	69 244	31 204 808,60	0,48
ORPEA	EUR	672 493 111	11 365 133,58	0,17
SAFRAN SA	EUR	97 078	15 480 057,88	0,23

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			190 420 336,86	2,90
INDE				
KOTAK MAHINDR BANK	INR	3 161 877	65 633 626,57	1,00
TOTAL INDE			65 633 626,57	1,00
JERSEY				
GLENCORE XSTRATA	GBP	13 953 086	76 016 985,76	1,16
TOTAL JERSEY			76 016 985,76	1,16
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	685 399	95 805 072,22	1,46
ASML HOLDING NV	EUR	41 989	28 623 901,30	0,44
TOTAL PAYS-BAS			124 428 973,52	1,90
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	701 321	85 788 501,53	1,31
LINDE PLC	USD	44 854	16 635 346,27	0,25
TOTAL ROYAUME-UNI			102 423 847,80	1,56
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	53 033	5 562 275,82	0,09
UBS GROUP AG	CHF	4 349 533	122 106 928,36	1,86
TOTAL SUISSE			127 669 204,18	1,95
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	708 616	66 714 401,85	1,01
TOTAL TAIWAN			66 714 401,85	1,01
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 740 879 397,49	41,77
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ROYAUME-UNI				
PARATUS ENERGY SERVICES LTD	USD	1 810	3 061 999,28	0,04
TOTAL ROYAUME-UNI			3 061 999,28	0,04
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 061 999,28	0,04
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 743 941 396,77	41,81
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AUSTRALIE				
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	7 300 000	7 756 150,00	0,12
TOTAL AUSTRALIE			7 756 150,00	0,12
AUTRICHE				
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	21 200 000	19 440 394,79	0,29
TOTAL AUTRICHE			19 440 394,79	0,29
BELGIQUE				
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	4 200 000	3 914 923,05	0,06
TOTAL BELGIQUE			3 914 923,05	0,06
BERMUDES				
ODFJELL DRILLING 9.25% 31-05-28	USD	10 000 000	9 350 802,86	0,14
TOTAL BERMUDES			9 350 802,86	0,14
COTE D'IVOIRE				
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.25% 22-03-30	EUR	8 906 000	8 386 139,26	0,12
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.75% 31-12-32	USD	8 803 000	4 057 082,70	0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.625% 22-03-48	EUR	9 794 000	8 342 579,51	0,13
TOTAL COTE D'IVOIRE			20 785 801,47	0,31
EMIRATS ARABES UNIS				
SHELF DRILLING 9.625% 15-04-29	USD	30 600 000	27 609 360,43	0,42
TOTAL EMIRATS ARABES UNIS			27 609 360,43	0,42
ESPAGNE				
BBVA 6.0% PERP	EUR	37 600 000	37 572 521,01	0,57
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	4 200 000	3 263 092,38	0,05
TOTAL ESPAGNE			40 835 613,39	0,62
ETATS-UNIS				
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.0% 15-11-28	USD	17 300 000	16 464 255,75	0,25
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.375% 15-11-30	USD	19 400 000	18 551 027,42	0,29
CARNIVAL CORPORATION 4.0% 01-08-28	USD	10 321 000	8 875 758,11	0,13
CITADEL FINANCE LLC 3.375% 09-03-26	USD	43 701 000	37 128 245,38	0,57
LIBERTY MUTUAL GROUP 3.625% 23-05-59	EUR	19 446 000	19 452 997,37	0,30
MERCADOLIBRE 2.375% 14-01-26	USD	2 878 000	2 469 531,40	0,03
MERCADOLIBRE 3.125% 14-01-31	USD	4 390 000	3 461 290,92	0,05
MURPHY OIL CORPORATION 5.875% 01-12-27	USD	11 930 000	10 803 431,76	0,17
MURPHY OIL CORPORATION 6.375% 15-07-28	USD	11 260 000	10 551 720,36	0,17
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-04-26	USD	145 684 800	147 347 197,75	2,24
TOTAL ETATS-UNIS			275 105 456,22	4,20
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	17 500 000	17 416 645,49	0,27
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	21 000 000	21 915 905,82	0,33
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	58 000 000	62 161 184,64	0,94
BNP PAR 7.75% PERP	USD	10 960 000	10 452 535,64	0,16
BNP PAR 9.25% PERP	USD	16 640 000	16 291 721,32	0,25
BPCE 5.75% 01-06-33 EMTN	EUR	4 500 000	4 915 909,92	0,07
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	4 200 000	3 108 194,77	0,05
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	6 800 000	6 144 473,65	0,10
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	37 300 000	39 674 925,84	0,60
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	10 400 000	11 561 485,92	0,17
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	245 200 000	290 462 350,47	4,43
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	1 000	992,98	0,00
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	4 500 000	3 996 885,51	0,06
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	8 400 000	9 254 062,52	0,14
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	36 200 000	38 709 567,95	0,59
SG 9.375% PERP	USD	16 818 000	16 069 660,03	0,25
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	11 500 000	12 534 305,29	0,19
TIKEHAU CAPITAL 6.625% 14-03-30	EUR	11 300 000	12 578 111,51	0,19
TOTALENERGIES SE FR 3.25% PERP	EUR	25 381 000	21 801 731,40	0,34
TOTAL FRANCE			599 050 650,67	9,13
GRECE				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	6 240 000	6 338 692,01	0,10
EFG EUROBANK 5.875% 28-11-29	EUR	16 667 000	17 363 658,74	0,26
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 1.875% 24-01-52	EUR	33 757 000	24 744 428,97	0,38
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	21 000 000	22 366 365,00	0,34
PIRAEUS BANK 6.75% 05-12-29	EUR	12 500 000	13 205 917,01	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 3.375% 31-07-28	EUR	3 291 000	3 151 539,76	0,05
PUBLIC POWER CORPORATION OF GREECE 4.375% 30-03-26	EUR	37 151 000	37 599 489,97	0,57
TOTAL GRECE			124 770 091,46	1,90
GUERNESEY				
PERSHING SQUARE 1.375% 01-10-27	EUR	21 400 000	19 089 793,40	0,29
PERSHING SQUARE 3.25% 01-10-31	USD	21 400 000	15 245 251,43	0,23
PERSHING SQUARE 3.25% 15-11-30	USD	35 656 000	26 520 921,93	0,41
TOTAL GUERNESEY			60 855 966,76	0,93
HONGRIE				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 5.0% 22-02-27	EUR	23 834 000	26 228 135,09	0,40
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	35 530 000	37 336 042,32	0,57
TOTAL HONGRIE			63 564 177,41	0,97
ILES CAIMANS				
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 5.875% PERP	USD	17 000 000	14 332 238,34	0,21
BANCO MERCANTILE DEL NORTE SA GRAND 8.375% PERP	USD	22 939 000	20 898 515,51	0,32
TOTAL ILES CAIMANS			35 230 753,85	0,53
IRLANDE				
ADAGIO CLO E3R+1.65% 15-04-34	EUR	10 491 000	10 216 866,03	0,16
ADAGIO CLO E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 743 000	8 443 599,80	0,12
ADAGIO CLO E3R+3.45% 15-04-34	EUR	6 994 000	6 630 102,22	0,10
ARBOUR CLO V DAC E3R+1.4% 15-09-31	EUR	2 700 000	2 628 882,59	0,04
AURIUM CLO VI DAC E3R+1.55% 22-05-34	EUR	6 988 000	6 784 620,32	0,11
AURIUM CLO VI DAC E3R+2.2% 22-05-34	EUR	7 425 000	7 173 650,39	0,11
AURIUM CLO VI DAC E3R+3.3% 22-05-34	EUR	7 500 000	7 182 919,00	0,11
AVOCA CLO XII DAC E3R+1.5% 15-04-34	EUR	9 606 000	9 376 255,59	0,14
AVOCA CLO XII DAC E3R+3.2% 15-04-34	EUR	4 803 000	4 654 347,12	0,07
BAIN CAPITAL EURO CLO 20181 DAC E3R+1.7% 20-04-32	EUR	2 698 000	2 653 801,95	0,04
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+1.6% 15-07-34	EUR	8 670 000	8 450 039,35	0,13
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 315 806,32	0,13
BAIN CAPITAL EURO CLO 20211 DAC E3R+3.3% 15-07-34	EUR	7 805 000	7 239 876,16	0,11
BAIN CAPITAL EURO CLO 20221 DAC E3R+4.6% 19-10-34	EUR	7 447 000	7 482 764,55	0,12
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	7 283 000	7 789 508,17	0,12
BLACK DIAMOND CLO 20151 DESIG ACTIV COM E3R+1.6% 03-10-29	EUR	5 364 000	4 404 481,60	0,07
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+1.65% 15-04-34	EUR	8 471 000	8 267 540,18	0,12
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+2.35% 15-04-34	EUR	3 292 000	3 187 675,26	0,04
BLACKROCK EUROPEAN CLO II DESI E3R+3.5% 15-04-34	EUR	1 223 000	1 172 399,51	0,02
BLACKROCK EUROPEAN CLO IV DAC E3R+0.85% 15-07-30	EUR	9 869 000	8 849 696,52	0,14
CADOGAN SQUARE CLO X DAC 1.95% 25-10-30	EUR	12 413 000	11 429 421,60	0,17
CANYON EURO CLO E3R+8.01% 15-04-37	EUR	5 900 000	6 077 179,36	0,09
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+1.65% 15-04-34	EUR	6 988 000	6 856 082,67	0,11
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+2.4% 15-04-34	EUR	8 735 000	8 553 514,12	0,13
FAIR OAKS LOAN FUNDING I DAC E3R+3.4% 15-04-34	EUR	6 988 000	6 873 804,78	0,11
GLG EURO CLO IV DAC E3R+0.7% 15-05-31	EUR	11 800 000	8 867 384,66	0,14
GLG EURO CLO IV DAC E3R+1.05% 15-05-31	EUR	5 400 000	5 259 663,90	0,08
GLG EURO CLO IV DAC E3R+1.6% 15-05-31	EUR	4 500 000	4 371 359,60	0,07
HARVEST CLO XV E3R+1.8% 22-11-30	EUR	2 500 000	2 435 596,83	0,04
HARVT VIII E3R+1.15% 15-01-31	EUR	4 100 000	4 047 804,06	0,06
HARVT VIII E3R+1.65% 15-01-31	EUR	2 200 000	2 148 582,71	0,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INVESCO EURO CLO E3R+1.65% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 448 720,33	0,13
INVESCO EURO CLO E3R+2.15% 15-07-34	EUR	8 672 000	8 283 864,07	0,13
INVESCO EURO CLO E3R+3.05% 15-07-34	EUR	5 637 000	5 180 331,57	0,08
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+1.6% 25-05-34	EUR	5 036 500	4 919 792,63	0,08
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+2.15% 25-05-34	EUR	8 672 500	8 381 734,73	0,12
MADISON PARK EURO FUNDING XVI DAC E3R+3.2% 25-05-34	EUR	4 960 000	4 779 783,83	0,07
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+1.65% 27-07-34	EUR	6 894 000	6 740 062,57	0,10
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+2.15% 27-07-34	EUR	6 102 000	5 889 829,53	0,09
MADISON PARK EURO FUNDING XVII E3R+3.1% 27-07-34	EUR	6 678 000	6 366 652,94	0,10
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+1.7% 15-07-34	EUR	8 211 000	8 001 114,75	0,12
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+2.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	7 814 958,88	0,12
MONTMARTRE EURO CLO 20202 DAC E3R+3.1% 15-07-34	EUR	8 211 000	7 578 360,92	0,12
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+2.3% 20-04-33	EUR	2 710 000	2 652 029,35	0,04
OCP EURO CLO 20193 DAC E3R+3.3% 20-04-33	EUR	2 360 000	2 309 845,16	0,03
PENTA CLO 6 DAC E3R+1.7% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 469 984,25	0,13
PENTA CLO 6 DAC E3R+2.3% 25-07-34	EUR	6 050 000	5 914 795,47	0,09
PENTA CLO 6 DAC E3R+3.3% 25-07-34	EUR	8 642 000	8 387 741,89	0,12
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+1.63% 20-04-34	EUR	8 741 000	8 551 219,63	0,13
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+2.2% 20-04-34	EUR	6 556 000	6 400 427,98	0,09
PROVIDUS CLO IV DAC E3R+3.25% 20-04-34	EUR	7 255 000	7 032 421,56	0,11
PROVIDUS CLO VIII DAC E3R+7.69% 20-05-37	EUR	5 900 000	5 985 612,08	0,09
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+0.8% 25-01-31	EUR	5 452 000	1 877 742,12	0,03
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+1.3% 25-01-31	EUR	6 633 000	6 666 318,89	0,10
PURPLE FINANCE CLO 1 E3R+1.75% 25-01-31	EUR	4 089 000	4 105 930,50	0,06
ST PAULS CLO III R DAC E3R+1.15% 15-01-32	EUR	11 321 000	11 006 381,30	0,17
ST PAULS CLO III R DAC E3R+1.6% 15-01-32	EUR	7 943 000	7 676 153,99	0,12
ST PAULS CLO S8X B2 FIX 17-01-30	EUR	7 470 000	6 926 476,58	0,11
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+1.85% 25-07-34	EUR	4 062 000	3 985 250,72	0,06
TORO EUROPEAN CLO 2 E3R+2.45% 25-07-34	EUR	4 062 000	3 985 168,53	0,06
VOYA EURO CLO II DAC E3R+1.67% 15-07-35	EUR	3 885 000	3 820 784,42	0,06
VOYA EURO CLO II DAC E3R+2.15% 15-07-35	EUR	5 611 000	5 461 906,35	0,08
VOYA EURO CLO II DAC E3R+3.2% 15-07-35	EUR	4 748 000	4 622 349,85	0,07
TOTAL IRLANDE			396 048 974,29	6,04
ISRAEL				
MIZRAHI TEFAHOT BANK 3.077% 07-04-31	USD	14 061 000	11 398 505,87	0,17
TOTAL ISRAEL			11 398 505,87	0,17
ITALIE				
ENI 2.0% PERP	EUR	17 788 000	16 498 473,52	0,25
ENI 2.75% PERP	EUR	16 351 000	14 364 555,88	0,22
ENI 3.375% PERP	EUR	43 912 000	40 710 660,43	0,62
FINEBANK BANCA FINE 5.875% PERP	EUR	6 202 000	6 179 989,68	0,09
INTE 5.71% 15-01-26	USD	13 654 000	12 612 403,28	0,19
INTE 5.875% PERP	EUR	4 170 000	3 856 514,98	0,06
INTE 6.184% 20-02-34 EMTN	EUR	13 067 000	14 527 140,77	0,23
INTE 9.125% PERP	EUR	7 501 000	8 492 339,99	0,13
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	9 000 000	9 487 771,32	0,15
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	200 000 000	191 089 195,65	2,91
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	EUR	294 831 000	303 516 336,70	4,63

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALY GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 17-02-26	USD	56 400 000	47 490 685,13	0,72
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	14 276 000	13 130 100,68	0,20
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	42 365 000	44 145 560,33	0,67
UNICREDIT SPA 5.861% 19-06-32	USD	4 843 000	4 287 366,00	0,06
TOTAL ITALIE			730 389 094,34	11,13
JERSEY				
SARANAC CLO V LTD L3RUSD+1.31% 26-07-29	USD	32 000 000	6 623 141,84	0,10
TOTAL JERSEY			6 623 141,84	0,10
LETTONIE				
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 12-07-33	EUR	26 640 000	28 445 472,87	0,43
TOTAL LETTONIE			28 445 472,87	0,43
LUXEMBOURG				
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	8 412 000	8 489 285,25	0,13
MILLICOM INTL CELLULAR 4.5% 27-04-31	USD	3 922 000	2 997 357,39	0,05
SBB TREASURY OYJ 0.75% 14-12-28	EUR	51 494 000	30 810 396,58	0,47
SBB TREASURY OYJ 1.125% 26-11-29	EUR	6 669 000	3 936 197,41	0,05
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+1.6% 17-07-34	EUR	5 117 000	5 050 520,11	0,08
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+2.1% 17-07-34	EUR	7 805 000	7 547 519,81	0,12
SCULPTOR EUROPEAN CLO VIII DAC E3R+3.1% 17-07-34	EUR	6 071 000	5 851 617,94	0,09
TOTAL LUXEMBOURG			64 682 894,49	0,99
MEXIQUE				
PEMEX PETROLEOS MEXICAN 3.75% 16/04/2026	EUR	45 310 000	43 024 303,62	0,66
PETROLEOS MEXICANOS 2.75% 21/04/27 EMTN	EUR	15 697 000	13 537 800,88	0,21
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26-02-29	EUR	28 966 000	25 053 492,94	0,38
PETROLEOS MEXICANOS 4.875% 21-02-28	EUR	77 566 000	71 041 573,10	1,08
PETROLEOS MEXICANOS 7.69% 23-01-50	USD	37 518 000	25 426 168,44	0,39
PETROLEOS MEXICANOS FIX 28-01-60	USD	27 660 000	17 239 107,48	0,26
TOTAL MEXIQUE			195 322 446,46	2,98
NORVEGE				
ADEVINTA A 3.0% 15-11-27	EUR	2 481 000	2 482 414,17	0,05
AKER BP A 4.0% 15-01-31	USD	3 035 000	2 578 947,01	0,04
VAR ENERGI A 5.5% 04-05-29	EUR	19 841 000	21 995 269,64	0,33
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	17 239 000	18 577 599,14	0,28
VAR ENERGI A 8.0% 15-11-32	USD	24 558 000	25 388 938,47	0,39
TOTAL NORVEGE			71 023 168,43	1,09
PAYS-BAS				
ALME LOAN FUNDING IV BV E3R+1.2% 15-01-32	EUR	13 636 000	13 413 506,92	0,21
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	8 818 000	10 013 094,14	0,15
BARINGS EURO CLO 20181 E3R+1.0% 15-04-31	EUR	5 000 000	4 970 731,08	0,07
BARINGS EURO CLO 20181 E3R+1.5% 15-04-31	EUR	2 950 000	2 917 172,22	0,04
CAIRN CLO E3R+2.25% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 398 680,25	0,09
CAIRN CLO E3R+3.4% 20-10-33	EUR	6 557 000	6 309 782,63	0,10
DE VOLKSBANK NV 4.625% 23-11-27	EUR	10 900 000	11 280 039,52	0,18
ING GROEP NV 7.5% PERP	USD	18 569 000	17 000 500,98	0,26
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	15 690 000	14 415 669,77	0,22
PROSUS NV 1.539% 03-08-28 EMTN	EUR	33 433 000	29 135 472,85	0,44
PROSUS NV 1.985% 13-07-33	EUR	2 587 000	1 943 423,95	0,03
PROSUS NV 2.031% 03-08-32 EMTN	EUR	27 075 000	20 999 376,66	0,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROSUS NV 4.027% 03-08-50	USD	11 317 000	6 915 230,15	0,10
PROSUS NV 4.987% 19-01-52	USD	8 480 000	5 951 902,05	0,09
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	8 475 000	8 495 649,82	0,13
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	7 627 000	7 470 790,50	0,12
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	10 517 000	9 029 022,37	0,14
TOTAL PAYS-BAS			176 660 045,86	2,69
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	7 300 000	7 315 590,89	0,11
TOTAL PORTUGAL			7 315 590,89	0,11
ROUMANIE				
GLOBALWORTH REAL ESTATE INVESTMENTS 2.95% 29-07-26	EUR	2 632 000	2 207 734,69	0,03
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.75% 14-04-41	EUR	13 312 000	9 216 510,82	0,14
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 3.375% 28-01-50	EUR	33 333 000	23 819 207,01	0,37
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 4.625% 03-04-49	EUR	69 749 000	61 072 620,79	0,93
ROU 3.875% 29-10-35 EMTN	EUR	22 561 000	19 429 030,20	0,30
TOTAL ROUMANIE			115 745 103,51	1,77
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 8.0% PERP	USD	19 208 000	17 355 796,89	0,27
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	9 127 000	8 995 256,99	0,14
CARNIVAL 1.0% 28-10-29	EUR	5 993 000	4 365 035,12	0,07
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	7 560 000	8 841 807,27	0,13
LLOYDS BANKING GROUP EUAR05+5.29% PERP	EUR	4 170 000	4 081 477,32	0,06
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	6 300 000	7 646 067,96	0,12
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 5.125% PERP	GBP	17 327 000	18 014 689,04	0,27
SCC POWER 4.0% 17-05-32	USD	4 527 357	709 565,31	0,01
SCC POWER 8.0% 31-12-28	USD	8 358 198	3 451 629,71	0,05
SEADRILL NEW FINANCE AUTRE V+0.0% 15-07-26	USD	25 190 785	22 218 698,81	0,34
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	21 200 000	19 220 847,93	0,29
VODAFONE GROUP 6.25% 03-10-78	USD	37 306 000	34 218 583,61	0,52
TOTAL ROYAUME-UNI			149 119 455,96	2,27
RUSSIE				
GAZPROM 1.5% 17-02-27	EUR	47 687 000	30 300 501,72	0,46
GAZPROM 1.85% 17-11-28	EUR	10 890 000	6 646 741,92	0,10
GAZPROM 3.25% 25-02-30	USD	53 849 000	29 025 701,75	0,45
RUSSIAN FOREIGN BOND EUROBOND 1.85% 20-11-32	EUR	61 600 000	20 254 597,44	0,31
TOTAL RUSSIE			86 227 542,83	1,32
SINGAPOUR				
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	18 002 000	15 939 955,41	0,24
TOTAL SINGAPOUR			15 939 955,41	0,24
SUEDE				
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.25% 12-08-27	EUR	7 230 000	4 886 883,23	0,07
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.375% 04-09-26	EUR	3 453 000	2 516 871,89	0,04
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.624% PERP	EUR	18 683 000	3 352 888,55	0,05
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.625% PERP	EUR	9 224 000	1 694 243,91	0,03
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.875% PERP	EUR	35 066 000	6 597 607,86	0,10
TOTAL SUEDE			19 048 495,44	0,29
SUISSE				
UBS GROUP AG 9.25% PERP	USD	10 200 000	10 365 580,65	0,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL SUISSE			10 365 580,65	0,16
UKRAINE				
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 4.375% 27-01-32	EUR	41 437 000	8 553 839,91	0,13
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.253% 15-03-35	USD	13 559 000	2 922 982,37	0,04
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.375% 25-09-34	USD	8 802 000	1 895 898,13	0,03
TOTAL UKRAINE			13 372 720,41	0,20
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 385 998 331,91	51,60
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			3 385 998 331,91	51,60
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AGACHE ZCP 31-01-24	EUR	12 500 000	12 455 515,40	0,19
TOTAL FRANCE			12 455 515,40	0,19
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			12 455 515,40	0,19
TOTAL Titres de créances			12 455 515,40	0,19
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CARMIGNAC COURT TERME CCT - A EUR ACC EUR	EUR	1	3 793,28	0,00
TOTAL FRANCE			3 793,28	0,00
LUXEMBOURG				
BNP Paribas Easy Energy Metals Enhanced Roll UCITS ETF RH E	EUR	7 944 001	81 449 047,85	1,24
TOTAL LUXEMBOURG			81 449 047,85	1,24
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			81 452 841,13	1,24
TOTAL Organismes de placement collectif			81 452 841,13	1,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0324	EUR	-8 981	-1 796 200,00	-0,03
DJS BAS R FUT 0324	EUR	5 771	9 695 280,00	0,15
DJ STX600 AUT 0324	EUR	-1 028	494 960,81	0,01
EC EURUSD 0324	USD	9 591	10 369 831,92	0,15
E-MIN RUS 200 0324	USD	2 574	12 183 851,70	0,19
EURO BOBL 0324	EUR	3 879	6 243 638,40	0,10
EURO BTP 0324	EUR	-753	-2 599 676,42	-0,04
EURO BUND 0324	EUR	-599	296 222,29	0,01
FV CBOT UST 5 0324	USD	11 255	26 109 571,42	0,40
IFSC NIFTY 50 0124	USD	2 598	1 210 720,16	0,02
JAP GOVT 10 0324	JPY	-200	463 719,38	0,01
MME MSCI EMER 0324	USD	2 803	5 596 868,19	0,09
MSCI CHINA 0324	USD	-1 826	-1 561 082,24	-0,03
NQ USA NASDAQ 0324	USD	-553	-456 094,31	-0,01
SHORT EUR-BTP 0324	EUR	-6 895	-4 552 412,00	-0,07
SP 500 MINI 0324	USD	-2 786	-7 446 509,43	-0,12
US TBOND 30 0324	USD	-2 750	-24 622 476,58	-0,38
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			29 630 213,29	0,45
Engagements à terme fermes sur marché de gré à gré				
GDMNTR BOFA USD 0324	USD	58 492	843 524,83	0,01
IBOV BOFA 0224	BRL	5 565	7 036 563,57	0,11
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché de gré à gré			7 880 088,40	0,12
TOTAL Engagements à terme fermes			37 510 301,69	0,57
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
BBG CALC SOFR 3M 06/2024 PUT 94.8125	USD	4 180	425 700,45	0,01
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4100	EUR	12 230	51 732 900,00	0,79
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4250	EUR	-12 230	-33 656 960,00	-0,52
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4325	EUR	-12 230	-24 851 360,00	-0,38
DJ EURO STOXX 50 01/2024 CALL 4450	EUR	12 230	11 642 960,00	0,17
DJ EURO STOXX 50 02/2024 PUT 4300	EUR	5 409	1 222 434,00	0,02
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 132	EUR	2 939	-946 116,56	-0,01
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 133	EUR	2 941	-1 182 556,54	-0,02
S&P 500 INDEX 02/2024 PUT 4550	USD	1 301	2 461 494,59	0,04
S&P 500 INDEX 03/2024 PUT 4000	USD	690	468 474,18	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			7 316 970,12	0,11
Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré				
EURJPY C 160 01/24	EUR	-350 000 000	-37 800,00	0,00
EURNOK P11 0324	EUR	261 000 000	2 242 501,56	0,04
EURTRY P31 0224	EUR	8 300 000	92 271,10	0,00
EURTRY P31 0224	EUR	12 450 000	135 742,35	0,00
EURUSD C1.09 0124	EUR	-668 000 000	-10 388 181,56	-0,16
EURUSD P1.04 0124	EUR	668 000 000	1 816,96	0,00
USDJPY P 143 01/24	USD	-291 000 000	-3 968 074,05	-0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
USDJPY P 147 01/24	USD	291 000 000	11 803 311,94	0,18
YEN 01/2024 PUT 150	EUR	700 000 000	608 181,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré			489 769,30	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels			7 806 739,42	0,12
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/10.505/BZDIOV/0.	BRL	1 305 083 000	3 713 982,96	0,05
FIX/10.537/BZDIOV/0.	BRL	435 493 000	1 294 866,43	0,02
FIX/12.0/BZDIOV/0.0	BRL	671 483 000	1 813 069,75	0,03
FIX/12.109/BZDIOV/0.	BRL	999,46	1,38	0,00
FIX/2.8053/E6R/0.0	EUR	117 112 000	2 022 430,55	0,03
FIX/3.3393/E6R/0.0	EUR	663 133 000	11 263 347,16	0,17
FIX/4.4413/SOFRATE/	USD	375 300 000	3 532 763,68	0,05
FIX/4.5163/SOFRATE/	USD	535 440 000	6 789 464,94	0,10
FIX/8.46/MXIBTI/0.0	MXN	492 797 000	2 284,12	0,00
FIX/8.47/MXIBTI/0.0	MXN	492 796 000	18 851,70	0,00
FIX/8.50 /MXIBTI/0.0	MXN	2 000	-0,81	0,00
FIX/8.525/MXIBTI/0.0	MXN	1 009 734 000	-457 771,36	-0,01
FIX/8.535/MXIBTI/0.0	MXN	505 324 000	132 018,96	0,00
FIX/8.585/MXIBTI/0.0	MXN	1 009 734 000	-346 855,55	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.261	JPY	54 000 000 000	-236 288,46	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.265	JPY	58 861 941 000	-302 865,99	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.352	JPY	58 759 124 088	-1 155 502,21	-0,02
MUTKCA/0.0/FIX/0.364	JPY	56 240 876 000	-1 234 897,57	-0,02
MUTKCA/0.0/FIX/0.432	JPY	35 128 989 000	-180 589,44	0,00
MUTKCA/0.0/FIX/0.432	JPY	35 128 988 000	-180 589,44	0,00
TOTAL Swaps de taux			26 487 720,80	0,40
Swaps d'inflation				
2.5277/CPURNSA	USD	535 441 000	-3 626 785,87	-0,05
FIX/2.209/CPTFEMU	EUR	288 190 000	-2 705 213,59	-0,04
FIX/2.45/CPURNSA	USD	72 340 000	-476 375,69	-0,01
FIX/2.457/CPURNSA	USD	130 213 000	-880 934,88	-0,02
FIX/2.465/CPURNSA	USD	73 000 000	-508 898,30	-0,01
FIX/2.47/CPURNSA	USD	397 317 000	-2 820 906,94	-0,04
FIX/2.4795/CPURNSA	USD	375 300 000	-1 702 128,96	-0,02
FIX/2.505/CPTFEMU	EUR	295 889 000	-6 372 926,32	-0,10
FIX/2.512/CPTFEMU	EUR	214 356 000	-4 691 586,44	-0,08
FIX/2.5225/CPURNSA	USD	65 875 000	-562 075,02	0,00
FIX/2.535/CPRUNSA	USD	65 947 000	-583 925,32	-0,01
FIX/2.5525/CPURNSA	USD	72 390 000	-673 619,57	-0,01
FIX/2.57625/CPURNSA	USD	65 873 000	-658 743,86	-0,01
FIX/2.585/CPURNSA	USD	70 147 000	-717 312,72	-0,01
FIX/2.652/CPURNSA	USD	83 416 000	-1 260 267,39	-0,02
FIX/2.658/CPURNSA	USD	50 048 000	-780 860,41	-0,01
FIX/2.6625/CPURNSA	USD	45 044 000	-719 483,70	-0,01
FIX/2.6625/CPURNSA	USD	96 760 000	-1 545 538,62	-0,02
FIX 2.581/CPTFEMU	EUR	431 723 000	-10 140 297,35	-0,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FIXE/2.535/CPURNSA	USD	72 390 000	-640 974,63	-0,01
TOTAL Swaps d'inflation			-42 068 855,58	-0,64
Credit Default Swap				
ITRAXX EUR XOVER S40	EUR	-500 282 945	-40 588 049,82	-0,61
TOTAL Credit Default Swap			-40 588 049,82	-0,61
CFD				
CFD AC ACCOR SA	EUR	-209 341	-584 061,39	-0,01
CFD CPRT COPART	USD	-251 234	277 468,41	0,00
ML INTUIT INC	USD	-12 552	-608 709,22	-0,01
ML XPENG INC	USD	-673 693	1 231 937,59	0,02
MS DOLLAR GEN 1230	USD	-57 375	-250 867,92	0,00
MSF EXPD USD 1230	USD	-56 352	-349 952,22	0,00
MS KOHL S (EUR) 1230	USD	-294 406	-1 393 874,42	-0,02
MS KONINKLIJKE EUR 1	EUR	-726 799	-1 682 539,69	-0,03
SHBA SVENSKA	SEK	-736 883	-526 635,90	-0,01
TOTAL CFD			-3 887 234,76	-0,06
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-60 056 419,36	-0,91
TOTAL Instruments financier à terme			-14 739 378,25	-0,22
Appel de marge				
APPEL MARGE B.P.S.S.	JPY	-72 216 666	-463 719,38	-0,01
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	-5 653 139,93	-5 653 139,93	-0,08
APPEL MARGE B.P.S.S.	USD	-23 622 587,75	-21 384 680,89	-0,33
TOTAL Appel de marge			-27 501 540,20	-0,42
Créances			3 590 542 950,75	54,72
Dettes			-3 349 851 314,25	-51,05
Comptes financiers			139 884 983,91	2,13
Actif net			6 562 183 787,17	100,00

Parts A JPY Inc	JPY	530 264	11 327,00
Parts B JPY Inc	JPY	315 137	14 989,00
Parts A EUR Y dis	EUR	705 466,054	109,16
Parts A EUR Acc	EUR	8 687 507,295	657,48
Parts A CHF Acc Hdg	CHF	112 829,149	109,33
Parts E EUR Acc	EUR	4 199 177,596	159,01
Parts A USD Acc Hdg	USD	193 646,725	133,42

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part A EUR Y dis

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	416 224,97	EUR	0,59	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	282 186,42	EUR	0,40	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	536 154,20	EUR	0,76	EUR
TOTAL	1 234 565,59	EUR	1,75	EUR

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du Produit: CARMIGNAC PATRIMOINE
Identifiant d'entité juridique: 969500YXGX7FIV0U3F31

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de <u>36.1%</u> d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Le fonds applique des approches « *best-in-universe* » (identification des sociétés qui offrent des activités durables) et « *best-effort* » (approche consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performances ESG dans le temps) afin d'investir de manière durable : 1) intégration ESG, 2) filtrage négatif, 3) filtrage positif via une approche basée sur l'alignement aux objectifs de développement durable des Nations unies, 4) responsabilité actionnariale pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, et 5) suivi des principales incidences négatives (*principal adverse impacts*- « PAI »).

Aucun manquement aux caractéristiques environnementales et sociales promues n'a été identifié au cours de l'année.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Ce fonds utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut :

- 1) **Taux de couverture de l'analyse ESG** : L'intégration ESG, au travers de la notation ESG effectuée via la plateforme ESG propriétaire « START » (System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory) de Carmignac, comprenant des notes ESG internes et externes, est appliquée à au moins 90% des titres (hors liquidités et produits dérivés). En 2024, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 99.9% des titres détenus, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.
- 2) **Réduction de l'univers d'investissement** l'univers d'investissement du fonds est composé des indices ICE BofA Global Corporate Index, ICE BofA Global High Yield Index et ICE BofA Emerging Markets Corporate Plus Index pour la partie obligations d'entreprises du portefeuille, et de l'indice MSCI ACWI pour la partie actions du portefeuille. Cet univers d'investissement est réduit d'au moins 20% par application des filtres décrits ci-dessous:
 - a. **Exclusions à l'échelle de la société de gestion** : les activités et pratiques non durables sont identifiées à l'aide d'une approche fondée sur les normes et règles internationales dans les domaines suivants : (a) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) production de charbon thermique, (d) producteurs d'énergie, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.
 - b. **Filtrage négatif propre au fonds** : es positions du portefeuille actions et en obligations d'entreprises ayant un score START global de « D » ou « E » (sur une échelle de notation de « E » à « A ») sont exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises en portefeuilles ayant obtenu un score START de « E » (sur une échelle de notation de « E » à « A ») sur les piliers environnementaux ou sociaux sont exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (sur une échelle de notation de « C » à « AAA ») sont a priori exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (sur une échelle de notation de « C » à « AAA ») ayant obtenu un score START de « C » et plus (sur une échelle de notation de « A » à « E ») peuvent réintégrer l'univers d'investissement du fonds.

Préalablement à la réduction de l'univers d'investissement telle que décrite ci-dessus, les univers actions et obligations d'entreprise sont repondérés afin d'éliminer tout biais qui pourrait mener à des différences significatives entre la composition des indices constituant ces univers et celle du portefeuille du fonds. Chaque émetteur est repondéré en fonction des pondérations historiques du fonds par secteurs, zones géographiques (marchés émergents / marchés développés) et capitalisations (petite / moyenne / grande), avec une marge autorisée de +/-5% pour chacune de ces caractéristiques. Les pondérations utilisées sont calculées annuellement, cependant les constituants de l'univers et les données ESG utilisées pour réduire l'univers sont actualisés trimestriellement. La repondération est effectuée en utilisant la moyenne des pondérations historiques du fonds, constatées sur les 3 dernières années (correspondant à l'horizon de placement recommandé).

En 2024, l'univers d'investissement du portefeuille est réduit de 22.3% pour la partie action et 21.3% pour la partie obligation du portefeuille, basée sur les données de fin de trimestre.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- 3) Filtrage positif (investissement responsable) :** au minimum 10% de l'actif net du fonds est investi en actions de sociétés considérées comme alignées avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du fonds.

Un investissement / émetteur est aligné lorsqu'au moins l'un des trois seuils suivants est atteint :

- a. **Produits et services :** 50% au moins du chiffre d'affaires provient de biens et services liés à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou
- b. **Dépenses d'investissement (« CapEx » pour *capital expenditures*) :** 30% au moins des dépenses d'investissement de capital le sont dans des activités commerciales liées à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou
- c. **Opérations :**
 - i. L'émetteur obtient le statut « aligné », pour l'alignement opérationnel, pour au moins 3 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies, déterminé sur la base d'éléments probants fournis par cet émetteur concernant ses politiques, pratiques et objectifs en lien avec ces objectifs de développement durable. Le statut « aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel supérieur ou égal à + 2 (sur une échelle allant de - 10 à + 10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion ; et
 - ii. L'émetteur ne s'est vu attribuer le statut « non aligné », pour l'alignement opérationnel, sur aucun des 17 objectifs de développement durable des Nations unies. Le statut « non aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel inférieur ou égal à - 2 (sur une échelle allant de -10 à +10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion.

Ces seuils représentent une intentionalité significative de l'émetteur à l'égard de l'activité contributive.

En 2024, 36.1% de l'actif net du fonds était investi en actions de sociétés alignées positivement à l'un des ODD décrits ci-dessus en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre. Les niveaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 17.5% et 18.6% de l'actif net du fonds, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

- 4) Responsabilité actionnariale :** les engagements ESG des entreprises contribuant à une meilleure sensibilisation aux politiques de développement durable des entreprises et à leur amélioration sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote, et (d) participation aux assemblées d'actionnaires (ou de détenteur d'obligations). En 2024, nous avons effectué 70 engagements auprès de 54 sociétés et 1 entité souveraine au niveau de Carmignac, et 22 sociétés au niveau du fonds Carmignac Patrimoine. Nous avons exercé nos droits d'actionnaires pour près de 97.37% des assemblées où nous détenions des actions au niveau du fonds.
- 5) Principales incidences négatives (*principal adverse impacts*- « PAI ») :** concernant le suivi des principales incidences négatives, et conformément à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288, le fonds suit 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à

ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales de leur intensité de GES.

Veillez trouver ci-dessous les performances des indicateurs concernant les principales incidences négatives pour l'année 2024, basé sur la moyenne des données à fin de trimestre, pour les portions actions et obligations d'entreprise du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 émissions GES	169,118.77	90.90%
Scope 2 GES	Scope 2 émissions GES	35,664.38	90.90%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	1,976,450.95	91.01%
Total GES	Total émissions GES	2,120,326.74	90.55%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	494.98	90.55%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	1,090.58	95.05%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	12%	95.05%
Part de la consommation et de la production d'énergie non-renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	63%	87.96%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	0.32	91.01%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et pêche)	-	91.01%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	1.02	91.01%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	0.22	91.01%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	1.58	91.01%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	-	91.01%
Intensité de la consommation	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de	0.00	91.01%

d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)		
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	0.07	91.01%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	2.05	91.01%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	0.99	91.01%
Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	12%	94.02%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0.00	0.76%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	17.69	82.88%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	0.00	12.30%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	-	96.14%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes de Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00	91.55%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	12%	69.48%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration dans les entreprises	35%	94.62%
Exposition à des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	-	95.45%
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	163.31	68.73%
Intensité des gaz à effet de serre (souverains et supranationaux)	Intensité de GES des pays d'investissement (Tonnes d'émissions de CO2e par million d'euros de PIB du pays)	271.05	100.00%
Violations sociales (souverains et supranationaux)	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0.50	100.00%

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Ce fonds utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut :

- 6) **Taux de couverture de l'analyse ESG** : L'intégration ESG, au travers de la notation ESG effectuée via la plateforme ESG propriétaire « START » (*System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory*) de Carmignac est appliquée à au moins 90% des titres. En 2023, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 100% des titres du portefeuille (hors liquidités et produits dérivés) , en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.
- 7) **Réduction de l'univers d'investissement** (minimum 20% de la portion actions et de la portion obligations d'entreprise du portefeuille) :
 - a. **Exclusions à l'échelle de la société de gestion** : les activités et pratiques non durables sont identifiées à l'aide d'une approche fondée sur les normes et règles internationales dans les domaines suivants : (a) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) production de charbon thermique, (d) producteurs d'énergie, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.
 - b. **Filtrage négatif propre au fonds** : Les positions du portefeuille actions ayant une notation MSCI inférieure à 1,4 (sur une échelle de notation de 0 à 10) sur les piliers environnementaux ou sociaux, et les positions du portefeuille obligataire ayant une notation MSCI inférieure à 2,5 (sur une échelle de notation de 0 à 10) sur les piliers environnementaux ou sociaux, ou ayant une notation MSCI globale de « CCC » (sur une échelle de notation de AAA à CCC) sont a priori exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant obtenu un score START de « C » et plus (sur une échelle de notation de « A » à « E ») peuvent réintégrer le fonds à la suite d'une analyse ad hoc par le gérant (pouvant impliquer un engagement auprès de l'émetteur). Le tableau ci-après détaille les correspondances entre les notations MSCI et START utilisées par le fonds dans le filtrage négatif.

En 2023, l'univers d'investissement du portefeuille est réduit de 20.7% pour la partie action et 20.2% pour la partie obligation du portefeuille, basée sur les données de fin de trimestre.

En décembre 2023, nous avons changé notre méthode de réduction d'univers afin d'éliminer tout biais qui pourrait mener à des différences significatives entre la composition des indices constituant ces univers et celle du portefeuille du fonds. C'est pourquoi la moyenne de réduction d'univers présentée plus haut est composée de la réduction d'univers non repondérée au Q1 Q2 Q3 et de la réduction d'univers repondérée au Q4 2023.

- 8) Filtrage positif (investissement responsable) :** au minimum 10% de l'actif net du fonds est investi en actions de sociétés considérées comme alignées avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du fonds.

Un investissement / émetteur est aligné lorsqu'au moins l'un des trois seuils suivants est atteint :

- a. **Produits et services :** 50% au moins du chiffre d'affaires provient de biens et services liés à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou
- b. **Dépenses d'investissement (« CapEx » pour *capital expenditures*) :** 30% au moins des dépenses d'investissement de capital le sont dans des activités commerciales liées à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou
- c. **Opérations :**
 - i. L'émetteur obtient le statut « aligné », pour l'alignement opérationnel, pour au moins 3 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies, déterminé sur la base d'éléments probants fournis par cet émetteur concernant ses politiques, pratiques et objectifs en lien avec ces objectifs de développement durable. Le statut « aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel supérieur ou égal à + 2 (sur une échelle allant de - 10 à + 10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion ; et
 - ii. L'émetteur ne s'est vu attribuer le statut « non aligné », pour l'alignement opérationnel, sur aucun des 17 objectifs de développement durable des Nations unies. Le statut « non aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel inférieur ou égal à - 2 (sur une échelle allant de - 10 à + 10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion.

Ces seuils représentent une intentionalité significative de l'émetteur à l'égard de l'activité contributive. Pour de plus amples informations sur ces objectifs de développement durables des Nations unies, veuillez consulter <https://sdgs.un.org/goals>. En 2023, 26.6% de l'actif net du fonds était investi en actions de sociétés alignées positivement à l'un des ODD décrits ci-dessus, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre. Les niveaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 10.5% et 16.1% de l'actif net du fonds, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre de 2023. Notre définition de l'investissement durable a changé en juillet 2023 pour intégrer l'alignement des ODD sur les opérations et une modification du seuil d'alignement des dépenses d'investissement (« CapEx), qui est passé de 30 % à 50 %. Par conséquent, le pourcentage moyen d'investissements durables indiqué ci-dessus reflète la définition de l'investissement durable en place à ce moment-là : en utilisant la définition précédente pour les T1 et T2 et la définition actuelle pour les T3 et T4 2023 respectivement.

- 9) **Responsabilité actionnariale** : les engagements environnementaux et sociaux des entreprises conduisant à l'amélioration des politiques de développement durable des entreprises sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote, et (d) participation aux assemblées d'actionnaires (ou de détenteur d'obligations).

Sur l'année 2023, nous avons effectué des engagements sur 60 sociétés au niveau de Carmignac, et 22 sociétés au niveau de Carmignac Patrimoine. Ainsi, nous avons exercé près de 98.2% des votes pour les sociétés dans lesquelles nous avons des participations.

- 10) **Principales incidences négatives (principal adverse impacts- « PAI »)** : concernant le suivi des principales incidences négatives, et conformément à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288, le fonds suit 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales et de leur intensité de GES.

En 2023, nous avons remplacé Impact Cubed par MSCI comme fournisseur de données pour le suivi des PAI, car MSCI offrait une plus grande transparence et une plus grande flexibilité pour construire nos propres outils à partir des données brutes fournies par MSCI. Veuillez trouver ci-dessous les performances des indicateurs concernant les principales incidences négatives pour l'année 2023, basé sur la moyenne des données à fin de trimestre, pour les portions actions et obligations d'entreprise du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 émissions GES	289842.51	99.89%
Scope 2 GES	Scope 2 émissions GES	51808.61	99.89%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	2259837.65	99.63%
Total GES	Total émissions GES	2599002.12	99.01%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	574.91	99.01%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	1257.57	99.01%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	15%	99.01%
Part de la consommation et de la production d'énergie non-renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	65%	78.36%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	0.61	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et	0.00	89.07%

	pêche)		
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	1.61	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	0.20	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	4.86	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	0.00	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)	0.00	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	0.07	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	2.10	89.07%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	0.79	89.07%
Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	0%	99.01%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0.00	0.53%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	81.74	38.35%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	0.00	6.38%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00	99.98%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes de Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.31	99.01%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	11%	32.52%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres su conseil d'administration dans les entreprises	38%	99.89%
Exposition à des armes	Part des investissements dans des entreprises impliquées	0.00	99.10%

controversées	dans la fabrication ou la vente d'armes controversées		
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	272.05	71.84%
Intensité des gaz à effet de serre (souverains et supranationaux)	Intensité de GES des pays d'investissement (Tonnes d'émissions de CO2e par million d'euros de PIB du pays)	320.58	0.00%
Violations sociales (souverains et supranationaux)	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0.25	0.00%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le fonds a investi au minimum 10% de son actif net en actions de sociétés qui s'alignent positivement sur les objectifs d'investissement durable des Nations unies considérés.

Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du fonds.

Comme mentionné ci-dessus, un émetteur est considéré comme aligné lorsqu'au moins l'un des trois seuils suivants est atteint :

- a. **Produits et services** : 50% au moins du chiffre d'affaires provient de biens et services liés à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou
- b. **Dépenses d'investissement (« CapEx » pour capital expenditures)** : 30% au moins des dépenses d'investissement de capital le sont dans des activités commerciales liées à au moins l'un des 9 objectifs de développement durable des Nations unies (sur 17) suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) faim « zéro », (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre & assainissement, (7) Énergie propre et abordable, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables (12) Consommation et production responsables ; ou
- c. **Opérations** :
 - i. L'émetteur obtient le statut « aligné », pour l'alignement opérationnel, pour au moins 3 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies, déterminé sur la base d'éléments probants fournis par cet émetteur concernant ses politiques, pratiques et objectifs en lien avec ces objectifs de développement durable. Le statut « aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel supérieur ou égal à 2 (sur une échelle allant de -10 à +10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe sélectionné par la société de gestion ; et
 - ii. L'émetteur ne s'est vu attribuer le statut « non aligné », pour l'alignement opérationnel, sur aucun des 17 objectifs de développement durable des Nations unies. Le statut « non aligné » correspond à un score d'alignement opérationnel inférieur ou égal à - 2 (sur une échelle allant de - 10 à + 10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe. Ces seuils de 50% représentent une intentionnalité significative de l'entreprise au regard de l'activité contributrice et de ses projets de croissance.

Pour de plus amples informations sur ces objectifs de développement durables des Nations unies, veuillez consulter <https://sdgs.un.org/goals>.

En 2024, le fonds 36.1% des actifs du fonds étaient investis dans des investissements durables tels que définis ci-dessus, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre. Les niveaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 17.5 % et 18.6 % de l'actif net du fonds

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

La société de gestion a utilisé les mécanismes suivants pour s'assurer que les investissements responsables du fonds ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable sur le plan environnemental ou social :

1) Réduction de l'univers d'investissement (minimum 20% de la portion actions et de la portion obligations d'entreprise du portefeuille) :

- i) **Exclusions à l'échelle de la société de gestion** : les activités et pratiques non durables sont identifiées à l'aide d'une approche fondée sur les normes et règles internationales dans les domaines suivants : (a) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) production de charbon thermique, (d) producteurs d'énergie, (f) tabac, (g) divertissement pour adultes.
- ii) **Filtrage négatif propre au fonds** : Les positions du portefeuille actions et en obligations d'entreprises ayant un score START global de « D » ou « E » (sur une échelle de notation de « E » à « A ») sont exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises en portefeuilles ayant obtenu un score START de « E » (sur une échelle de notation de « E » à « A ») sur les piliers environnementaux ou sociaux sont exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (sur une échelle de notation de « C » à « AAA ») sont a priori exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les entreprises ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (sur une échelle de notation de « C » à « AAA ») ayant obtenu un score START de « C » et plus (sur une échelle de notation de « A » à « E ») peuvent réintégrer l'univers d'investissement du fonds.

- 2) Responsabilité actionnariale :** les engagements ESG des entreprises contribuant à une meilleure sensibilisation aux politiques de développement durable des entreprises et à leur amélioration sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) taux de vote, et (d) participation aux assemblées d'actionnaires (ou de détenteur d'obligations).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont suivis sur une base trimestrielle. Les incidences négatives sont identifiées selon leur degré de gravité. Après discussion avec l'équipe d'investissement concernée, un plan d'action est établi comprenant un calendrier d'exécution.

Le dialogue avec l'entreprise est généralement le plan d'action privilégié pour influencer l'atténuation des incidences négatives par l'entreprise concernée, auquel cas l'engagement de l'entreprise est inclus dans le plan d'engagement trimestriel de Carmignac, conformément à la politique d'engagement de Carmignac. Un désinvestissement peut être envisagé avec une stratégie de sortie prédéterminée dans les limites de cette politique.

Les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La société de gestion applique un processus de filtrage des controverses relatives aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour tous les investissements dans le fonds.

La société de gestion agit conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), à la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) permettant aux entreprises multinationales d'évaluer les normes qui leur sont applicables, y compris, sans que cela soit limitatif, les violations des droits de l'homme, le droit du travail et les pratiques standard liées au climat.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds applique un processus de filtrage des controverses pour tous ses investissements. Les entreprises qui ont commis des controverses importantes contre l'environnement, les droits de l'homme et le droit international du travail, pour citer les principales infractions, sont exclues. Ce processus de filtrage fonde l'identification des controverses sur les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises et sur les principes du Pacte mondial des Nations unies et est communément appelé « filtrage normatif », intégrant un filtrage restrictif contrôlé et mesuré via le système ESG propriétaire de Carmignac « START ». Une notation et une recherche de controverse d'entreprise sont appliquées en utilisant des données extraites d'ISS ESG comme base de données de recherche.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?



La société de gestion s'est engagée à appliquer les normes techniques de réglementation (dits « RTS ») visées à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 qui qualifient 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales de leur intensité de GES.

Dans le cadre de sa stratégie PAI, Carmignac identifie les entreprises qui sous-performent l'indice de référence en termes d'indicateurs PAI. Notre fournisseur de données tiers, MSCI, nous permet de suivre l'impact de nos fonds pour chaque PAI.

Les valeurs PAI du fonds sont comparées aux valeurs de l'indice de référence. Lorsque le PAI du fonds sous-performe l'indice de référence au-delà d'un certain seuil, nous recherchons les entreprises qui contribuent le plus à la sous-performance du PAI en question. Ces sociétés sont considérées comme des valeurs aberrantes.

L'identification des valeurs aberrantes pour chaque indicateur PAI nous permet d'engager le dialogue avec les entreprises afin de nous assurer qu'elles s'engagent à réduire leur impact. Nous avons identifié que Petroleos Mexicanos (Pemex) était l'un des principaux contributeurs à la sous-performance de Carmignac Patrimoine en matière d'intensité de GES en 2023. En conséquence, nous nous sommes engagés avec Pemex en 2024 dans le cadre de notre travail en tant que co-leader du groupe Climate Action (CA) 100. Après quatre années d'engagement avec Pemex, Carmignac a établi un dialogue solide avec Pemex et la société répond de manière constructive aux préoccupations soulevées par le groupe CA 100. Après avoir réussi à encourager l'entreprise à créer son premier comité de développement durable en 2023, Pemex a approuvé et publié son premier plan de développement durable, avec la contribution des investisseurs principaux du groupe CA 100.

En réponse aux demandes de Carmignac et du groupe CA 100, le plan de développement durable comprend des informations clés telles que des objectifs quantifiés en matière d'émissions de gaz à effet de serre et les implications CAPEX correspondantes, ainsi qu'un plan d'action sur les émissions de méthane. En outre, Pemex s'est engagée à aligner ses informations sur les normes S1 et S2 de l'ISSB, ce qui rendra le plan de développement durable conforme aux exigences de la TCFD. Un rapport sur les risques liés au changement climatique aligné sur la TCFD a également été publié.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Veuillez trouver ci-dessous les 15 principaux investissements de 2024 basés sur la moyenne des données à fin de mois, pour les portions actions et obligations du portefeuille :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR	Technologies de l'Information	3.32%	Taiwan
AMAZON.COM INC	Consommation Discrétionnaire	2.97%	Etats-Unis
NOVO NORDISK A/S	Santé	2.25%	Danemark
HERMES INTERNATIONAL	Consommation Discrétionnaire	2.07%	France
MICROSOFT CORP	Technologies de l'Information	1.84%	Etats-Unis
UBS AG	Finance	1.83%	Suisse
ALPHABET INC	Services de Télécommunication	1.74%	Etats-Unis
SCHLUMBERGER	Énergie	1.67%	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Technologies de l'Information	1.66%	Etats-Unis
FACEBOOK INC	Services de Télécommunication	1.29%	Etats-Unis
ITAU UNIBANCO HOLDING SA	Finance	1.23%	Bresil
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	Finance	1.15%	Inde
INTERCONTINENTAL EXCHANGE	Finance	1.11%	Etats-Unis
SAMSUNG ELECTRONICS	Technologies de l'Information	1.07%	Coree du Sud
ELI LILLY & CO	Santé	1.07%	Etats-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ITALY 2.00% 14/03/2028	Finance	3.32%	Italie
OTP BANK NYRT 05/10/2026	Finance	2.97%	Hongrie
CITADEL FINANCE 3.38% 09/02/2026	Énergie	2.25%	Etats-Unis
ENI TV 13/07/2029	Énergie	2.07%	Italie
PETROLEOS MEXICANOS 3.75% 16/04/2026	Finance	1.84%	Mexique
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL 15/06/2026	Finance	1.83%	Autriche
ITALY 1.60% 22/11/2028	Énergie	1.74%	Italie
ITALY 1.60% 28/06/2030		1.67%	Italie
ROMANIA 4.62% 03/04/2049		1.66%	Roumanie
BNP PARIBAS 11/06/2030		1.29%	France
PETROLEOS MEXICANOS 4.88% 21/02/2028		1.23%	Mexique
ITALY 0.50% 01/02/2026		1.15%	Italie
FRANCE 0.10% 01/03/2029		1.11%	France
UNITED STATES 0.12% 15/04/2026		1.07%	Etats-Unis
ITALY 3.50% 15/01/2026		1.07%	Italie

Source: Carmignac, 31.12.2024

● Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

En 2024, 36.1% de l'actif net du fonds étaient consacrés à des investissements durables (alignés avec des objectifs de développement durable), en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

Quelle était l'allocation des actifs ?

90% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement. En 2024, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 99.9% des titres du portefeuille (hors liquidités et produits dérivés), en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

Proportion minimale d'investissements durables :

Le fonds effectue des investissements durables en ce qu'il investit au moins 10% de son actif net en actions de sociétés alignées positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies. En dehors de ce minimum d'investissements durables de 10% de l'actif net, le fonds pourra cibler des entreprises dont les produits et services, investissement en CapEx et les opérations ne sont pas alignés sur les objectifs de développement durable considérés.

Au 31 décembre 2024, 36.1% de l'actif net du fonds étaient consacrés à des investissements durables (alignés avec des objectifs de développement durable).

Les niveaux minimums d'investissements promouvant des caractéristiques E/S, ayant des objectifs environnementaux et sociaux seront respectivement de 1% et 3% des actifs nets du Fonds. En 2024, ces proportions étaient respectivement de 17.5% et 18.6% de l'actif net du Fonds, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

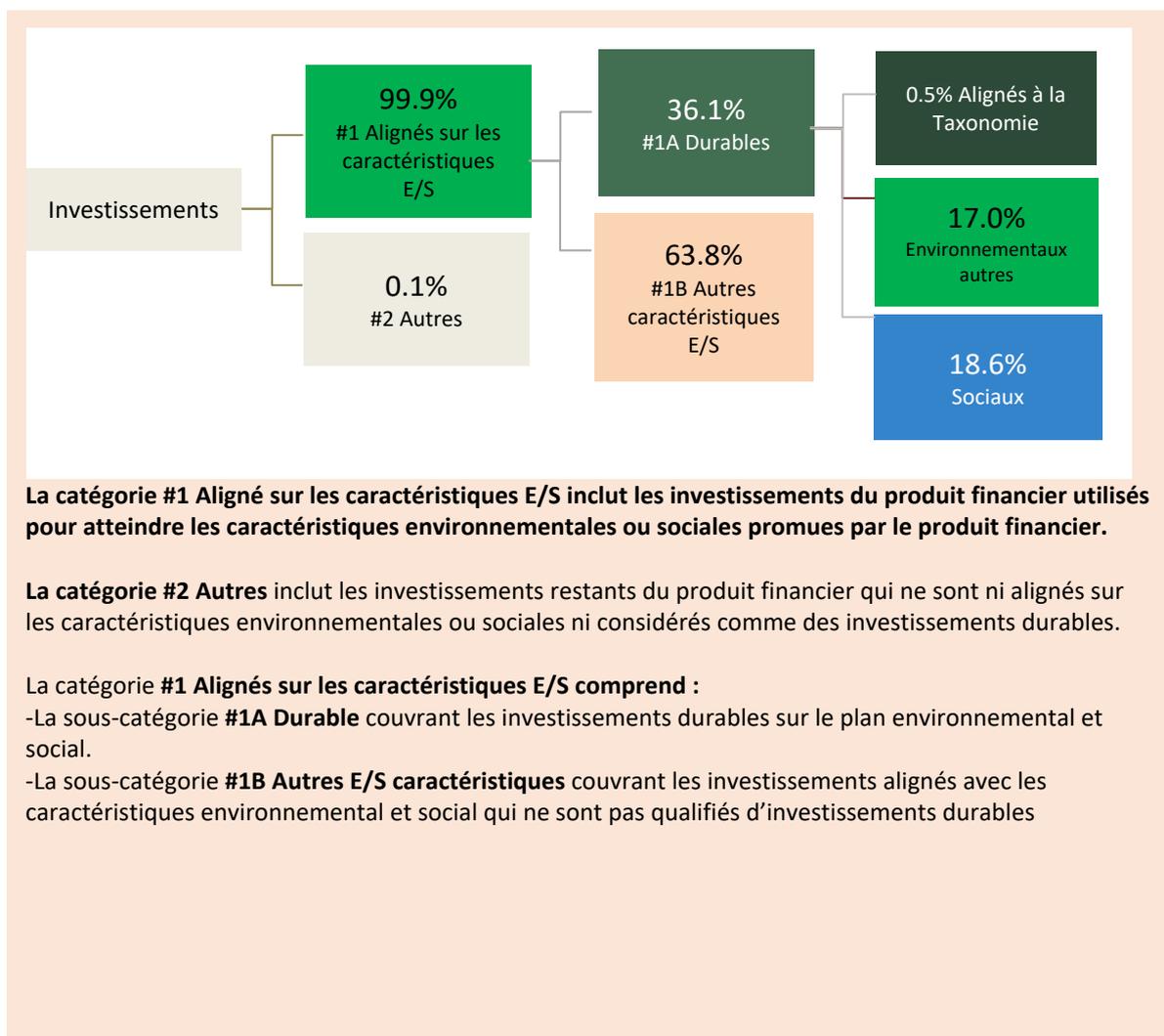
Proportion de #2 Autres investissements :

Lorsque les investissements se situent en dehors de la limite minimale de 90% intégrant les caractéristiques environnementales et sociales, l'analyse ESG peut ne pas avoir été effectuée. En 2024, cette proportion est de 0.1% de l'actif net du Fonds, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie #1 Aligné sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres E/S caractéristiques** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnemental et social qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Veuillez trouver ci-dessous les principaux secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés en 2024, basés sur la moyenne des données à fin de mois, pour la portion actions du portefeuille :

Secteurs économiques (actions)	% d'actifs
Technologies de l'Information	12.37%
Santé	9.24%
Finance	6.43%
Consommation Discrétionnaire	5.71%
Industrie	3.95%
Services de Télécommunication	3.50%
Matériaux	2.63%
Énergie	1.73%
Équipements et services liés au pétrole et au gaz	1.73%
Biens de Consommation de Base	0.67%

Le reste de la poche action était investi dans du cash et des dérivés à hauteur de 0.22%.

Pour la portion obligation du portefeuille :

Secteurs économiques (obligations)	% d'actifs
Obligations souveraines	23.61%
Finance	13.59%
Énergie	9.25%
Équipements et services liés au pétrole et au gaz	4.83%
Pétrole, gaz et combustibles	4.42%
Consommation Discrétionnaire	2.15%
Immobilier	1.47%
Services de Télécommunication	1.23%
Services aux Collectivités	0.92%
Industrie	0.79%
Biens de Consommation de Base	0.26%
Santé	0.22%
Technologies de l'Information	0.08%

Source: Carmignac, 31.12.2024



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés à la taxonomie de l'UE ?

Le fonds a un objectif environnemental lié aux Objectifs de Développement Durable et non à la Taxonomie Européenne. Au 31/12/2024, son alignement à la taxonomie de l'UE était de 0.5%.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui:

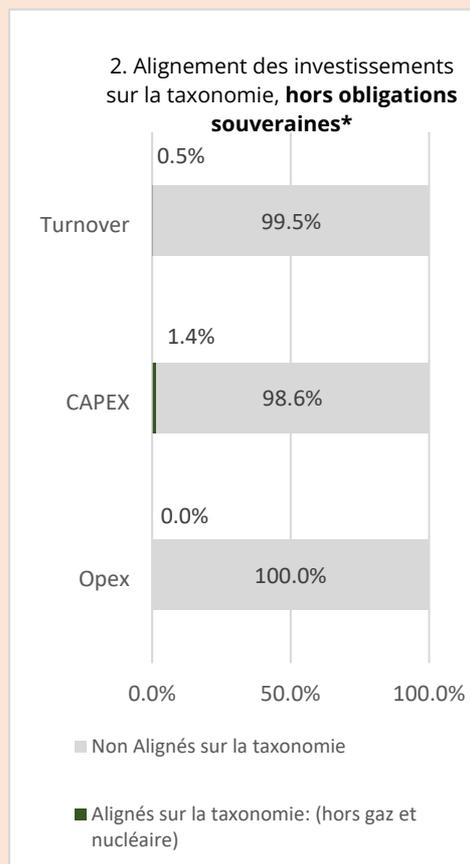
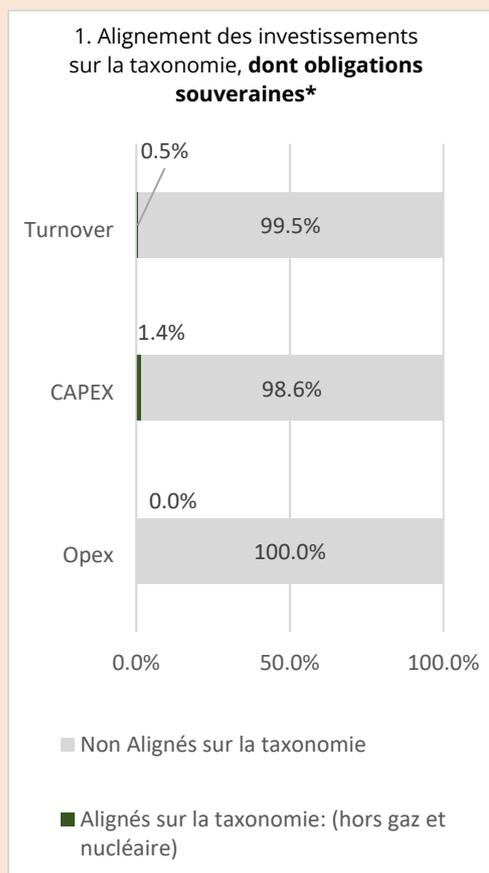
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non:

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le fonds a un objectif environnemental lié aux Objectifs de Développement Durable et non à la Taxonomie Européenne. Au 29/12/2023, son alignement à la taxonomie de l'UE était de 0.46%.



Quelle était la part d'investissement durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le niveau d'investissements durables ayant un objectif environnemental mais qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE est de 17.0 % de l'actif net en 2024, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

En 2024, la part d'investissements durables ayant un objectif social était de 18.6 % de l'actif net du fonds, en moyenne, basée sur les données de fin de trimestre.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La part restante du portefeuille (c'est-à-dire en dehors de la proportion minimale de 90%) peut également promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales mais n'est pas systématiquement couverte par l'analyse ESG. Ces actifs peuvent comprendre des instruments dérivés ou des titres ayant fait l'objet d'une introduction en bourse, et dont l'analyse ESG peut être réalisée postérieurement à l'acquisition dudit instrument financier par le fonds. Les liquidités (et instruments équivalents), ainsi que les dérivés (utilisés à des fins de couverture ou d'exposition) sont également inclus sous « #2 Autres ».

L'ensemble des actifs du fonds (hors liquidités et instruments dérivés) appliquent des filtres et des exclusions sectoriels et normatifs négatifs garantissant un minimum des garanties environnementales sociales.

En outre, le processus d'exclusion assurant le respect du principe consistant à ne pas causer de préjudice important l'absence de préjudice significatif, et le suivi des incidences négatives s'appliquant à l'ensemble des actifs du fonds.

Au niveau des émetteurs (actions et obligations d'entreprise), les investissements qui ne sont pas des investissements durables sont examinés pour s'assurer qu'ils respectent les normes mondiales en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de normes du travail et de lutte contre la corruption, par le biais d'un filtrage des controverses (approche « basée sur les normes »). Ces investissements sont soumis à un examen des garanties minimales pour s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées aux instruments permettant une exposition synthétique au travers du cadre appliqué aux instruments dérivés, tel que détaillé ci-dessous. L'approche adoptée dépendra du type d'instrument dérivé utilisé par le fonds : dérivé sur sous-jacent unique ou dérivé sur un indice.

Instruments dérivés sur sous-jacent unique

Les instruments dérivés avec une exposition courte à une seule valeur sous-jacente ne font pas l'objet de vérifications supplémentaires liées à l'ESG. L'émetteur sous-jacent peut figurer dans les listes d'exclusion du fonds dans la mesure où signaler un manque de confiance dans une entreprise présentant de mauvaises caractéristiques ESG en vendant à découvert ce titre est considéré comme raisonnable dans la poursuite de l'équilibre des objectifs d'investissement des porteurs. Ces instruments dérivés ne sont pas soumis à une notation START. Les instruments dérivés avec une exposition longue à un unique émetteur sous-jacent sont soumis à la même politique d'intégration ESG que les positions physiques longues en actions et/ou en dettes d'entreprise, le cas échéant. Ces instruments doivent satisfaire aux mêmes critères d'intégration ESG, tels que décrits dans cette annexe.

Instruments dérivés sur un indice sous-jacent

Les instruments dérivés sur un indice, qu'ils aient une exposition longue ou courte, peuvent faire l'objet de vérifications supplémentaires pour s'assurer de leur éligibilité à l'actif du fonds, en fonction de leur objectif.

- Objectif de couverture et de gestion efficace de portefeuille : les instruments dérivés sur indice acquis par le fonds à des fins de couverture ne sont pas analysés à des fins ESG.
- Objectif d'exposition : un instrument dérivé sur indice peut être acquis par le fonds à des fins d'exposition dans la mesure où il présente les caractéristiques suivantes, s'il est détenu pendant plus d'un mois:
 - o Indice concentré (5 composants ou moins) : l'indice ne doit pas avoir de composants figurant dans la liste d'exclusion du fonds.
 - o Indice large (plus de 5 composants) : l'indice doit être composé en majorité significative (>80% d'exposition) d'entreprises qui ne figurent pas dans la liste d'exclusion du fonds.

De plus, la note ESG moyenne pondérée de l'indice doit être supérieure à BBB (MSCI) ou C (START), et la couverture ESG de l'indice (MSCI ou START) doit être supérieure à 90%.

L'indicateur de référence du fonds reste en dehors du champ d'application de ce cadre applicable aux instruments dérivés sur indice et n'est pas pris en compte à des fins ESG.

Le fonds applique un calcul de compensation (compensation d'une position longue avec des positions courtes équivalentes sur l'émetteur concerné) dans le but de mesurer les impacts négatifs.

L'ensemble des actifs du fonds (hors liquidités et instruments dérivés) sont soumis à des filtres sectoriels et d'exclusion basés sur les normes, garantissant des garanties environnementales et sociales minimales.

En outre, le processus d'exclusion, l'absence de préjudice important et le suivi des incidences négatives s'appliquent à l'ensemble des actifs du fonds.

En 2024, aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fond.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Intégration ESG

En 2024, nous avons introduit un nouveau modèle dans certains de nos fonds afin d'atteindre les objectifs des accords de Paris. Les objectifs climatiques du portefeuille ont été fixés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % en 2030, de 70 % en 2040 et d'atteindre le zéro net en 2050. L'année de référence pour les objectifs climatiques du portefeuille est 2018.

En 2024, nous avons amélioré notre processus de réduction de l'univers en repondérant chaque émetteur dans l'univers initial du fonds. L'univers d'investissement est repondéré afin d'éliminer les biais de capitalisation, géographiques et sectoriels qui pourraient entraîner des différences significatives entre la composition de ces indices et celle du portefeuille du Compartiment.

En 2024, nous avons également formalisé notre processus d'intégration ESG des instruments CLO (« collateralised loan obligation »). L'analyse ESG est réalisée pour une partie significative des instruments CLO. L'analyse adhoc des caractéristiques environnementales et/ou sociales des véhicules de titrisation éligibles est réalisée par le gestionnaire de portefeuille. Les fonds qui utilisent ce modèle ne peuvent pas investir dans les instruments les moins bien notés.

Nous avons développé et lancé une approche holistique pour évaluer les obligations durables, y compris les obligations vertes, sociales, de durabilité et les SLBs (« Sustainability-linked bonds »). Ces obligations ne sont plus considérées comme des investissements durables par défaut, elles doivent répondre à certains critères spécifiques faisant suite à une analyse ESG pour être considérées comme des « investissements durables » au sens SFDR.

Nous avons établi un nouveau cadre pour intégrer l'analyse ESG dans les expositions aux produits dérivés de tous nos fonds. Les sous-jacents des produits dérivés sur actif unique et des produits dérivés indiciaires détenus à des fins d'exposition font désormais l'objet d'une analyse ESG. Les dérivés sur sous-jacent unique détenus à des fins d'exposition sont désormais soumis aux mêmes critères d'intégration ESG que les positions longues et les critères d'intégration ESG ont été développés comme décrit dans le document ci-dessus pour les dérivés indiciaires. Tandis que les dérivés détenus à des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille peuvent toujours être détenus dans le portefeuille sans faire l'objet d'une analyse ESG. La politique a été élaborée et mise en œuvre par l'équipe des spécialistes de l'investissement durable et est supervisée par la fonction risque de l'entreprise.

Tout au long de l'année 2024, nous avons amélioré notre modèle souverain en y ajoutant de nouveaux KPIs E, et G. Ce nouveau modèle souverain sera lancé en 2025.

Transparence et rapports ESG

Nous avons continué à fournir des informations complètes sur notre approche. Nos politiques et nos rapports ESG se trouvent sur le site Internet de Carmignac : https://www.carmignac.fr/fr_FR/investissement-durable/politiques-et-rapports

Dans notre rapport TCFD 2024, nous avons introduit une nouvelle mesure sur les risques physiques des entreprises : la « Climate Var » (valeur à risque climatique) dans nos rapports. La climate Var quantifie la valeur économique qui serait potentiellement à risque selon différents scénarios climatiques. La publication de la climate Var est disponible dans le cadre de notre rapport TCFD plus complet et peut être consultée à l'adresse suivante : https://carmidoc.carmignac.com/SRICA_FR_fr.pdf

Carmignac reconnaît qu'il est important de « joindre le geste à la parole ». C'est pourquoi nous avons publié en 2024 notre politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Notre approche RSE est basée sur 5 piliers clés : notre empreinte environnementale opérationnelle, la promotion d'une main-d'œuvre engagée et d'un environnement inclusif, notre engagement sociétal, notre engagement en

faveur des arts via la Fondation Carmignac et notre conduite responsable des affaires. Notre politique de RSE peut être consultée à l'adresse suivante : https://carmidoc.carmignac.com/CSR_FR_en.pdf.

En 2024, nous avons également remanié notre politique d'exclusion afin d'accroître d'avantage la transparence pour nos investisseurs. La politique comprend désormais la justification de chaque exclusion, le seuil de revenus utilisé pour ces exclusions ainsi qu'un tableau détaillant les fonds concernés par les critères d'exclusion. En outre, nous avons clarifié notre intégration des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme dans nos processus de suivi des controverses. Notre politique d'exclusion est accessible à l'adresse suivante https://carmidoc.carmignac.com/SRIEXP_FR_fr.pdf.

Engagements

Objectif de 100 % des votes : nous avons réussi à participer à 98.15% en 2024 des assemblées générales au niveau de Carmignac (95 % en 2023) et 97.37% au niveau du fonds de tous les votes possibles à l'assemblée générale annuelle.

Stewardship Code : Nous avons de nouveau été approuvés par le FRC en tant que signataire du Stewardship Code en respectant tous les principes, comme formalisé dans notre rapport annuel Stewardship : https://carmidoc.carmignac.com/SWR_FR_en.pdf.

Consultations réglementaires : Nous avons participé à des tables rondes sur les questions ESG auxquelles sont confrontés notre industrie, nos produits et le secteur dans son ensemble, et avons en outre contribué aux consultations et discussions menées par nos régulateurs, soit directement, soit par l'intermédiaire des groupes de travail de nos associations de fonds tels que AI UK, Alfi Luxembourg et AFG, France.

Carmignac considère que l'engagement direct et l'engagement collaboratif ont de la valeur, et que c'est la combinaison des deux qui conduit à la gestion la plus influente et la plus efficace. C'est en unissant leurs forces que les investisseurs peuvent le plus efficacement influencer les entreprises sur les questions ESG importantes, y compris les risques systémiques et à l'échelle du marché, et finalement contribuer à améliorer le fonctionnement des marchés. C'est dans cet esprit que nous avons accru notre participation à Climate 100+, en particulier pour l'engagement collectif avec Pemex en tant que détenteur d'obligations de l'entreprise. En 2024, nous avons rejoint l'initiative d'engagements collaboratifs avec Nature 100+, sur des sujets liés à la biodiversité. Nous avons également rejoint la coalition d'impact collectif WBA sur l'IA éthique.

En ce qui concerne plus spécifiquement les engagements, notre responsabilité fiduciaire implique le plein exercice de nos droits en tant qu'actionnaires et l'engagement avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis. Le dialogue est maintenu par les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuille et l'équipe ESG. Nous pensons que notre engagement permet de mieux comprendre comment les entreprises gèrent leurs risques extra-financiers et améliorent de manière significative leur profil ESG tout en créant de la valeur à long terme pour nos clients, la société et l'environnement. Notre engagement peut porter sur l'une des cinq considérations suivantes 1) les risques ESG, 2) un thème ESG, 3) un impact souhaité, 4) un comportement controversé, ou 5) une décision de vote lors d'une Assemblée générale. Carmignac peut collaborer avec d'autres actionnaires et obligataires lorsque cela permet d'influencer les actions et la gouvernance des entreprises détenues en portefeuille. Afin de s'assurer que la société identifie, prévoit et gère correctement toute situation de conflit d'intérêts potentielle ou confirmée, Carmignac a mis en place et tient à jour des politiques et des lignes directrices. Pour plus d'informations sur nos politiques d'engagement, veuillez consulter le site Internet;

2024, nous avons mené 70 engagements avec 54 entreprises et 1 entité souveraine sur des sujets ESG spécifiques au niveau de Carmignac, et avec 22 entreprises au niveau du fonds.

Par exemple, en 2024, nous nous sommes engagés avec l'Oréal.

En 2024, nous nous sommes engagés avec L'Oréal SA suite à des reportages dans les médias concernant le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du jasmin en Égypte. L'objectif de cet engagement était de comprendre les mesures prises par l'entreprise pour éliminer le travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement et d'en mesurer l'efficacité.

Les représentants de L'Oréal ont confirmé qu'ils avaient identifié le problème avant les reportages et qu'ils avaient déjà pris des mesures correctives. Des actions à court terme visant à retirer les enfants de la main-d'œuvre, ainsi que des activités de contrôle et de surveillance à plus long terme ont été mises en œuvre. À l'issue de l'engagement, Carmignac est satisfait de la réponse apportée par l'entreprise. Nous avons maintenu notre note ESG START à B, et nous continuerons à surveiller la société et à nous engager avec elle si nécessaire.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

● *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable

● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?*

Non applicable

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable



CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

LOI ENERGIE-CLIMAT

ARTICLE 29

Carmignac Patrimoine

I. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

En janvier 2020, Carmignac est devenu signataire de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) et nous avons construit notre Rapport Climat ainsi que nos engagements sur ce sujet autour des 4 piliers de la TCFD que sont la Gouvernance, la Stratégie, la Gestion des risques et les Indicateurs de Performance. Carmignac a procédé à la mesure des risques climatiques physiques et de transition de ses portefeuilles en 2024 et publiera en Juin 2025 ses rapports TCFD comme stipulé par la réglementation du Royaume-Uni.

Pour aller plus loin, et dans le contexte de la loi Energie-Climat, Carmignac Gestion SA, qui inclut le fonds Carmignac Patrimoine souhaite encadrer sa politique climatique en référence à l'article 2 de l'Accord de Paris (2015) qui stipule :

« a) Maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1.5°C par rapport aux niveaux préindustriels, en reconnaissant que cela réduirait considérablement les risques et les impacts du changement climatique ;
b) Accroître la capacité d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique et un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire ; et c) Rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de gaz à effet de serre et un développement résilient au climat. »

Deuxièmement, à la lumière de l'Article 4 de l'Accord de Paris, le Groupe Carmignac prend l'initiative en tant que gestionnaire d'actifs et contribue aux effets de l'atténuation du changement climatique à la fois dans nos opérations en tant que société, et dans les entreprises dans lesquelles nous investissons. Avec des investissements à la fois dans les marchés développés et émergents, nous reconnaissons que les pays en développement ne progressent pas à la même vitesse, et nous nous engageons à utiliser notre influence pour encourager les meilleures pratiques, la clarté et la transparence des sociétés dans lesquelles nous investissons en ce qui concerne leurs politiques climatiques. Le Groupe Carmignac s'appuie de manière significative sur le cadre d'analyse de la TCFD pour s'engager auprès des entreprises afin de comprendre leur gouvernance, leur stratégie, leur gestion des risques et les mesures mises en place par rapport à leurs ambitions, objectifs et impacts climatiques. Le Groupe Carmignac reconnaît que la réduction des émissions de carbone dans les opérations, les produits et les services des entreprises, ainsi que des émissions directes et indirectes en amont et en aval, peut être un processus de longue haleine. C'est pourquoi, en tant qu'entité Carmignac Gestion SA, en sa qualité de société de gestion en titre de Carmignac Patrimoine, chercher à s'engager sur une feuille de route détaillant une approche progressive de la réduction des émissions sur le long terme, avec des objectifs d'émissions fixés conformément aux objectifs de l'Union européenne pour 2030, puis tous les cinq ans avec une ambition d'atteindre un objectif de zéro émission nette en 2050. Une description détaillée de cette feuille de route sera décrite dans ce présent rapport. En 2024, nous avons mis en place notre approche pour mesurer l'alignement de notre stratégie avec l'accord de Paris qui avait été développée en 2023. Cette approche sera décrite dans le rapport ci-dessous.

a. Les intentions de Carmignac Gestion SA pour intégrer les objectifs quantitatifs d'alignement sur l'accord de Paris de la loi énergie- climat

Les actions ci-dessous ont été menées en 2024 dans le cadre de notre stratégie d'alignement avec les accords de Paris :

- Application d'un processus de suivi de l'alignement du portefeuille sur l'Accord de Paris sur différentes périodes, avec différentes conditions de marché, niveaux d'inflation, prix du pétrole et constructions de portefeuilles. A fin 2024, 23.9% des actifs de CGSA était aligné avec le scénario 1.5°C des accords de Paris. Ces calculs d'alignement avec l'Accord de Paris mesurés en degrés sont appliqué à tous les portefeuilles du Groupe Carmignac, ce qui inclut les fonds actions, obligataires et diversifiés.
- Mise en œuvre de l'impact des risques climatiques physiques et inhérents à la transition dans les objectifs d'alignement des émissions de carbone.
- Introduction progressive de la mesure des émissions de carbone du scope 3 à mesure que la couverture et la précision des données s'améliorent. A fin 2024, les émissions scope 3 du fonds étaient de 1 976 450.95 TCO₂e basé sur la moyenne des données à fin de trimestre.
- En 2024, nous avons commencé le suivi de nos fonds avec une nouvelle approche d'alignement avec les accords de Paris qui a été développée en 2023. Dans ce cadre, nous avons fixé une année de référence des émissions de carbone pour Carmignac Gestion SA (en tant que consolidation des fonds dont Carmignac Gestion SA est la société en titre) et les autres fonds qui sont dans le périmètre de ce rapport au 31 décembre 2024. L'année de référence choisi pour notre stratégie d'alignement avec les accords de Paris est 2018. Cette nouvelle approche a été ajoutée aux prospectus des fonds concernés en 2024.
- En 2024, Carmignac a développé une méthodologie propriétaire afin de déterminer si les entreprises en portefeuille prennent mettent en place suffisamment de mesures pour leur transition climatique.

b. Nos objectifs quantitatifs à horizon 2030

Afin de structurer notre approche vis-à-vis des objectifs d'alignement sur l'Accord de Paris. Nous avons sur l'année nous nous sommes fixés l'objectif suivant :

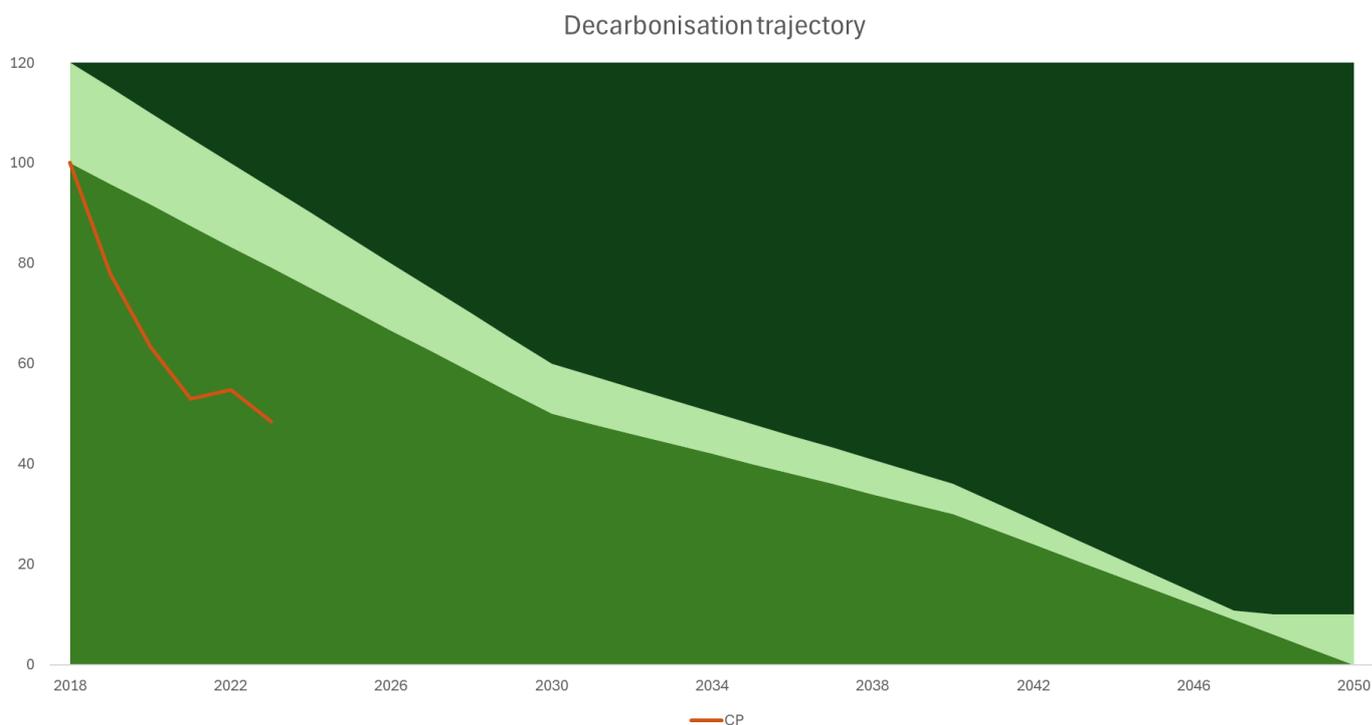
- Maintenir une trajectoire en ligne avec les objectifs d'émissions fixés pour 2030, 2040 et 2050.

OBJECTIF : Maintenir une trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes en ligne avec les objectifs de réduction d'émissions fixés tous les 10 ans à partir de 2030 par rapport à l'année 2018.

Objectifs de réduction d'émission					
Date	2030	2035*	2040	2045*	2050
Objectifs de réduction d'émission vs 2018	-50%	-60%*	-70%	-85%*	-100%

**Ces cibles intermédiaires ont été mises en place afin de s'assurer que les fonds sont bien en ligne pour atteindre les objectifs fixés en 2040 et en 2050. Cependant, ces objectifs ne sont pas contraignants.*

FIGURE 1 : TRAJECTOIRE DE DECARBONISATION DES FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE CARMIGNAC GESTION SA PAR RAPPORT A 2018, L'ANNEE DE REFERENCE DU FONDS



c. Méthodologie interne utilisée pour évaluer l'alignement de la stratégie d'investissement avec les accords de Paris

En 2024, nous avons utilisé la méthodologie suivante pour évaluer l'alignement de la stratégie d'investissement avec les accords de Paris.

1. L'année de référence pour les objectifs climatiques du portefeuille est 2018.
2. Pour contrôler ces objectifs le compartiment utilise une agrégation des émissions financées de chaque entreprise individuelle du portefeuille qui sont calculées à l'aide de la formule suivante :

(valeur de marché de l'investissement / valeur de l'entreprise, y compris les liquidités) x (émissions de GES du Scope 1 + émissions de GES du Scope 2).

3. L'émission du portefeuille est la somme de l'agrégation des émissions de chaque entreprise en portefeuille.
4. Ce chiffre est ensuite comparé à l'émission historique du fonds qui est calculé à partir de la composition actuelle du fonds
5. La différence des émissions en année T et émissions du portefeuille en 2018 divisé par les émissions du portefeuille en 2018 correspond à la trajectoire d'émission du portefeuille.

d. L'impact de la politique climatique de Carmignac sur le processus d'investissement

ENGAGEMENT

Carmignac s'engage activement sur la thématique du climat en utilisant le cadre de la TCFD comme base pour les engagements et le suivi des objectifs liés au changement climatique.

SUIVI

Les émissions totales de carbone et l'intensité carbone sont surveillées à tout moment par les gestionnaires d'investissement, les analystes et l'équipe d'investissement responsable grâce au système Global Portfolio Monitoring, un tableau de bord en temps réel des positions du portefeuille, des données financières et extra-financières. Cela permet une gestion en temps réel de l'empreinte carbone par rapport au benchmark du fonds.

REPORTING

Depuis 2023, l'équipe d'investissement responsable travaille avec les équipes d'investissement afin d'améliorer l'expertise en matière de suivi de l'empreinte carbone. L'équipe d'investissement responsable a mis en place un contrôle trimestriel du portefeuille qui est présenté au gérant depuis le premier trimestre 2024.

Ces contrôles contiennent plusieurs données climatiques dont la ClimateVar, les PAIs, les émissions de CO₂ y compris les scope 3, l'alignement des revenus avec la taxonomie européenne et le pourcentage du portefeuille aligné avec les accords de Paris.

ALIGNEMENT AVEC LES ACCORDS DE PARIS

Nous avons conçu une nouvelle approche, qui sera mis en place au cours de l'année 2024, pour mesurer l'alignement de notre stratégie d'investissement avec l'accord de Paris. Cette approche calcule les émissions actuelles et historiques du fonds à partir de la composition actuelle du portefeuille. Nous avons choisi 2018 comme année de référence pour avoir assez d'historique pour rendre le modèle plus complet. Le calcul démontre au niveau du fonds le taux de décarbonisation, depuis l'année de référence, des entreprises présentes dans le fonds. Pour être aligné avec l'ambition de zéro émission nette en 2050, nous avons mis en place les objectifs de réductions d'émissions suivantes vs 2018 : -50% à 2030, -70% à 2040, et atteindre net zéro d'ici 2050. Les chiffres de décarbonisation du fonds seront mesurés, dans un premier temps, tous les trimestres, pour s'assurer de l'alignement du fonds en prévision du premier objectif à atteindre en 2030.

e. Politique mise en place en vue d'une sortie progressive du charbon et des hydrocarbures non conventionnels

PLAN DE SORTIE DU CHARBON ET DES ÉNERGIES NON CONVENTIONNELLES

En lien avec les préoccupations croissantes pour l'environnement et le risque d'actifs non performants ou isolés, nous avons mis en place une politique d'exclusion des mines de charbon depuis 2018. Carmignac a également étendu son seuil d'exclusion des sociétés de production d'électricité à partir de charbon présent dans sa gamme de fonds ISR, à tous les fonds Carmignac en octobre 2020. Enfin et

surtout, Carmignac s'est engagé à une sortie totale de tout investissement lié au charbon à partir de 2030.

STRATÉGIE DE SORTIE DU CHARBON D'ICI 2030

Carmignac s'est engagé à éliminer progressivement et à long terme tout investissement lié au charbon dans les pays de l'OCDE et dans le reste du monde. Si de futurs investissements liés au charbon sont autorisés dans le cadre de la politique d'exclusion de Carmignac, un retrait total des mines de charbon et des sociétés de production d'électricité à partir du charbon sera mis en œuvre d'ici 2030, avec un seuil de tolérance effectif de 0%.

EXPLOITATION DU CHARBON

Des possibilités d'investissement très limitées et non au financement de nouvelles mines. Depuis 2018, Carmignac exclut les sociétés qui génèrent plus de 10% de leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique ou produisent plus de 20 millions de tonnes de charbon thermique. À titre exceptionnel, il pourra être envisagé d'investir dans des sociétés d'extraction produisant plus de 20 millions de tonnes de charbon thermique par an, mais dont l'extraction de charbon n'est pas le cœur de métier, et qui contribuent positivement à la transition énergétique par le biais d'autres activités commerciales. Nous nous engageons, par le biais de nos investissements en actions et en dette d'entreprise, à ne pas financer directement les entreprises qui prévoient de nouveaux projets d'exploitation de charbon. Si, par le biais d'acquisitions, une société détenue est impliquée dans de nouveaux projets d'exploitation de charbon, Carmignac, au travers de ses portefeuilles, se désengagera de ces sociétés dans un délai défini. Face à l'urgence climatique, Carmignac encourage les entreprises à prendre des engagements crédibles pour réduire leur dépendance à l'exploitation du charbon dans un délai de 2 ans glissants afin d'aligner leurs activités avec l'Accord de Paris.

GÉNÉRATEURS D'ÉLECTRICITÉ AU CHARBON

Engagement auprès des entreprises pour des émissions de CO2 les plus faibles possibles. Carmignac reconnaît l'importance d'encourager les entreprises à réduire leur dépendance à la production d'électricité à partir du charbon afin d'aligner leurs activités sur l'Accord de Paris. À cette fin, nous avons adopté le critère utilisant le gCO2/ kWh, suivant le seuil recommandé par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés, comme le prévoit l'Accord de Paris :

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Max. gCO2/kWh	366	326	291	260	232	207

SORTIE DES ÉNERGIES NON CONVENTIONNELLES

Carmignac s'efforcera de mettre en œuvre un plan de sortie des énergies non conventionnelles pour ses investissements dans l'ensemble de la gamme de fonds, conformément au plan de sortie 2030 du charbon. Cependant, pour les investissements dans les pays hors de l'OCDE, un plan de sortie en 2040 est plus approprié étant donné la plus grande dépendance aux hydrocarbures dans les pays en développement et le rythme plus lent de la transition.

II. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité :

a. Nos objectifs liés à la biodiversité

Au niveau du Groupe Carmignac, nous reconnaissons l'importance de la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité et l'intérêt de sensibiliser les acteurs financiers aux sujets liés à l'érosion de cette biodiversité.

Carmignac comprend parfaitement le rôle central de la nature, incarnant la biodiversité et les écosystèmes, comme étant essentielle à l'existence humaine et à une bonne qualité de vie. Cependant, le poids des populations croissantes et leur impacts environnementaux n'a malheureusement pas eu les mêmes vertus.

Comme le décrit très justement le rapport 2019 de l'IPBES:

« dans la plupart des endroits, les gens reçoivent aujourd'hui plus de nourriture, d'énergie et de matériaux que jamais auparavant, ce qui se fait de plus en plus au détriment de la capacité de la nature à fournir ces ressources à l'avenir, et sape fréquemment les nombreuses autres contributions de la nature, qui vont de la régulation de la qualité de l'eau au sentiment d'appartenance. La biosphère, dont dépend l'humanité dans son ensemble, est modifiée à un degré inégalé à toutes les échelles possibles. La biodiversité - la diversité au sein des espèces, entre les espèces et des écosystèmes - décline plus rapidement que jamais dans l'histoire de l'humanité. »

Carmignac a pris la mesure de cette détérioration pour encadrer sa politique de biodiversité au sein de ses investissements en référence aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique de 1992 :

1.

**LA CONSERVATION DE LA
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

2.

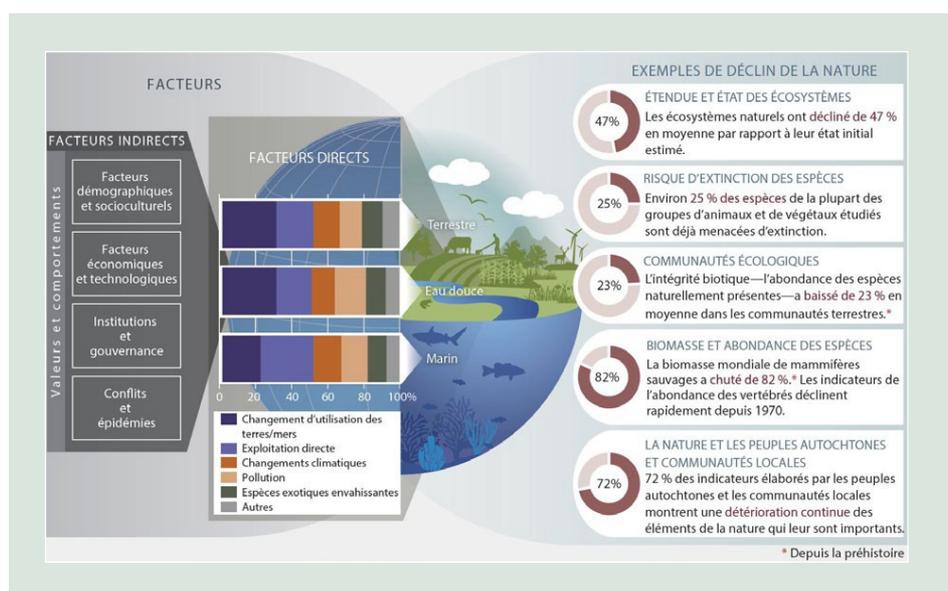
**L'UTILISATION DURABLE DES
ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE
LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

3.

**LE PARTAGE JUSTE
ET ÉQUITABLE DES
AVANTAGES DÉCOULANT
DE L'UTILISATION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES**

Afin d'accroître la prise de conscience du risque lié à la biodiversité et inhérent à nos investissements dans un univers global au sein de trois principales classes d'actifs (actions, dettes d'entreprises et souveraines), Carmignac s'est informé grâce aux travaux réalisés par la plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES).

Grâce à leurs évaluations, leur soutien politique, le renforcement des capacités et des connaissances, la communication et la sensibilisation, nous avons pu identifier les 5 pressions sur la survie de la biodiversité telles que définies par l'IPBES : la modification de l'utilisation des terres et des mers, l'exploitation directe des organismes, les changements climatiques, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.



Source : https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr

Explication du rapport IPBES :

« Le résumé ci-dessus montre les exemples de déclin observés dans la nature au niveau mondial, soulignant le recul de la biodiversité provoqué par des facteurs de changement directs et indirects.

Les facteurs directs (changement d'utilisation des terres et des mers, exploitation directe des organismes, changements climatiques, pollution et espèces exotiques envahissantes) résultent d'un ensemble de causes sociétales profondes. Ces causes peuvent être démographiques (par exemple la dynamique des populations humaines), socioculturelles (les modes de consommation), économiques (le commerce), technologiques ou en rapport avec les institutions, la gouvernance, les conflits et les épidémies. Il s'agit des facteurs indirects, qui sont eux-mêmes sous-tendus par des comportements et des valeurs d'ordre sociétal. Les bandes colorées représentent l'impact mondial relatif des facteurs directs sur (de haut en bas) les écosystèmes terrestres, les écosystèmes d'eau douce et les écosystèmes marins, selon une estimation tirée de l'examen systématique à l'échelle mondiale des études publiées depuis 2005. Le changement d'utilisation des terres et des mers et l'exploitation directe expliquent plus de 50% de l'impact mondial sur les écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce, mais chaque facteur a une influence dominante dans certains contextes. Les cercles illustrent l'ampleur des impacts anthropiques négatifs sur différents aspects de la nature pour diverses échelles de temps, sur la base d'une synthèse globale des indicateurs. »

b. L'exposition de Carmignac Patrimoine aux risques liés à la biodiversité

Au travers de notre stratégie en matière de prise en compte des principales incidences négatives, nous nous engageons à mesurer les impacts des sociétés au sein de nos portefeuilles, ainsi que notre

	Exposition aux risques liés à la biodiversité	Actifs sous gestion du fonds (en mns d'€)	Actifs sous gestion à risque (en mns d'€)
Carmignac Patrimoine	13.15%	6 108	803

exposition aux risques liés à la biodiversité. Plus précisément en 2023, nous avons mesuré de manière trimestrielle les activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles en termes de biodiversité. En outre, plusieurs indicateurs PAIs (Principal Adverse Impacts) dont les tonnes de rejets dans l'eau générées par les sociétés bénéficiaires de nos investissements permettent une prise en compte progressive d'enjeux liés à la biodiversité.

La part des actifs sous gestion ayant une exposition aux risques liés à la biodiversité est présentée dans le tableau ci-dessous (au 31 Décembre 2024) :

c. Notre prise en compte des risques liés à la biodiversité dans notre stratégie d'investissement

Dans le cadre de notre stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité, nous nous sommes rapprochés de différents fournisseurs de données pour permettre de déterminer de manière plus graduelle les impacts sur la biodiversité des investissements sous-jacents des portefeuilles de notre gamme. Cependant, des analyses sont toujours en cours. En effet, nous avons identifié une importante difficulté à évaluer l'impact des décisions d'investissement sur la biodiversité en raison d'un manque de données car quantifier les pertes en termes de biodiversité sur le plan financier et identifier les investissements en faveur de la biodiversité sont moins bien appréhendés que la lutte contre le réchauffement climatique.

Afin de rendre cet enjeu concret et opérationnel au sein de nos portefeuilles, nous avons décidé de définir une stratégie basée sur une mesure concrète et un objectif à horizon 2030. Notre feuille de route se base sur les piliers suivants :

1. L'approfondissement de notre démarche ESG basée sur la prise en compte des enjeux environnementaux :

- ✓ Réductions d'univers :
- ✓ Les entreprises ayant une note E sur le pilier environnemental de START sont exclues de l'univers d'investissement
- ✓ Filtrage Positif :
 - Le fond investit au moins 10% de ses actifs nets dans des actions d'entreprises qui tirent au moins 50% de leurs revenus de biens et services liés à, qui consacrent au moins 30% de leurs dépenses d'investissement à, des activités véritablement alignées sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies , ou dont les opérations sont alignées avec au moins 3 des 17 objectifs du développement durable des Nations unies (voir <https://sdgs.un.org/goals>) dont les objectifs « eau propres et assainissement » et « énergie propre » sont alignés avec notre objectif de diversité. Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux sont de 1%, des actifs nets du Compartiment.
- ✓ Revue des indicateurs présents sur notre plateforme de recherche ESG START dans le cadre de son amélioration et alignement avec les indicateurs PAIs notamment ceux liés à la biodiversité
- ✓ Engagements ciblés pour les entreprises faisant l'objet de controverses en matière de biodiversité).

2. L'identification d'une mesure d'impact efficace et disponible pour l'ensemble de nos univers d'investissement :

Nous avons choisi une mesure agrégeant les résultats d'un filtre négatif. Ce filtre est déterminé sur la base des domaines d'activité les plus préoccupants en matière de biodiversité:

- a. Les entreprises qui produisent des matières premières contribuant à la déforestation (huile de palme, soja, bœuf et bois) ; ou
- b. Les entreprises qui utilisent des produits de base contribuant à la déforestation (huile de palme, soja, bœuf et bois) ; ou
- c. Les entreprises qui ont été impliquées dans des controverses liées à la déforestation ; ou
- d. Les entreprises qui exercent leurs activités dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci ; ou
- e. Les entreprises qui ont été impliquées dans des controverses ayant un impact négatif grave ou très grave sur l'environnement.

Nous reconnaissons que cette mesure est incomplète mais considérons qu'elle est actuellement la donnée la plus largement accessible. Nous nous réservons le droit de modifier le choix de notre indicateur clé sur la biodiversité à mesure que l'architecture du marché s'améliore dans ce domaine.

III. Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques :

Carmignac prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans sa gestion des risques, pour avoir plus de détails sur la manière dont Carmignac gère les risques de durabilité pour tous ses fonds dont Carmignac Patrimoine, veuillez-vous référer au rapport « Article 29 – LEC » au niveau de l'entité Carmignac Gestion.

CARMIGNAC GESTION

24, place Vendôme - 75001 Paris Tél. : (+33) 01 42 86 53 35 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676

www.carmignac.com

